



RAPPORT D'ACTIVITE

Prévention spécialisée

2020



Table des matières

Table des sigles	5
Introduction	7
I – PRESENTATION DE L’APS 34	9
1.1 - Présentation générale	9
1.1 – Historique	10
1.2 – Les statuts de l’association	11
1.3 – Les valeurs associatives	12
1.5 – Secteurs d’intervention sur le territoire du Département de l’Hérault	13
1.6 – Organisation	15
1.6.1 – Les services	15
1.6.2 – Le management	17
1.6.3 – L’organigramme 2020	17
2.1 – L’APS 34 et les publics	19
2.1.1 – L’ADN de l’APS 34	19
2.1.2 – PRESENCE SOCIALE SUR LES TERRITOIRES DU DEPARTEMENT	20
2.1.3 – LE PUBLIC	21
II – VIE ASSOCIATIVE	23
2.1 - Les instances associatives	23
2.2 – Mouvements de personnel prévention spécialisée	23
2.3 - Plan de formation 2020	24
III – ACTIVITE 2020	25
3.1 – L’activité en chiffres	25
3.1.1 – Pratiques professionnelles pour l’ensemble des éducateurs en prévention spécialisée	25
3.1.2 – Pratiques professionnelles par services	26
A – Béziers	26
B – Sète	27
C – Frontignan / Villeneuve-Lès-Maguelone	29
D – Montpellier Ouest	31
E – Montpellier Nord	32
F – Montpellier Centre	33
G – Montpellier Sud	34
H – Communauté de Communes du Pays Lunellois (CCPL)	35
I – Service Inter-secteurs Jeunes Majeurs (SIJM)	37
3.1.3 – Nombre de contacts établis dans la rue pour les 9 services	38
APS 34 – Mini parc - Bât 4912 rue de la Croix Verte 34090 Montpellier - Tél : 04 67 75 22 29	

3.1.4 – Les actions collectives éducatives	44
A – Les activités socio-éducatives (activités à la journée).....	45
B – Les séjours.....	48
C – Les chantiers éducatifs.....	50
3.1.5 – Une augmentation des accompagnements éducatifs individuels	52
3.2 – Actions spécifiques par territoire en prévention spécialisée	61
3.2.1 – BEZIERS.....	62
A – Les technologies de l’information et de la communication : un outil de la prévention spécialisée.....	62
B – Des usages et du lien	62
C - Perspectives 2021/2022	64
3.2.2 – SETE	65
A – La présence sociale numérique.....	65
B – Olivier : Du virtuel à la réalité	72
C - Perspectives 2021/2022	75
3.2.3 – FRONTIGNAN / VILLENEUVE-LES-MAGUELONE.....	77
A – Travail de rue versus Présence Sociale Numérique.....	77
B – Mayna, Fabien, Quentin, Yoan, Paul : tous en réseau !	82
C - Perspectives 2021/2022	85
3.2.4 – MONTPELLIER OUEST	86
A – Précarité et santé	86
B – La précarité et la santé mentale dans les quartiers	87
C - Perspectives 2021/2022	96
3.2.5 – MONTPELLIER NORD	97
A – Contribuer au lien social en temps de pandémie - Recréer des espaces socialisant pour les jeunes et les familles	97
B – Le port du masque sans masquer l’authenticité	98
C - Perspectives 2021/2022	108
3.2.6 – MONTPELLIER CENTRE.....	109
A – Spécificité de notre intervention sur le Centre-ville	109
B – De l’errance à la reconstruction du lien social : l’histoire de A.....	118
C - Perspectives 2021/2022	121
3.2.7 – MONTPELLIER SUD.....	122
A – Le travail d’équipe en présence sociale.....	122
B – De la rencontre au lien de confiance, « D » accepte la relation d’aide.	131
C - Perspectives 2021/2022	134

3.2.8 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS LUNELLOIS.....	135
A – Information préoccupante et travail avec le Conseil Départemental	135
B – Comment le travail partenarial peut être une réponse à la problématique de Sophie ?	137
C - Perspectives 2021/2022	143
3.2.9 – SERVICE INTER-SECTEURS JEUNES.....	144
Conclusion	145
Annexe	148

Table des sigles

ADN	Acide Désoxyribo Nucléique
AET	Accueil des Exclus Temporaires
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
AS	Assistant du Service social
APS 34	Association de Prévention Spécialisée 34
APIJE	Association pour l'Insertion des jeunes par l'Economique
BPJEPS	Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
BPDJ	Brigade de prévention de la délinquance juvénile
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAARRUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CAFERUIS	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMPEA	Centre Médico Psychologique Enfants et Adolescents
CCAS	Centre Communal d'Actions Sociales
CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CPE	Conseiller Principal d'Education
CIDE	Convention Internationale des Droits de l'Enfant
CESF	Conseillère en Economie Sociale et Familiale
CD	Conseil Départemental
CODES	Comité Départemental d'Éducation pour la Santé
CGET	Commissariat général à l'égalité des territoires
CPF	Compte Personnel de Formation
CCPL	Communauté de Communes du Pays Lunellois
CV	Curriculum Vitæ
DSL	Développement Social Local
EPE	Ecole des Parents et des Educateurs
EPI	Équipement de Protection Individuelle
ETP	Equivalent Temps Plein
EVS	Espace de Vie Social
FAJ	Fond d'Aide aux Jeunes
FDEF	Foyer Départemental de l'Enfance et de la Famille
LVA	Lieu de Vie et d'Accueil
MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
MDA	Maison Des Adolescents
MSAP	Maison de Services Au Public
MPT	Maison Pour Tous
MNA	Mineurs Non Accompagnés
MLI	Mission Locale d'Insertion
MLJAM	Mission Locale des Jeunes de l'Agglomération de Montpellier
MLJ3M	Mission Locale Jeunes Montpellier Méditerranée Métropole
ME	Moniteur Educateur
MPL	Montpellier

OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PACEA	Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie
PCA	Plan de Continuité d'Activité
PRMJ	Plateforme Repérer Mobiliser les Jeunes
PS	Présence Sociale
PSET	Projet socio-éducatif de territoire
PDN	Promeneurs Du Net
QPV	Quartier Prioritaire de la Ville
QRR	Quartier de Reconquête Républicaine
RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RPC	Reconnaissance préalable de culpabilité
RDR	Réduction Des Risques
RUIS	Responsables d'Unité d'Intervention Sociale
SDIP	Service Des Informations Préoccupantes
SIAO	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
STS	Service Territorial des Solidarités
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SAAF	Service d'Accompagnement et d'Aide aux Familles
SAO	Service d'Accueil et d'Orientation
SIJM	Service Inter-secteurs Jeunes Majeurs
TAPAJ	Travail alternatif payé à la journée pour les jeunes en difficulté
UMMIP	Unité Mobile Intersectorielle pour les Populations de Psychiatrie en situation de Précarité
VVV	Villes Vie Vacances

Introduction

Le rapport annuel d'activité des services de PS dans le département est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de tracer les perspectives pour l'avenir.

Nous avons vécu une année inédite en raison de la pandémie mondiale qui a frappé et qui a conduit au confinement du 2^{ème} trimestre puis au reconfinement du 4^{ème} trimestre. Sur le premier confinement, l'état de sidération dans lequel nous étions tous face à l'annonce du confinement, nous a conduit à suspendre notre présence sociale sur le terrain. Cela a été une décision lourde à prendre mais à l'époque la situation ne nous permettait pas d'envisager d'autres mesures.

Pour autant, nous n'avons pas fait que subir. Une dizaine d'éducateurs sont venus en renfort sur des établissements ASE (MECS et LVA) en difficultés en raison des arrêts du personnel. Des liens avec les jeunes et les familles se sont poursuivis grâce aux outils numériques, L'équipe de cadres a été fortement mobilisée sur l'organisation confinement et après confinement, la recherche d'équipements et matériel de protection individuels, et a également profité de ce « temps » pour s'attaquer à des dossiers de fond qui souffraient généralement du rythme et des urgences quotidiennes.

Le 11 mai, lors du dé-confinement, tous nos professionnels ont réinvesti le terrain. Notre PCA organisait alors un déploiement progressif en 3 phases des équipes sur le terrain, et dans un souci sanitaire et de respect des gestes barrières limitait l'accompagnement et le transport collectifs.

Nous avons ainsi pu maintenir notre présence et le lien malgré les restrictions qui limitent les interactions, particulièrement les actions collectives. Certes, les actions collectives manquent à tout le monde néanmoins, contrairement à d'autres secteurs, nous avons pu répondre aux sollicitations individuelles et accompagner des jeunes et des familles. A l'examen des statistiques, contrairement à ce que nous pouvions penser, nous avons constaté que les activités collectives sont demeurées nombreuses, mais concentrées plus particulièrement sur la période estivale. En effet, il a été constaté une plus forte présence du public l'été dans les quartiers du fait de l'absence de départ en vacances (notamment à l'étranger pour certains avec la

fermeture des frontières). Les activités collectives proposées ont permis de répondre aux besoins des jeunes et dans un souci de respiration après confinement.

Il nous a fallu s'adapter quotidiennement aux nouvelles directives et aux nouveaux enjeux amenés par la COVID-19. Différents projets ont été mis sur pause, reportés ou annulés pour pouvoir gérer les effets de la crise sanitaire et répondre à l'urgence du quotidien : écouter, conseiller, nourrir, héberger, accompagner et soigner.

Il nous faut faire face aux défis qui s'exacerbent en ces temps de crise. Ces défis, nous les constatons tous les jours. Il s'agit notamment de risques de :

- Isolement, repli sur soi, non recours
- Décrochage social, décrochage scolaire
- Rupture des liens familiaux et éducatifs
- Errance, violences addictions
- Déviances et délinquances

L'APS34 s'emploie à faire entendre ce message, que ce soit à travers ses prises de positions, ses membres qui le porteront, ses partenariats et expérimentations.

Ce document reflète l'activité des services. Vous y trouverez ce qui a trait à la vie de l'association, les statistiques relatives à l'activité et **une grande variété d'écrits éducatifs donnant à voir la réalité sociale des professionnels et du public à travers les interventions éducatives (travail de rue, de repérage et d'accrochage, accompagnements éducatifs, soutien aux parents, problématiques santé, pratiques numériques ...)**

Ce que vous lirez dans ce rapport traduit la nécessité et l'efficacité de l'implication des professionnels/lles dans l'accompagnement qu'ils/elles assurent auprès des enfants, des jeunes et des parents. Dans une période difficile comme celle que nous traversons, c'est infiniment précieux. Merci à tous et toutes !

Claudine Gaillard, Directrice

I – PRESENTATION DE L'APS 34

1.1 - PRESENTATION GENERALE

La prévention spécialisée constitue un mode d'intervention éducative visant à prévenir les risques d'inadaptation sociale et de marginalisation des jeunes.

L'article L121-2 du Code de l'action sociale et des familles précise :

« Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes :

1°) Actions tendant à permettre aux intéressés d'assurer leur propre prise en charge et leur insertion sociale ;

2°) Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu ;

3°) Actions d'animation socio-éducatives ;

4°) Actions de prévention de la délinquance.

La prévention spécialisée, compétence du Département, constitue donc l'un de ses moyens d'action, destiné à compléter le travail qu'il engage au niveau de ses services départementaux des solidarités.

Le Président du Conseil départemental habilite des organismes publics ou privés dans les conditions prévues aux articles L. 313-8, L. 313-8-1 et L. 313-9.

Il s'agit donc d'un mandat social conféré par les conseils départementaux aux équipes de prévention spécialisée.

Ce mandat s'exerce dans et avec le milieu où se trouvent les jeunes et leurs familles, par une action en direction des jeunes eux-mêmes.

Sur le département de l'Hérault, l'exercice de cette mission a été confié à l'Association de Prévention Spécialisée (APS 34) en conformité avec ses statuts.

1.1 – HISTORIQUE

Née en juillet 2007, l'association a pour objet principal et prioritaire la mise en place et la gestion d'actions de prévention spécialisée sur l'ensemble du département de l'Hérault, que ce soit en milieu urbain ou rural.

En l'espace de cinq ans, de 2008 à 2012, dix services de Prévention Spécialisée se sont implantés sur différents territoires en concertation et avec le concours financier des villes concernées : Montpellier, Béziers, Sète, Lunel, Frontignan, Villeneuve-lès-Maguelone. Ces implantations et ce développement se sont réalisées en partenariat avec les collectivités et les acteurs locaux.

L'objectif recherché est le suivant :

- Parler aux jeunes, les rechercher
- Être présent, disponible et à l'écoute, créer du lien, susciter l'adhésion
- Apporter une réponse aux besoins d'éducation des jeunes, les impliquer
- Créer des parcours, des accompagnements qui permettent à ces jeunes d'accéder au droit commun
- Participer aux dynamiques de quartier, favoriser le dialogue
- Produire de la cohésion sociale

En complément de la prévention spécialisée, l'APS 34 étend son objet à toute action sociale et/ou éducative nouvelle auprès des enfants et de leurs parents.

D'autres services et/ou dispositifs en lien avec les Politiques Publiques ont été mis en place ces 10 dernières années : service de médiation dans les transports, accueil de collégiens exclus temporairement, prévention de la radicalisation, plateforme de repérage et mobilisation de jeunes dit « invisibles ».

Aujourd'hui l'APS 34 se compose d'un établissement social et 3 services, regroupés en 3 champs d'action :

- Protection de l'Enfance : service de Prévention Spécialisée
- Service jeunes majeurs (Plan Pauvreté)
- Prévention des radicalités : dispositif Service d'Accompagnement et d'Aide aux Familles (SAAF)
- Insertion : Plateforme Repérer Mobiliser les Jeunes (PRMJ)

Compte tenu de ses savoir-faire, de sa connaissance des publics jeunes et des quartiers, du travail inter-partenarial et de l'évolution des problématiques sociales, l'association diversifie ses formes et ses champs d'intervention (médiation, hébergement, santé, public MNA, squats, errance...). Sa capacité d'ingénierie sociale est avérée, nombre de ses salariés sont formés et notre association a la volonté et la capacité de participer à la mise en place de nouvelles réponses et dispositifs.

Face aux évolutions des processus de marginalisation que l'on retrouve sur les différents territoires (urbains, péri-urbains, ruraux), il s'agit de contribuer à la défense de la République en offrant aux jeunes vulnérables des espaces de sollicitude où ils peuvent trouver protection et reconnaissance, en les accompagnant vers la citoyenneté.

1.2 – LES STATUTS DE L'ASSOCIATION

L'association a pour objet principal et prioritaire la mise en place et la gestion des actions de prévention spécialisée sur l'ensemble du département de l'Hérault.

C'est en souhaitant affirmer son engagement dans la recherche de réponses aux besoins et exigences d'une société en pleine mutation que l'APS 34 a modifié en 2015 ses statuts et les a complétés. Ainsi, l'association en complément de la prévention spécialisée peut étendre son objet à toute action sociale et /ou éducative. Notre souci est de construire et proposer des réponses adaptées aux évolutions, mutations, aux urgences sociales.

L'œuvre commune à tous les salariés et bénévoles de l'association est de tendre en permanence vers une amélioration des conditions d'accueil, d'accompagnement et de soutien des mineurs (enfants, adolescents et jeunes majeurs). Ceci dans le but de

contribuer à l'évolution de la situation personnelle d'un mineur qui se trouve entravé dans son développement et son inscription citoyenne dans la société.

1.3 – LES VALEURS ASSOCIATIVES

L'Association de Prévention Spécialisée reste vigilante à respecter la position de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) ratifiée par le France en 1990.

Aussi, les valeurs et principes qui fondent la conception de l'intervention sociale de l'APS 34 s'enracinent dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, dans le préambule de la Constitution de 1946, dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948.

L'ensemble de ces textes affirme une conception éthique de l'Homme et des rapports sociaux qui justifie l'existence même du travail social.

Cette conception morale s'accompagne d'une organisation, de mises en œuvre, de moyens matériels, humains et financiers.

Ces valeurs humanistes et républicaines fondent la conception générale de l'intervention sociale de l'APS 34 :

- La reconnaissance de la diversité des personnes et le respect de la dignité de chacun
- Le respect de chacun comme un égal en droit et dignité, et la valorisation de ses compétences
- Le droit à l'expression citoyenne, à l'engagement, à la participation, à la prise de responsabilité par chacun, à sa mesure, quelle que soit sa place dans la Cité
- Le refus d'une approche stigmatisante de la jeunesse
- La solidarité active entre les citoyens, et plus particulièrement les solidarités intergénérationnelles et interculturelles
- La recherche de l'épanouissement et de la qualité de vie comme un moteur de l'activité sociale

- Le choix d'une approche dans laquelle les jeunes, dans leur diversité, sont considérés comme une richesse et une chance pour le pays, et non comme un problème.

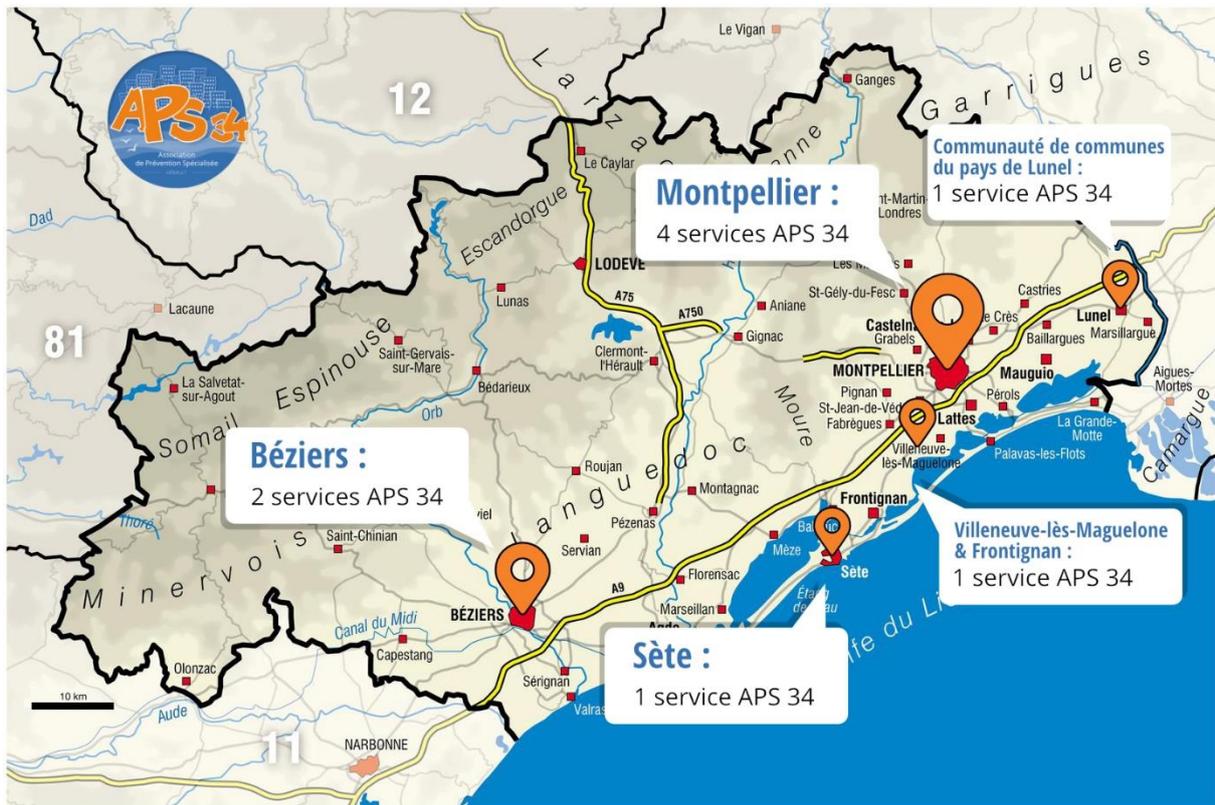
C'est au nom de ces valeurs et du principe de non-discrimination que l'APS 34 oriente son projet de service.

L'APS 34 assure aux jeunes accompagnés la santé au sens défini par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) :

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale. (...) Le développement sain de l'enfant est d'une importance fondamentale : l'aptitude à vivre en harmonie avec un milieu en pleine transformation est essentielle à ce développement. (...) ».

1.5 – SECTEURS D'INTERVENTION SUR LE TERRITOIRE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Les services de l'APS 34 sont implantés sur le département, essentiellement dans les quartiers urbains de la politique de la ville. Certains existent depuis 13 ans et pour le plus récent, le Service Inter-secteur Jeunes Majeurs créé dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté, est opérationnel depuis décembre 2019.



<u>MONTPELLIER</u>	CENTRE	<i>Centre - Gare Figuerolles – QPV Aiguelongue</i>
	NORD	QRR - Mosson
	OUEST	<i>QPV -Petit Bard Pergola Cévennes Celleneuve</i>
	SUD	<i>QPV -Près d'Arènes - Lemasson - Croix d'Argent - St Martin</i>
<u>BEZIERS</u>	CENTRE-VILLE	
	LA DEVEZE	
<u>COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS DE LUNEL - QRR LUNEL- MARSILLARGUES</u>		
<u>SETE – BASSIN DE THAU</u>		
<u>FRONTIGNAN – VILLENEUVE LES MAGUELONNE</u>		
<u>SERVICE INTER-SECTEURS JEUNES MAJEURS</u>	QPV – Mosson – Petit Bard – Pergola - Lunel	

QPV : Quartier Prioritaire de la Ville

QRR : Quartier de reconquête républicaine

1.6 – ORGANISATION

1.6.1 – Les services

L'association se compose de 46 de salariés, répartis en trois grandes catégories :

- 1) Le personnel éducatif
- 2) Le personnel d'encadrement
- 3) Le personnel administratif

9 services de prévention spécialisée se déploient sur le département (déploiement fléché dans le cadre du schéma départemental de la Protection de l'Enfance).

- 1 service jeunes majeurs inscrits dans le plan de lutte contre la pauvreté
- 1 service d'aide et d'accompagnement aux familles inscrit dans la cellule de lutte et prévention radicalisation
- 1 plateforme repérage mobilisation des jeunes dans le cadre du Plan d'investissement des compétences

L'EFFECTIF 2020		
Béziers	Centre-ville	3 ETP éducateurs
	La Devèze	2 ETP éducateurs
Montpellier	Centre	3 ETP éducateurs + 1 apprentie éducatrice spécialisée
	Nord	6 ETP éducateurs
	Ouest	4 ETP éducateurs
	Sud	3 ETP éducateurs + 1 apprentie monitrice éducatrice
Communauté de communes du pays de Lunel		3 ETP éducateurs + 1 adulte relais dispositif AET
Frontignan – Villeneuve-lès-Maguelone		3 ETP éducateurs
Sète		2 ETP éducateurs
Service inter-secteurs jeunes majeurs		4 ETP éducateurs
Service aide et accompagnement des familles		1 ETP éducateur
Plateforme repérage et mobilisation des jeunes		0.5 ETP coordonnateur
L'ENCADREMENT		
Directrice		1 ETP
Responsables d'unité d'intervention sociale (RUIS)		4.5 ETP
L'ADMINISTRATIF		
Responsable comptable		1 ETP
Secrétaire assistante administrative		1 ETP
Secrétaire comptable		1 ETP
Comptable		1 ETP

Les personnels éducatifs, pluridisciplinaires, recouvrent à ce jour plusieurs métiers et/ou diplômes :

- Principalement des éducateurs spécialisés
- Des AS, CESF, ME, BPJEPS
- Des conseillers d'insertion professionnelle
- Des diplômés en sciences sociales, sociologie, sport, etc.

1.6.2 – Le management

Le fonctionnement voulu et validé par le Conseil d'Administration intègre les règles de participation des professionnels.

Dans le respect de la cohérence avec les valeurs et les missions de l'APS 34, l'association est vigilante à créer de bonnes conditions de travail alliant vie professionnelle et vie personnelle, à renforcer et adapter les compétences de chacun via la formation et à prendre en compte les attentes et difficultés des différents professionnels afin d'apporter les adaptations nécessaires à la réalisation de la mission.

L'équipe de direction APS 34 s'attache à maintenir et développer un management collaboratif et de proximité ayant pour objectifs de conduire les équipes et les mobiliser pour le projet associatif et d'établissement.

Et elle se préoccupe prioritairement de « la personne » qu'il convient d'accompagner, elle s'attache à donner du sens à l'action des équipes et à développer des relations de confiance qui favorise l'adhésion et la mobilisation de tous les collaborateurs.

1.6.3 – L'organigramme 2020



2020 ORGANIGRAMME ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE 34

DIRECTRICE
Claudine GAILLARD

**SERVICE
ADMINISTRATIF**

**Responsable
administratif et
communication**
Karine KAJAK

**Assistante
administrative**
Sophie NAVON

SERVICE COMPTABILITE

Responsable comptable
Elisabeth VILLETTE

Comptable
Clément RUIZ

Secrétaire comptable
Laetitia BONNET

**Responsable d'unité
d'intervention sociale**

Aurore LOCHOUARN

MONTPELLIER SUD

*St Martin / Croix d'argent
/ Lemasson / Tournezy*

Martin COMES
Hélène CRUZ
Christophe ELDAK
Margaux GARTI

MONTPELLIER CENTRE

*Figuerolles / Gare/
Aiguelongue*

Adrien JULIA
Virginie REY
Kelly RAMONDOU
Margaux FARENC

**Responsable d'unité
d'intervention sociale**

Olivier BONNAUD

**VILLENEUVE-LES-
MAGUELONE
FRONTIGNAN**

Marion COLIN
Johanna LABBE
Adrien SANCHEZ

SETE

Eva JEROME
Simon PHILIP

BEZIERS

Anessa ROUSE
Bruno BOYAC
Alexandra GAREL
Tamyl BAMBA
Younès SALHI

SAAF

Laetitia LETERTRE

**Responsable d'unité
d'intervention sociale**

Luc PAYA

SIJM

*Mosson/ Petit Bard /
Lunel*

Laurent COUMES
Stéphane FERNANDEZ
Ferial OUADDA
Jonathan PERRIN

MONTPELLIER NORD

Mosson :

Arsène OWONO
Michael ADELAJA
Mickaël YVON
Aude CHARLES-
GERVAIS
Claire CUZIN
Lou NEGRELL
Manon MONNIER

**Responsable d'unité
d'intervention sociale**

Erwan MANY

**MONTPELLIER
OUEST**

*Cévennes /
Celleneuve / Petit
bard :*

Réda TEHAMI
Diane RIBAUT
Véronique JULIAN
Guillaume GILLARD

LUNEL/CCPL

Jamel FEKI GARAU
Clara LANQUETIN
Hayat RAZOUKI
Yannis QUITTARD

PRMJ

Arsène OWONO

2.1 – L'APS 34 ET LES PUBLICS

2.1.1 – L'ADN de l'APS 34

Les jeunes que l'APS 34 recherche, autrement dit le public cible, ce sont des jeunes âgés de 12 à 25 ans qui ne demandent rien et ne fréquentent pas ou plus les structures dédiées. Ils sont souvent rétifs aux conseils prodigués, à tout ce qui à leurs yeux ressemble à un encadrement moral et à ceux qui leur disent comment ils devraient se comporter.

L'intervention des professionnels de l'association, est inscrite dans le champ de la protection de l'enfance, au carrefour d'une position préventive et d'une position de protection. Si le Conseil Départemental dans son schéma de Protection de l'Enfance souligne les nécessités de prévenir le plus en amont possible, de décloisonner les dispositifs et pratiques des institutions, de développer la concertation, et d'impliquer les parents, l'APS 34 s'engage de manière volontariste sur l'ensemble de ces registres. (Cf. fiche axe 5 Schéma Départemental). Elle agit sans mandat nominatif mais avec un mandat territorial, et est implantée depuis 2007 pour aller à la rencontre des populations jeunes sur des espaces informels de rencontres.

Les professionnels, de fait, sont connus et reconnus sur le territoire par nombre de jeunes, ce qui vaut un crédit de confiance qui autorise une relation empreinte de bienveillance mais aussi de stimulations.

La mission et la volonté de l'association est donc de les « raccrocher », mais aussi d'enrayer les processus de décrochage. C'est ce qui constitue l'ADN de l'APS 34 : rechercher les jeunes les plus démunis, les plus exclus et les situations les plus inextricables.

Il s'agit de construire et proposer des réponses adaptées aux évolutions, mutations, et urgences sociales.

C'est pour répondre à cette nécessité d'adaptation que la liberté éducative est impérieuse, c'est cette liberté qui permet de proposer des actions innovantes. Les

professionnels travaillent sur le lien, en s'efforçant d'acheminer une offre éducative sur l'espace public, d'où la nécessité de connaître les territoires d'intervention, de se faire accepter par les jeunes, les habitants, de construire, tisser des liens de confiance pour soutenir et accompagner, d'agir sur le territoire selon des logiques non cloisonnées, des formes mutualisées et coordonnées propices à l'initiative et à l'innovation.

Il s'agit de mettre en place des dynamiques de partage et de copartage, un agir ensemble, pour offrir aux jeunes vulnérables des espaces de sollicitude où ils peuvent trouver protection et reconnaissance.

2.1.2 – PRESENCE SOCIALE SUR LES TERRITOIRES DU DEPARTEMENT

Pour répondre à la nécessité d'adaptation, la liberté éducative des équipes de l'APS34 est impérieuse, c'est cette liberté qui nous permet de proposer des actions innovantes, actions qui peuvent parfois tordre les procédures car nous travaillons bien souvent à la marge compte tenu du public et des pratiques déviantes auxquelles nous sommes confrontés. Nous travaillons sur le lien, nous nous efforçons d'acheminer une offre éducative sur l'espace public, en plein air et cela se construit dans la durée.

L'action de prévention spécialisée se décline selon 5 axes principaux :

- Le travail de rue et la présence sociale, c'est assurer une présence et une implication sur le terrain,
- L'accompagnement individuel des jeunes et des familles en difficulté,
- La mise en place d'actions collectives éducatives,
- Le développement social local (DSL),
- Le travail en partenariat.

La finalité de l'action de prévention spécialisée :

Il s'agit d'une intervention éducative et sociale, à la fois individuelle et collective auprès de personnes dont la situation sociale et le mode de vie risquent de les mettre ou les met effectivement en marge des circuits économiques, sociaux, culturels auxquels ils participent peu, et dont ils utilisent difficilement les possibilités. En acheminant une

offre éducative sur l'espace public, sa finalité première est d'agir sur les phénomènes d'inadaptation sociale et les états de souffrance :

- En menant des actions éducatives visant à aider les jeunes à se prendre en charge dans le domaine de leur vie personnelle, de leur travail et de leurs loisirs,
- En contribuant au maintien ou au rétablissement des règles de vie sociale au sein de la population d'un quartier, d'une ville,
- En participant au développement de la vie sociale et culturelle des quartiers (DSL),
- En promouvant les capacités existantes ou/et potentielles des habitants,
- En inscrivant sa démarche dans le temps comme pour toute action éducative, les transformations individuelles ou structurelles ne peuvent se réaliser que dans la durée,
- En valorisant les réseaux propres aux populations en difficulté et en les aidant à prendre conscience et à réaliser leurs réelles potentialités.

Afin d'aller plus avant sur nos méthodes de travail, nous avons décidé de faire un focus sur une méthode intimement liée aux fondamentaux de la prévention spécialisée et à la façon de rentrer en relation avec nos publics la technique du « aller vers ».

2.1.3 – LE PUBLIC

La Prévention Spécialisée s'adresse à des jeunes 12/25 ans en situation de fragilité qui n'ont pas trouvé, qui ne trouvent plus ou qui refusent l'accompagnement éducatif et social proposé.

Plusieurs typologies de public :

- Des jeunes de 16 à 25 ans en démarches d'insertion ou de formation. Certains peuvent présenter des fragilités (manque de soutien familial, précarité...),
- Des regroupements de jeunes venant d'autres quartiers ou villes,
- Des jeunes en décrochage ou en errance,
- Des jeunes mineurs, âgés de 13 à 16 ans, garçons comme filles.

La majorité des mineurs rencontrés sont en rupture, qu'il s'agisse d'une rupture familiale (fugue de chez leurs parents), ou institutionnelle (fugue de leur établissement d'accueil). Certains sont attirés par la vie à la rue. Ils en ont une représentation très idyllique. Qu'ils soient filles ou des garçons, ces jeunes sont toujours en mouvement, les rencontres sont fugaces, éphémères et pour l'instant assez superficielles. Ces adolescents sont pris dans une forme de « lune de miel », embrassant un sentiment de pseudo liberté. Mais ces jeunes nous donnent l'impression d'être en fuite perpétuelle.

Le point fort de l'APS 34 est sa technicité pour l'entrée en relation avec un public jeune, fragilisé et fortement précarisé. L'intervention en présence sociale et son mode « d'aller vers » répond à des besoins multiples : observations croisées, approche des groupes, dynamique des groupes et approche systémique, sécurisation des professionnels.

Le travail en partenariat est une donnée primordiale pour répondre au mieux aux problématiques rencontrées par les jeunes. L'approche généraliste des professionnels de l'APS 34 entraîne le renforcement et le développement du tissu d'acteurs de l'insertion, du soin pouvant graviter autour des jeunes (comme l'Association CORUS, le SAMU social, la Mission Locale Jeunes, la Maison des Adolescents 34, les antennes départementales, Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie Arc en Ciel etc.).

Des temps de travail interinstitutionnels, avec des partenaires comme le CAARUD Réduire les Risques, les médiateurs du Pôle Urgence de l'AVITARELLE, sont autant d'exemples qui valorisent notre capacité à co-construire. Des dispositifs, développés avec les partenaires, viennent consolider la reconnaissance du travail mené par l'association. Ces partenaires qui interviennent dans différents champs d'action sont autant de support à la rencontre pour des jeunes en situation de fragilité. Ce sont autant de lieux-ressources pour étayer l'accompagnement éducatif.

II – VIE ASSOCIATIVE

2.1 - LES INSTANCES ASSOCIATIVES

Le Conseil d'administration s'est réuni 2 fois en 2020.

Le Bureau, constitué de 8 administrateurs bénévoles, s'est réuni 5 fois sur convocation du Président.

Arrivée de nouveaux membres :

Le Bureau a eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres en 2020 :

Vincent HUBAULT et Anne CHALLIES

2.2 – MOUVEMENTS DE PERSONNEL PREVENTION SPECIALISEE

Au total, en 2020 nous comptabilisons 13 entrées et 11 sorties sur les services de prévention spécialisée :

Qualification	Date déb contrat	Date fin contrat	Type de contrat	Temps
Educateur spécialisé	19/10/2020		CDD	35h
Educateur spécialisé	14/09/2020		CDD	35h
Educateur spécialisé	10/09/2020	18/10/2020	CDD	35h
Apprentie éducatrice spécialisée	01/09/2020	31/08/2023	Apprenti	35h
Secrétaire comptable	01/08/2020	30/06/2021	CDD	35h
Educateur spécialisé	27/02/2020		CDI	35h
Monitrice éducatrice	24/02/2020	18/12/2020	CDD	35h
Educatrice spécialisée	24/02/2020		CDD	35h
Educateur spécialisé	24/02/2020		CDI	35h
RUIS	15/01/2020		CDI	35h
Educatrice spécialisée	06/01/2020		CDI	35h
Educatrice spécialisée	02/12/2019	05/08/2020	CDI	35h
Educatrice spécialisée	01/10/2019	31/01/2020	CDD	35h
Educateur spécialisé	05/11/2018	04/09/2020	CDI	35h
Responsable administrative et communication	12/02/2018	31/08/2020	CDI	35h
Educateur spécialisé	13/11/2017	09/10/2020	CDI	35h
Apprentie monitrice éducatrice	02/11/2017	31/07/2020	Apprenti	35h
RUIS	28/11/2016	15/01/2020	CDI	35h
Educatrice spécialisée	06/07/2015	01/01/2020	CDI	35h
RUIS	26/05/2008	30/11/2020	CDI	35h

2.3 - PLAN DE FORMATION 2020

Avec le maintien du taux de contribution à la formation professionnelle de 2.30% de la masse salariale (obligation légale à 2%), l'APS34 met en place une démarche de formation au bénéfice de l'évolution des salariés dans leur parcours professionnel, l'amélioration des pratiques et la qualité d'accompagnement : un effort de formation qui est en constante augmentation depuis 2015.

Type et nature	FORMATIONS	Dates	Nbres heures
Formations individuelles	- Le contrat à durée déterminée	06/07/2020	3 h
	- Télétravail	17/09 au 18/09/20	14 h
	- Recruter autrement : choisissez l'alternance	17/11/2020	2 h 30
	- Plan de développement des compétences	03/12/2020	2h30
	- Excel approfondissement	29/06 au 03/07/20	35 h
	- Tuteur référent	01/02 au 30/11/20	120 h
	- Langue arabe dialectal marocain	01/11/19 au 01/01/20	30 h
	- VAE DEES	02/05/2020 au 14/12/2020	24 h
	- VAE Monitrice éducatrice	24/10/2020 au 23/10/2021	24 h
Formations collectives 16 Salariés	- Bientraitance Communication non violente	Du 17 au 18/09/2020 Du 08 au 09/10/2020	28 h

FORMATIONS LONGUES			
- 1 salarié	- DEIS.....	888H	Du 09/2018 au 12/2021
- 1 salariée	- CAFERUIS.....	840H	Du 03/2019 au 30/01/2021
- 1 salarié	- CAFERUIS.....	540H	Du 03/2019 au 30/01/2021
- 1 salariée	- Intervention et thérapie familiale systémique	560H	De 09/2019 à 06/2023

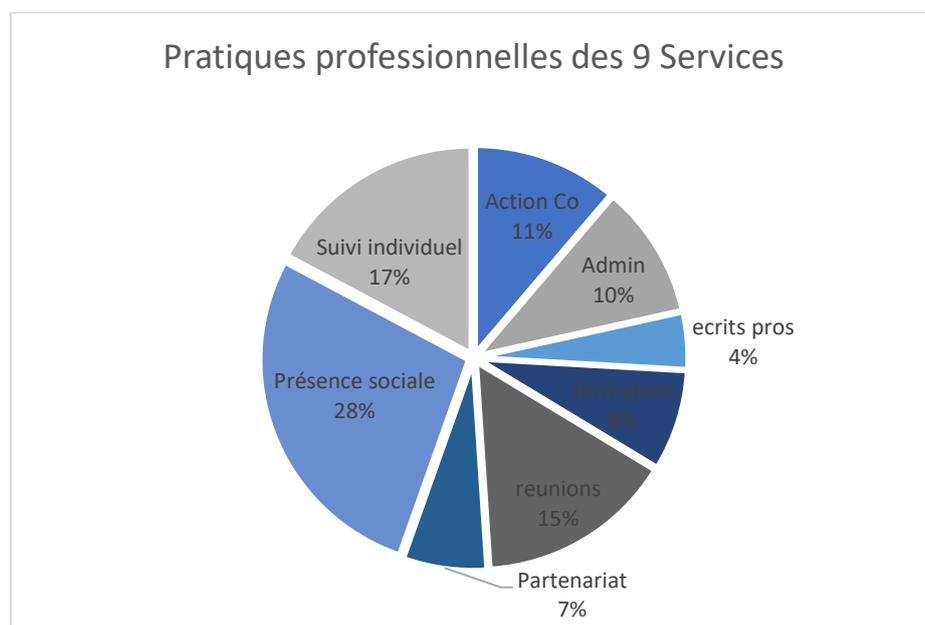
III – ACTIVITE 2020

3.1 – L'ACTIVITE EN CHIFFRES

Les données chiffrées illustrent l'activité des 9 services de prévention spécialisé suivants :

- A. Béziers
- B. Sète
- C. Frontignan / Villeneuve-Lès-Maguelone
- D. Montpellier Ouest
- E. Montpellier Nord
- F. Montpellier Centre
- G. Montpellier Sud
- H. Communauté de Communes du Pays Lunellois (CCPL)
- I. Service inter-secteurs Jeunes Majeurs (SIJM)

3.1.1 – Pratiques professionnelles pour l'ensemble des éducateurs en prévention spécialisée

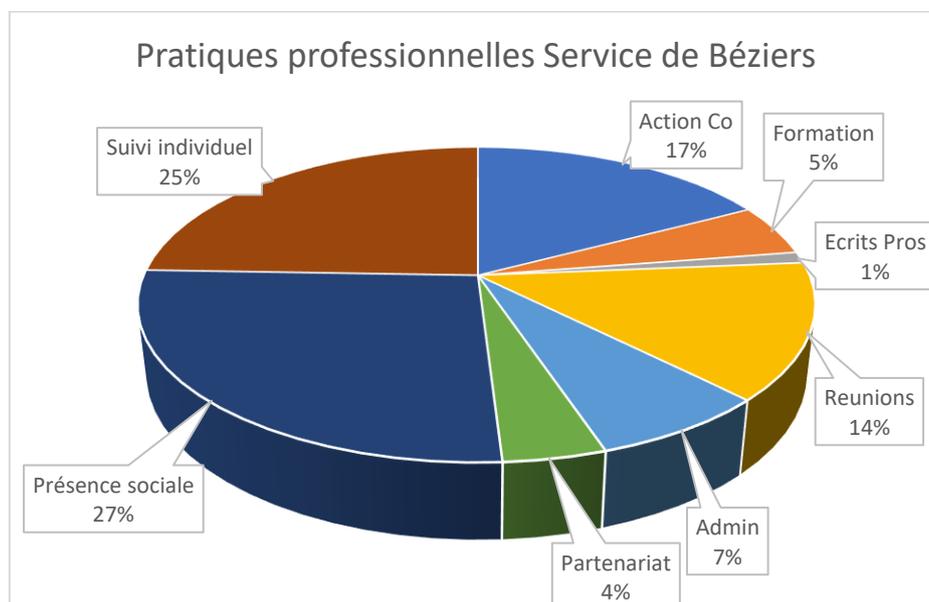


En 2020, il est à noter que les chiffres du SIJM sont intégrés. Nous constatons :

- Une hausse de la présence sociale : +3%
- Une hausse du temps dédié au partenariat : +3%
- Une hausse du temps consacré aux accompagnements individuels : +5 %
- Une baisse des actions collectives : -4%
- Une baisse des temps dédiés à l'organisation interne : - 6%

3.1.2 – Pratiques professionnelles par services

A – Béziers



Dans cette répartition des pratiques professionnelles du service de Béziers en comparant avec l'activité 2019, on observe une forte augmentation du temps de présence sociale en rue (27%) et des suivis individuels (24%) tandis que le pourcentage d'actions collectives est légèrement inférieur aux années précédentes (17%).

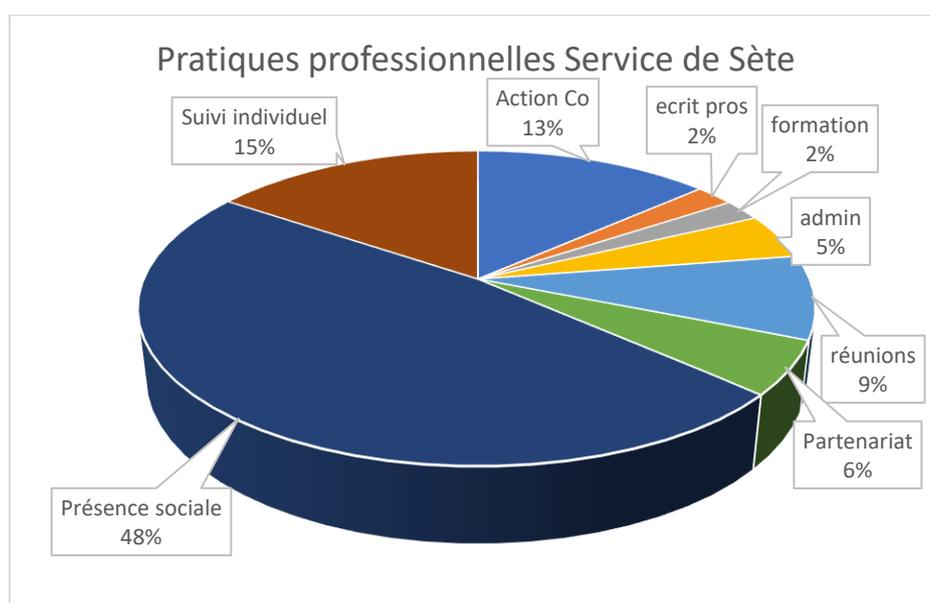
L'arrivée d'un cinquième éducateur sur le service a favorisé une présence en rue plus régulière. Le relais sur les suivis individuels a permis de répartir le temps de travail de manière à renforcer le travail de rue.

La crise sanitaire en cours a eu des conséquences sur l'augmentation des accompagnements individuels. Les problématiques de décrochage scolaire, de précarité, d'insertion sociale et professionnelle, d'accès au droit commun et de justice se sont largement accentuées. De plus, les actions collectives étant plus difficiles à mettre en place, l'équipe a dû adapter ses pratiques professionnelles en accompagnant davantage en individuel, là où aurait été construite une démarche collective basée sur une problématique spécifique mais partagée par plusieurs jeunes.

Le taux de partenariat paraît faible et est en diminution par rapport à 2019 mais s'explique en grande partie par l'absence de construction de projets collectifs en partenariat cette année et par une réadaptation des modalités du travail en partenariat qui s'est concentré sur les échanges en lien avec les suivis individuels.

Enfin la crise sanitaire a obligé l'équipe à se recentrer sur ses propres modalités d'organisation et de réalisation du travail de prévention spécialisée parfois au détriment du travail partenariat sachant qu'une partie du travail de partenariat préalablement réalisé par l'équipe a re-glissé sur les fonctions du chef de service.

B – Sète



L'année 2020 est massivement marquée par la crise sanitaire qui est venue bousculer la société toute entière et donc, de manière frontale, le travail des éducateurs.

Ainsi, sur Sète, en comparaison avec l'année 2019, les actions collectives sont en légère baisse. En effet, seules les vacances scolaires d'hiver et d'été ont pu être propices à du travail collectif, notamment des sorties loisirs à l'attention du public collégiens. Freinés dans ses actions sur les vacances scolaires de printemps, d'automne et de Noël, l'équipe a dû adapter sa présence selon les mesures gouvernementales et les réalités de la fréquentation de l'espace sur le territoire d'intervention.

Contrairement à d'autres territoires d'APS 34, les demandes d'accompagnement individuel ne se sont pas amplifiées avec le confinement. Le thème prévalent dans les accompagnements individuels reste la santé. Cela est lié, mais pas seulement, au partenariat extrêmement efficient avec le Centre d'Examen de Santé du Département. Nous pouvons aussi citer un partenariat qui se développe avec l'Association Être ô Monde ; l'équipe a mis en lien plusieurs jeunes pour un suivi avec un psychologue. La santé, c'est aussi accompagner de façon anonyme des jeunes vers un centre de dépistage ou pour une contraception d'urgence.

La santé est un axe majeur et prioritaire que l'équipe a inscrit dans le PSET. Assez étonnamment, les enjeux de santé individuelle et « communautaire » sont souvent un sujet abordé en travail de rue.

L'équipe de Sète, cette année encore, fait montre d'un important investissement dans le travail de rue ; l'augmentation significative est liée à la baisse du temps de travail sur les actions collectives.

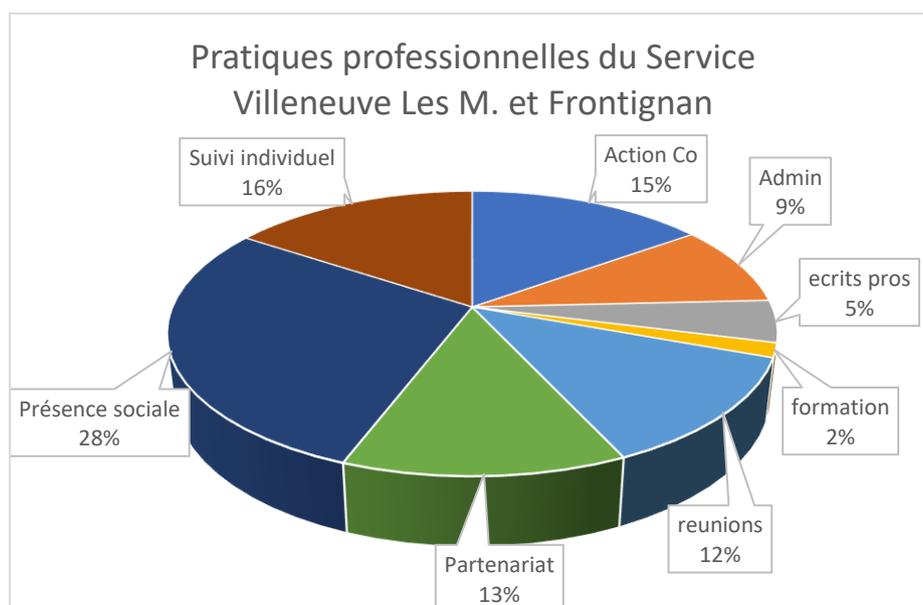
Notons dans ce temps de présence sociale, une présence assidue au sein du collège Jean Moulin. L'équipe y est présente les lundis midi, les mardis après-midi pendant les temps de récréations. S'ajoutent à ces temps de récréation, des temps où nous proposons des ateliers débats ou jeux de plateau auprès de toutes les classes de 4^{ème} et de 3^{ème} sur des thèmes comme la santé, la prévention et les sujets de société.

L'équipe développe d'autres temps de présence sociale notamment les temps de présence sociale numérique. Cette pratique est développée beaucoup plus précisément et en profondeur plus tard dans ce rapport d'activité.

L'année 2020, avec tout sa complexité, nous a permis de développer une diversité de présence sociale. Ainsi en temps de presque confinement, nous avons amplifié nos présences au centre commercial le plus proche à savoir Auchan ; ce qui nous a permis de rencontrer quelques familles. Durant l'été, nous étions présents régulièrement aux abords de la plage des jets d'eau, endroit propice pour rencontrer des jeunes du quartier. De plus, nous avons fait la démarche d'aller en centre-ville de temps en temps afin de rencontrer les jeunes dans un autre contexte. Ces temps hors du territoire se font en plus de nos présences habituelles sur le quartier.

En définitive, nous allons là où les jeunes vont en prenant soin d'adapter notre stratégie du « aller vers » selon le contexte. De manière générale, les jeunes accueillent de manière très positive notre présence dans ces différents endroits.

C – Frontignan / Villeneuve-Lès-Maguelone

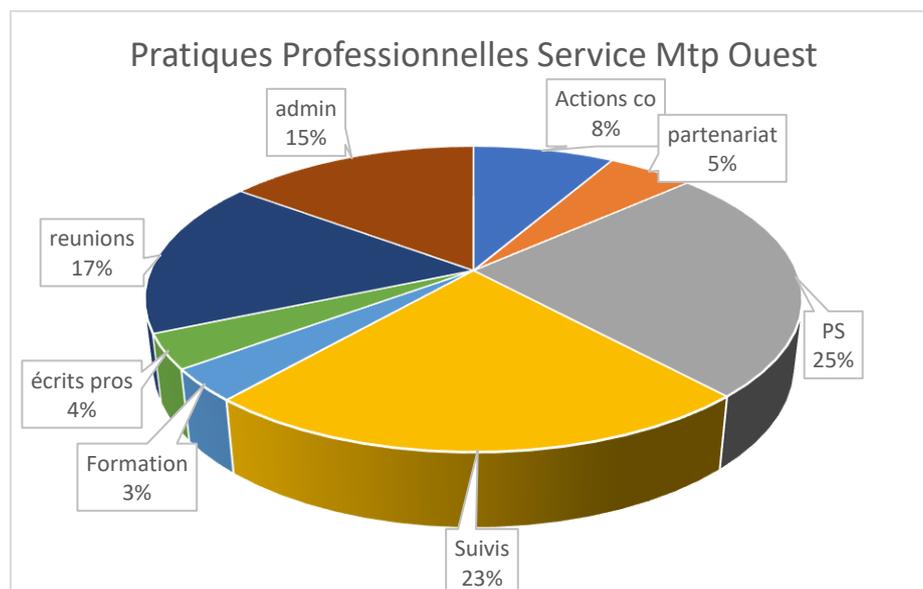


Les statistiques de 2020 montrent que le temps de travail de l'équipe dédié au **partenariat** a légèrement augmenté, atteignant les 13% contre 10% en 2019. La forme de ce partenariat a cependant changé, passant du mode diagnostic en 2019 (dû à la récente implantation de la nouvelle équipe sur le territoire) à une volonté de créer des projets communs et de collaborer avec les différents partenaires en 2020, notamment lors de la sortie du 1^{er} confinement en mai 2020.

Le temps de **présence sociale de l'équipe** (en légère augmentation en 2019) s'explique de plusieurs façons et est à resituer dans un contexte. Malgré l'absence physique sur les territoires pendant plusieurs mois lors du premier confinement, l'équipe a non seulement maintenu sa présence sociale sur les réseaux sociaux, mais également renforcé sa présence sociale physique à la sortie du confinement et tout au long de l'année. D'autre part, l'impossibilité de faire des actions collectives durant plusieurs mois à cause de la situation sanitaire, a poussé l'équipe à maintenir le lien avec les jeunes et les familles par des séquences de travail de rue plus longues et quotidiennes.

Grâce à un travail mené en amont par le biais de différentes **actions collectives** en 2019, l'équipe a pu porter une attention plus particulière sur les **suivis individuels** en 2020. En effet, les actions collectives ont permis d'entrer en lien et de créer une relation avec les jeunes, notamment avec les 18-25 ans, qui ont le plus besoin d'être accompagnés dans leurs démarches (insertion professionnelle, accès au droit, logement/hébergement...). Les accompagnements individuels sont ainsi passés de 9% en 2019 à 16% sur 2020.

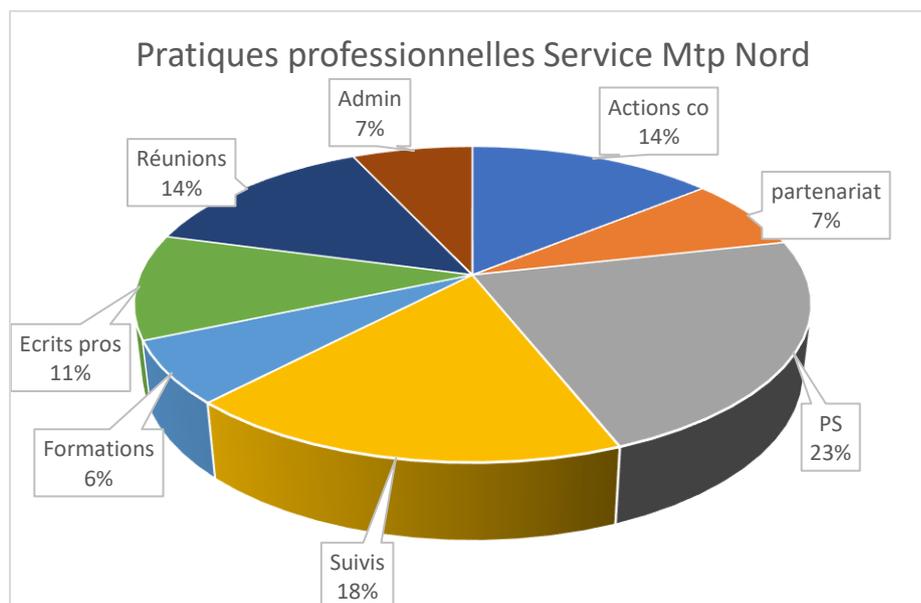
D – Montpellier Ouest



L'année 2020 est marquée par l'adaptation de notre pratique à différents niveaux. Les mesures sanitaires ont considérablement réduit les actions collectives qui représentaient 13% en 2019 et 8% en 2020. Malgré le confinement de 2 mois qui a nécessité l'arrêt de notre pratique en présentiel sur le terrain, nous pouvons constater que le volume de présence sociale est maintenu à 25% de notre activité annuelle. En effet, la crise sanitaire de COVID 19 nous a amené à renforcer notre présence sociale sur les territoires et a donc permis la stabilité du volume de l'activité de PS. Aussi, les besoins du public ont également évolué (en liens avec la crise sanitaire), nous pouvons alors constater une augmentation significative des suivis individuels soit 23% en 2020 contre 10% en 2019.

Cette croissance d'accompagnements individuel nous a amené également à développer notre pratique d'écrits professionnels qui représente 4% de l'activité sur l'année 2020.

E – Montpellier Nord

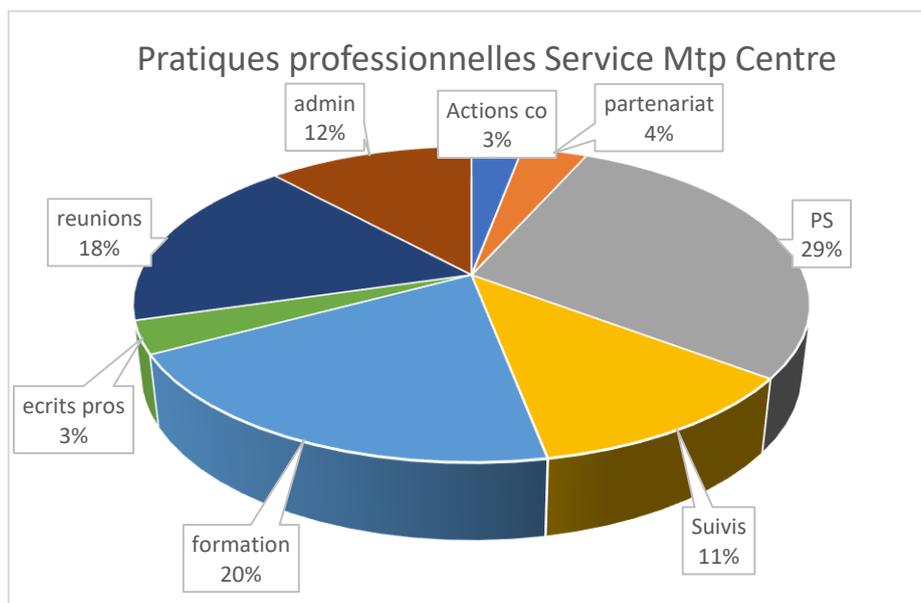


Malgré la crise sanitaire et son cortège d'empêchements et de restrictions durables, l'équipe a su maintenir une activité de contact et de présence sociale fort appréciable dans ces conditions (23% versus 30 % en moyenne en temps ordinaire), grâce notamment à des pratiques de communication numérique compensatoire et à une forte volonté des professionnels à arpenter les terrains dès que possible, alors que les lieux institutionnels ou de convivialité offrant des espaces de rendez-vous, ou de concertations collectives n'offraient plus de capacité d'accueil.

L'activité est marquée par un doublement des accompagnements individuels par rapport aux années précédentes, et par conséquent par une sollicitation plus importante des acteurs de l'accompagnement social (aide alimentaire, accès au logement, santé mentale, mise à l'abri d'urgence...).

Evidemment les actions collectives ont été réduites, cependant une démultiplication des sorties à la journée avec des groupes restreints et la mise en œuvre de deux chantiers éducatifs ont permis de maintenir des dynamiques d'établissement de liens et éducatives.

F – Montpellier Centre

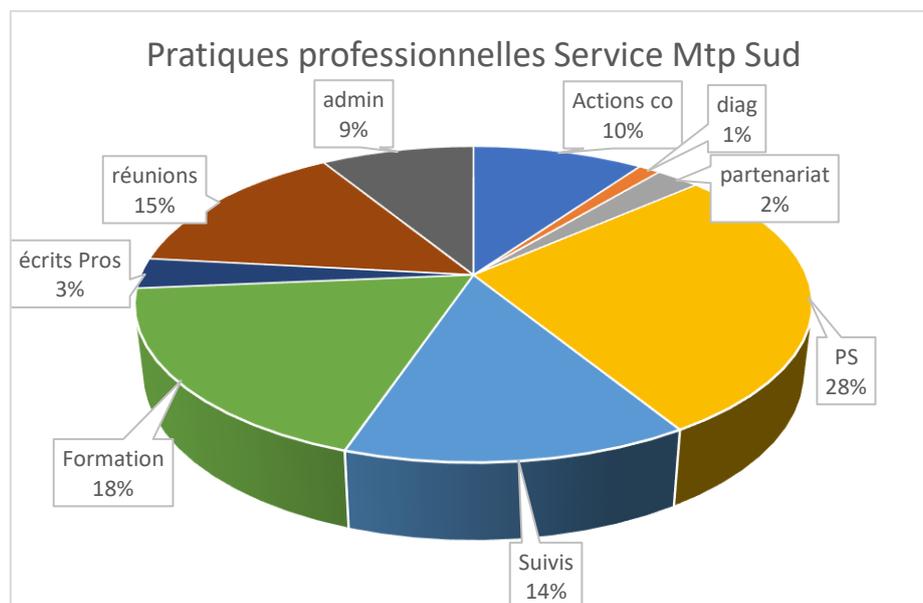


Il est à noter un temps de formation à 20 %. Cela s'explique par l'accueil sur le service d'une éducatrice en formation en alternance, et la formation longue sur l'intervention systémique d'une seconde éducatrice.

La présence sociale de 29 % s'explique par la connaissance de la dynamique du territoire et des groupes qui y sont présents, et par le maintien du lien avec les jeunes connus du service.

Pour beaucoup, en errance, sans domicile fixe, parfois sans téléphone, les éducateurs doivent pouvoir être « trouvés » par les jeunes qui cherchent à les rencontrer. Progressivement, les travailleurs sociaux leur proposent des rendez-vous individuels afin de construire un accompagnement jalonné de rencontres. Se travaille ainsi la reprise d'un rythme, la projection, l'anticipation. De rencontres informelles et spontanées, nous avons fait le constat de l'augmentation de prises de rendez-vous individualisés à partir du dernier trimestre 2020.

G – Montpellier Sud

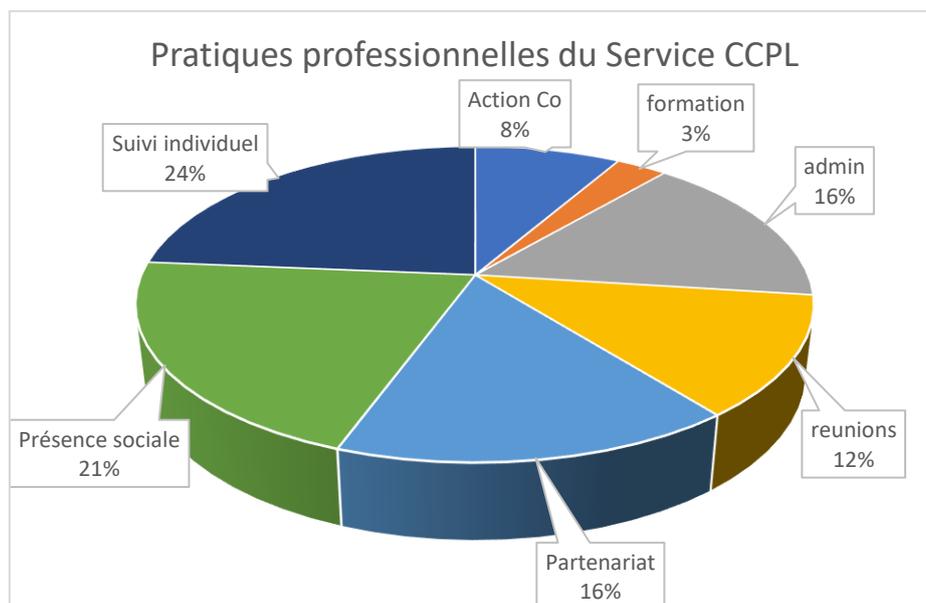


Le service accueille une éducatrice en formation en alternance et une des salariés a suivi la formation CAFERUIS.

La mise en place d'une « permanence éducative » sur le quartier St Martin a permis de progressivement décaler les sollicitations exprimées « en urgence » vers des temps dédiés. La permanence éducative signifie une présence fixe hebdomadaire en un temps et un lieu repérés.

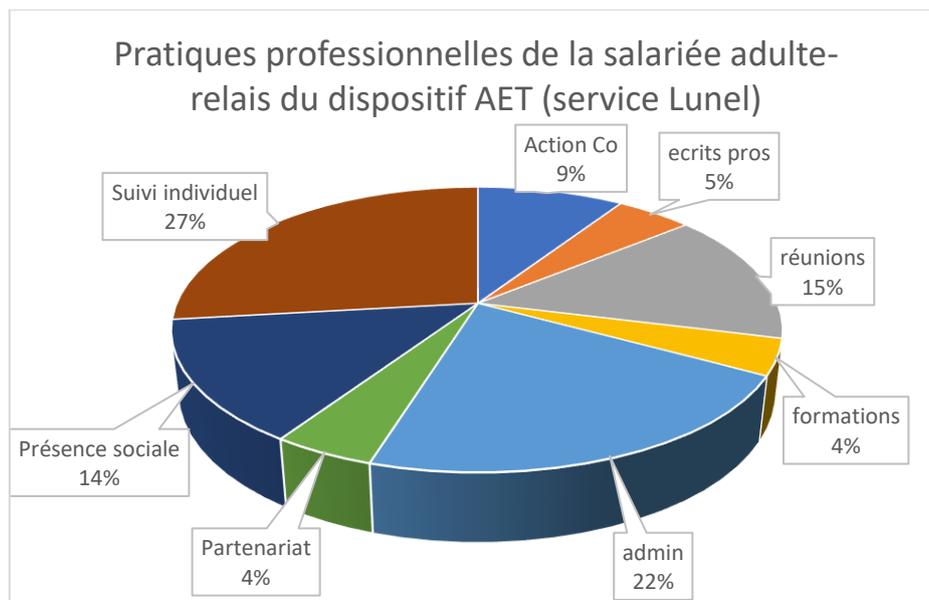
Une convention signée avec la MPT Escoutaire fin 2019, nous a permis de signifier aux jeunes la présence des travailleurs sociaux dans son enceinte, sur un créneau dédié à leur accueil. Les jeunes ont pu faire part de leur satisfaction à expérimenter un temps « rien qu'à eux », loin du groupe de pairs. Ces temps leur ont permis de verbaliser plus sereinement, et de façon confidentielle, leurs difficultés.

H – Communauté de Communes du Pays Lunellois (CCPL)



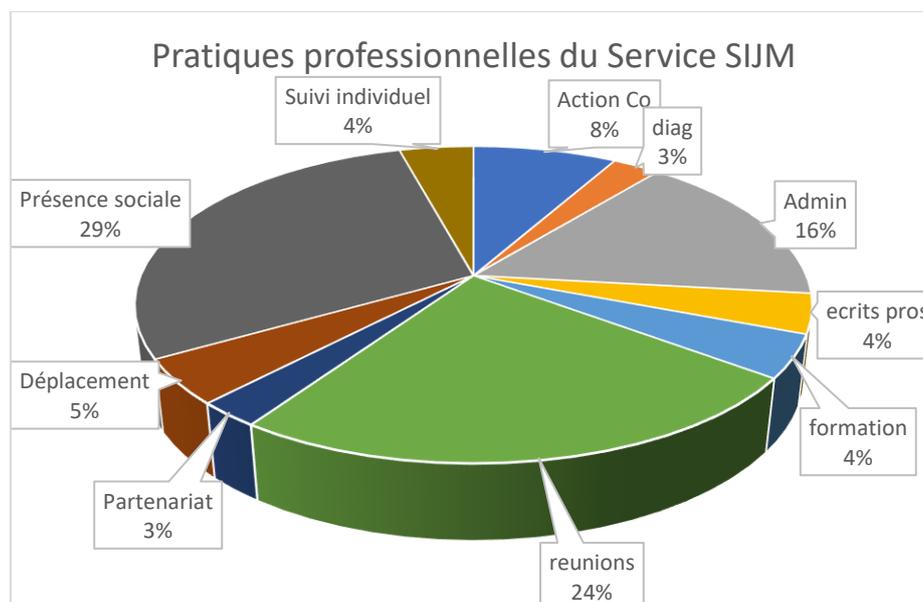
L'année 2020 est une année d'adaptation de nos pratiques professionnelles par rapport au contexte sanitaire. Au-delà d'une légère diminution des PS qui représentaient 27% en 2019 contre 21% en 2020, nous pouvons constater au bénéfice des jeunes et leurs familles une augmentation des suivis individuels, soit 24% en 2020 contre 16% en 2019. Aussi, le maintien à 8% de la pratique d'action collective est importante à souligner dans le contexte car celui-ci a nécessité une forte adaptation face aux mesures sanitaires.

La croissance la plus significative de notre pratique 2020 concerne notre action en partenariat qui représentait 3% en 2019 contre 16% cette année. Soit une pratique 5 fois plus importante en 2020.



Le Dispositif d'Accueil des Exclus Temporaire « AET » de Lunel fait partie intégrante de notre pratique de prévention spécialisée et celui-ci s'est montré particulièrement efficient sur cette année 2020. Pendant la période de confinement, le dispositif s'est adapté aux besoins des familles et des jeunes en permettant un accompagnement dans la continuité pédagogique, en distanciel. Et après le confinement ; les liens entre le public et les établissements scolaires ont été maintenus et renforcés, en particulier pour faciliter la reprise. L'AET montre une augmentation de l'ensemble de nos pratiques professionnelles, notamment sur les suivis individuels qui représentent 21% en 2019 contre 27% en 2020. Cela entraîne, par conséquent, la hausse de la pratique d'écrits professionnels qui représente 5% de l'activité.

I – Service Inter-secteurs Jeunes Majeurs (SIJM)



Service bien particulier puisqu'il agit en soirée habituellement de 18 à 23 heures, tout en s'adaptant aux différentes mesures sanitaires, cette équipe a pu adapter en permanence les horaires de présence sociale en maintenant à près de 30 % cette activité essentielle.

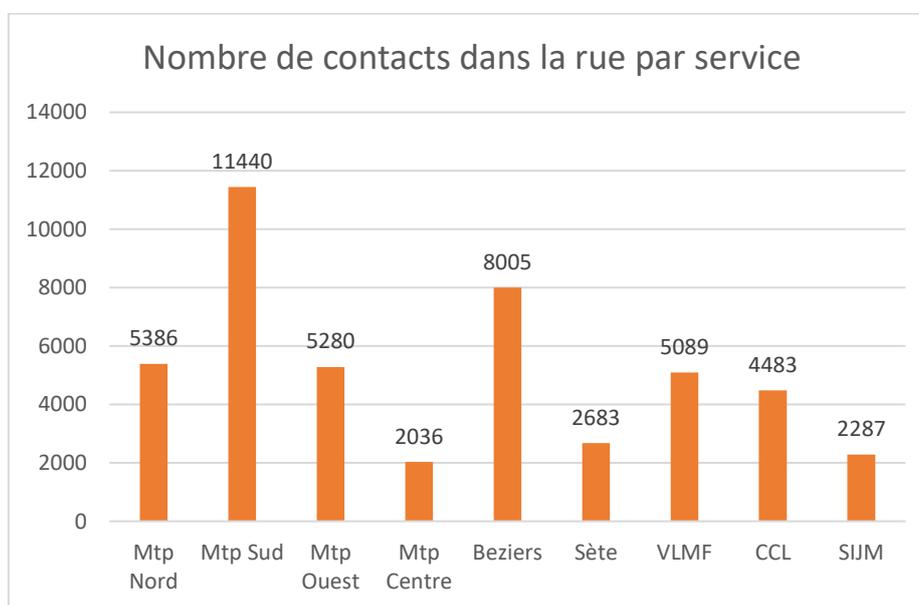
Malgré de nombreux contretemps pour disposer de son unité mobile (camion customisé et aménagé pour accueillir du public en rue), le service est resté constamment actif afin de poser les jalons d'interventions en soirée avec le concours de partenaires, par contre extrêmement empêchés par les incidences de la pandémie.

Le temps de réunion qui semble très important ainsi comptabilisé, correspond cependant à un temps d'installation de ce service nouvellement créé en 2020 (début décembre 2019) et à de nombreuses élaborations tant en matière de diagnostic que de projections partenariales couvrant trois territoires (Mosson et Petit Bard/Pergola à Montpellier, et Lunel).

3.1.3 – Nombre de contacts établis dans la rue pour les 9 services

Année	2019	2020
Nombre total de contacts	51 133	46 589

Le nombre de contacts est moins élevé qu'en 2019, ce qui s'explique par les périodes de confinement et couvre feux.



SERVICES	M<12ans	F<12ans	M 12-17ans	F 12-17ans	M 18-21ans	F 18-21ans	M 22-24ans	F 22-24ans	M>25ans	F>25ans	TOTAL	Cell famille
BEZIERS	147	42	2677	828	2137	498	887	229	416	144	8005	302
CCPL	222	114	2073	1284	163	29	83	18	260	237	4483	213
FRONTIGNAN - VLM	136	138	1447	919	1523	118	291	19	238	260	5089	126
MONTPELLIER CENTRE	42	42	278	150	453	235	216	99	340	181	2036	48
MONTPELLIER NORD	181	129	944	337	1255	443	1040	214	509	334	5386	193
MONTPELLIER OUEST	123	64	1148	598	1431	256	1036	24	465	135	5280	729
MONTPELLIER SUD	896	629	3207	1399	1950	459	1183	192	1084	441	11440	253
SETE	54	24	1372	376	154	148	205	65	184	101	2683	116
SIJM	259	118	499	170	430	69	308	31	338	65	2287	93
TOTAL	2060	1300	13645	6061	9496	2255	5249	891	3834	1898	46689	2073

▪ MPL SUD

Deux créneaux de présence sociale devant les collèges du secteur ont été mis en place. Ces temps permettent aux éducateurs de rencontrer et rester en contact avec les adolescents. Le parvis du collège Gérard Philippe est propice aux échanges. Petit à petit, c'est l'équivalent d'une classe entière qui est rencontrée à chaque sortie de collège.

Plutôt calme en règle générale, le secteur Croix d'Argent a vu réapparaître des groupes cette année. Le secteur St Martin reste le plus dense des quartiers du service Montpellier Sud.

Sur le quartier de TOURNEZY, l'équipe est principalement en lien avec un groupe d'une vingtaine de jeunes garçons de 16 à 22 ans. Toujours présents au même endroit et très ouverts à la discussion, l'instauration d'une relation de confiance s'est rapidement installée depuis l'implantation. L'espace public sur ce quartier est très peu fréquenté par d'autres publics (familles, jeunes filles, adolescents...).

Les efforts de présence devant les collèges ont porté leurs fruits par la rencontre de nombreux adolescents et leurs familles, ainsi qu'un rapprochement avec les équipes des établissements (assistances sociales, CPE, directrice de SEGPA et principaux adjoints). Ensemble, des actions de prévention des ruptures de parcours scolaires ont

pu être construites. Deux conventions ont été signées en fin d'année afin d'expérimenter l'accueil par notre service des collégiens exclus temporairement.

Le service va poursuivre en 2021 ses actions de rajeunissement du public en continuant à axer son intervention auprès des collégiens.

- **BEZIERS**

Le nombre de contact en rue est à l'image de la présence des équipes sur leurs secteurs d'intervention. On observe une majorité de contacts sur la tranche d'âge des 12-17 ans correspondant aux collégiens et lycéens avec une répartition genrée plutôt équitable. Une augmentation de la présence sur l'espace public de la population féminine est à souligné et s'explique peut-être par une modification du rapport intérieur/extérieur de cette jeunesse qui a connu des périodes de confinement et de couvre-feu.

Les 18-21 ans sont également très présents lors des présences sociales même si l'on remarque une autre répartition genrée de l'espace public. Les jeunes ayant plus de 21 ans sont plus présents sur le secteur de le Devèze que sur celui du Centre-Ville de Béziers.

- **SETE**

Même si nous pouvons noter un nombre total de contacts en rue en diminution de 25%, ce constat est à relativiser car cette diminution est certes très marquée chez les plus jeunes (moins de 12 ans) mais au contraire nous notons une augmentation des contacts chez les plus de 18 ans. Nous pouvons émettre l'hypothèse que les parents des enfants les plus jeunes ont changé de comportement vis-à-vis des sorties de leurs enfants notamment en fonction des niveaux de confinement, et peut être surtout du sentiment d'insécurité ressenti (démantèlement réseau de trafic qui s'est suivi d'une lutte d'occupation du territoire par des bandes en rivalité pour obtenir ce « nouveau marché »). Notons, enfin, dans ce contexte une sur-représentation des hommes dans les contacts que nous avons pu construire.

- **FRONTIGNAN/VILLENEUVE-LES-MAGUELONE**

La diminution de contacts s'élève à 20 % comparée à 2019, elle correspond « grosso modo » à la période du premier confinement. Cette diminution est massive chez les moins de 12 ans mais aussi chez les plus de 25 ans. En ce qui concerne les moins de 12 ans, l'hypothèse émise réside dans les différentes mesures de confinement et de restriction de l'espace public. Pour les plus de 25 ans, l'explication sans être exhaustive semble plurifactorielle, confinement et couvre-feu, accès à l'emploi et ou formation pour d'autres, incarcération et sur mobilisation des forces de l'ordre dans les quartiers.

- **MPL OUEST**

Malgré la période de confinement en 2020, le nombre de contacts dans la rue n'a pas été impacté. Dans sa globalité, toutes tranches d'âges confondues, nous pouvons constater que le service Montpellier Ouest a réalisé 2131 contacts de plus que l'année précédente (5280 en 2020 contre 3149 en 2019). Il est à noter que le renforcement de la présence sociale de l'équipe sur les différents territoires, en sortie de confinement, a permis cette croissance. Les temps de présences sociale étant priorités au sein des quartiers mais également aux abords des établissements scolaires ont permis de rencontrer un public plus jeune et mixte.

Aussi, cette stratégie a également fait évoluer le nombre de contacts avec les familles (cellules familiales) qui représentaient 219 contacts en 2019 contre 729 en 2020 soit une augmentation de 467 contacts avec les cellules familiales sur l'ensemble du territoire d'intervention.

Sur cette année 2020, le nombre de contacts en rue est donc en croissance. Aussi, à partir du renforcement des présences sociales sur les territoires, il est à noter que cette croissance se remarque principalement chez les « jeunes filles et femmes » tous âges confondus. Ça représente 1077 contacts en 2020 contre 788 en 2019 soit une augmentation de de 289 contacts. Le public féminin de 18 à 21 ans est le principal concerné par cette évolution (40 contacts en 2019 contre 256 en 2020). L'axe de travail sur « mixité et les rapports de genres » va donc pouvoir évoluer sur l'année 2021. Le travail avec les familles sera aussi à renforcer du fait d'une augmentation

significative des contacts ; 262 contacts en 2019 et 729 en 2020 soit une croissance de 467 contacts. Cela s'explique en partie avec le lien important créé avec les établissements scolaires et le travail autour du décrochage scolaire lors des phases de déconfinements.

- **CCPL**

Sur le territoire, la période de confinement a véritablement impacté le nombre de contacts en rue. En effet, malgré une présence sociale renforcé, le déconfinement a été une période difficile à mettre en œuvre pour les habitants. Aussi, nous pouvons faire le lien de cette diminution avec la mobilité des groupes sur et à l'extérieur du territoire. C'est ainsi que le nombre de contacts de l'année 2020 représente 4483 contre 6294 en 2019 soit une diminution de 1811 contacts.

Le territoire Lunellois propose un autre regard sur cette année, notamment avec un effet de déplacement des groupes et une reprise « de vie ordinaire » plus complexe à mettre en œuvre. A partir de cette réalité de territoire, force est de constater une baisse des contacts dans l'ensemble des tranches d'âge et genres du public. Chez les hommes de 18 à 21 ans, les contacts passent de 483 en 2019 à 163 en 2020 soit une baisse de 320 contacts. La même tranche d'âge chez les femmes est également marquée par une baisse. Elle représente 113 contacts en 2019 contre 29 en 2020 soit une baisse de 84 contacts.

Toutefois, si certaines catégories montrent une baisse, le nombre de contacts avec les familles est, quant à lui, en augmentation : 213 contacts en 2019 et 309 en 2020 soit 96 contacts supplémentaires.

Ces constats sont significatifs à l'échelle du territoire d'intervention, il est donc important de maintenir voire renforcer nos présences sociales sur ces territoires, en organisant nos temps de présences en fonction des déplacements des groupes mais aussi de consolider notre présence auprès des familles.

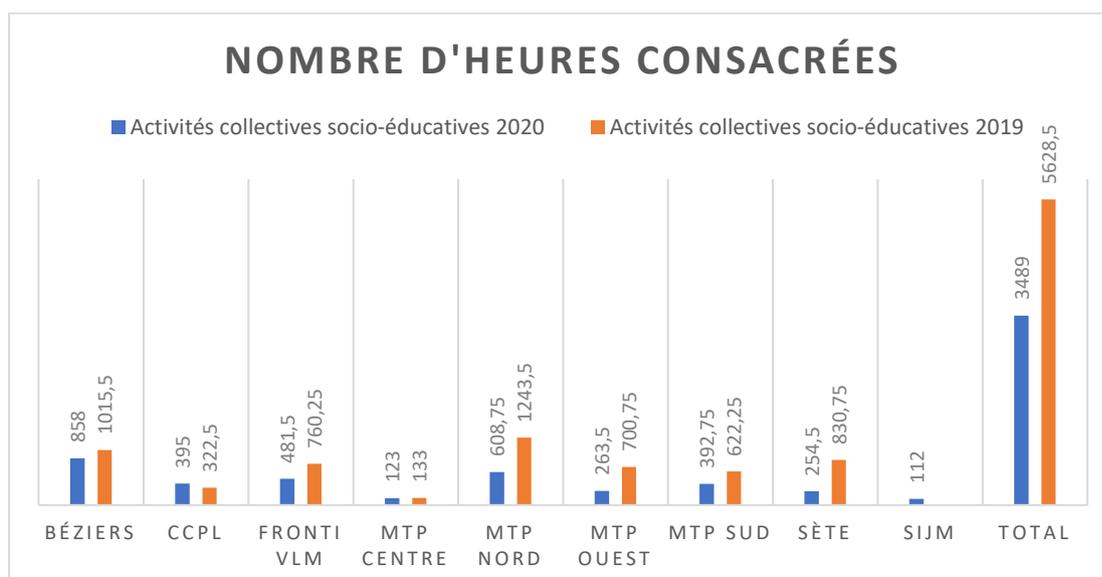
- **MPL Nord**

Evidemment, les restrictions de sortie dues au confinement et à la longue période de couvre-feu ont impacté le nombre de rencontres, notamment pour les jeunes collégiens fréquentés normalement par l'équipe lors de ses présences sociales hebdomadaires. La permanence hebdomadaire au centre social CAF a, elle aussi, souffert des mesures sanitaires réduisant ou interdisant sa tenue. Enfin, pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans qui représentent près de 60 % du public rencontrés et accompagnés sur le territoire de la Mosson, les interventions des forces de police afin de faire respecter les diverses mesures de confinement ont fortement réduit les regroupements, et engendré de nombreuses délocalisations de ceux qui s'y risquaient.

On dénombre par contre une très forte augmentation des accompagnements individuels au cours de cette période pour des jeunes confrontés à des situations sociales difficiles et multifactorielles.

3.1.4 – Les actions collectives éducatives

Nombre d'heures consacrées totales : 4344,25					
SERVICES	ACTIVITES COLLECTIVES SOCIO-EDUCATIVES	SEJOURS	CHANTIERS	AUTRE	TOTAL
BEZIERS	858	66	5	5,5	934,5
CCPL	395				395
FRONTI VLM	481,5	57,5			539
MTP CENTRE	123				123
MTP NORD	608,75	82,5	105,25	184,5	981
MTP OUEST	263,5	10,5	55,5	12,5	342
MTP SUD	392,75	11	70,5	10,5	484,75
SETE	254,5				254,5
SIJM	112		178,5		290,5
TOTAL	3489	227,5	414,75	213	4344,25



Un meilleur renseignement de l'activité sur la base de données permet de valoriser le travail des services dans la démarche d'élaboration de réponses adaptées aux groupes (accompagnement aux projets, recherches de supports adaptés, sollicitations des jeunes).

A – Les activités socio-éducatives (activités à la journée)

Les mesures de restrictions sanitaires ont conduit les services à repenser leurs modalités d'intervention. Les services ont pu témoigner de leurs difficultés face au manque de supports, notamment pour les collégiens, dont l'accroche et la relation passe par le « faire ensemble ». La période de l'été a permis de répondre à la plupart des nombreuses sollicitations de cette jeunesse qui a envie de sortir du quartier, de s'oxygéner, de quitter pendant un bref moment leur réalité, et trouver auprès des équipes éducatives une écoute bienveillante et un cadre sécurisant.

Typologie des participants aux activités socio-éducatives pour l'ensemble des services												
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /												
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-17 ans	12-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Béziers	12	6	69	27	9	8	1	2			7	141
CCPL	2	2	70	34	4		1				39	152
Lunel Atelier vélo	36	9	163	31	2		5	1	16	7	13	283
Fronti VLM	11	14	48	19	28	2					23	145
Mtp Centre			23	4								27
Mtp Nord	39	27	86	42	11	46	9	9			73	342
Mtp Ouest			23	20	6		3			6	7	65
Mtp Sud			97	7		15		1			3	123
Sète	1		74		16	10	11	4	1			117
SIJM												0

- **MPL SUD**

Le public ciblé sur les activités socioéducatives est principalement la classe d'âge « collégien » pour lequel l'activité de loisirs est l'outil d'entrée en relation et de maintien du lien le plus adapté. Un des premiers signes de décrochage est la non adhésion (ou l'exclusion) de ces jeunes de l'offre de loisirs proposée par les partenaires et dispositifs de droit commun. Les éducateurs, par le support de l'activité de loisirs, travaillent auprès des jeunes sur les attendus, codes de conduite et de savoir être en collectif, ainsi que la maîtrise et la communication non violente. L'activité socioéducative est également un moyen de rentrer en contact avec les familles de ces jeunes leur permettant de connaître leur environnement de vie et d'échanger avec le parent sur d'éventuelles difficultés.

Au-delà des sorties de groupe organisées, le service a mené des animations sur le quartier St Martin, deux soirs par semaine au mois de juillet avec de nombreux partenaires, puis un soir par semaine au mois d'août. Ces temps de loisirs ont rassemblé de nombreux jeunes habitants, chaque soir.

- **MPL CENTRE**

Plusieurs sorties ont pu être réalisées pendant l'été, notamment avec les jeunes du quartier AIGUELONGUE. L'équipe a également préparé avec un groupe sa participation au Raid Aventure de Hérault Sport qui a finalement été annulé. Des sorties plein air ont été programmées en remplacement.

- **LUNEL**

Les actions collectives réalisées par l'équipe concernent fortement les familles, en effet l'organisation d'actions autour du soutien à la parentalité est un axe fort dans le projet de territoire.

Aussi, l'atelier Vélo intégré à la pratique de prévention spécialisée et l'AET ont été maintenus dans le but de maintenir du lien mais également de continuer de travailler l'accès à la mobilité douce qui se développe sur le territoire.

- **MTP OUEST**

Les actions collectives ont été organisées afin de pouvoir maintenir du lien avec les jeunes qui pouvaient se renfermer au sein du quartier, ces actions ont été tournées vers le sport et la découverte. Aussi cette année, au regard des besoins, des actions spécifiques ont été organisées sur le thème « mère-fille », avec l'accueil de « filles » uniquement afin de faciliter les échanges sur différents sujets, lesquels seraient plus complexes à aborder dans une mixité directe.

- **MPT Nord**

Hors période COVID, c'est une équipe qui organise de très nombreuses activités collectives et de nombreux séjours. Cette année marque une forte baisse du genre, mais dès que ce fut possible, 4 séjours ont été organisés et l'équipe a effectué de nombreuses sorties à la journée avec des groupes de 4 à 5 jeunes.

Par ailleurs, le partenariat habituel avec l'Association LAFAM implanté sur les Hauts-de-Massane pour élaborer et réaliser de nombreuses activités tout au long de l'année, a été particulièrement réduit cette année pour trois principales raisons :

- Restrictions sanitaires,
- Familles plus craintives face à l'épidémie
- Et de façon très positive, un gain d'autonomie que nous soutenons pour que cette association gère et finance en totalité certaines de ses sorties, notamment en l'aidant dans ses recherches de financement (CAF, CGET, VVV.).

Toutefois, l'équipe a particulièrement œuvré en concertation avec de nombreux partenaires fonctionnant en réseau (RESO Pailladin) durant la période estivale pour développer l'offre d'activités tant à destination des jeunes que des familles.

B – Les séjours

Typologie des participants aux séjours pour l'ensemble des services												
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /												
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-17 ans	12-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Béziers			5		11							16
CCPL			3	3								6
Fronti VLM			5									5
Mtp Centre												0
Mtp Nord	9	12	4	15	2	15		3		2	14	76
Mtp Ouest					6							6
Mtp Sud	1	1					6			1	1	10
Sète												0
SIJM												0

▪ **MPL SUD**

Frappé par les mesures sanitaires, peu de séjours ont pu être réalisés cette année. D'une part, au regard de la dégradation des situations sociales et familiales, et des nombreuses familles restées sur place (pas de départ en vacances), le service a fait le choix de maintenir une présence continue sur le quartier. L'équipe a toutefois aidé un groupe de jeunes majeurs à partir de façon autonome à l'étranger.

Le service a également mis en place un séjour « de répit », afin de permettre à des mères isolées de s'éloigner du quartier, avec leurs enfants. Les éducateurs ont assuré le transport et l'installation sur site, ainsi que partagé un repas. Initialement prévu pour 2 familles, une seule a réussi à s'extraire de son quotidien. Nous pensons réitérer cette forme d'accompagnement, au vu de l'impact positif que ce séjour a pu avoir sur la famille.

- **MPL OUEST**

En 2020, l'équipe a accompagné un groupe de jeunes majeurs dans l'organisation d'un séjour, avec pour objectif d'aborder plus sereinement les questions de « consommation ».

- **CCPL**

L'équipe a organisé en partenariat avec la Maison des Adolescents de Lunel un séjour de ski en favorisant la mixité soit, 3 jeunes (3 filles et 3 garçons).

- **MPL NORD**

Un long séjour en VVF (Port Barcarès) d'une semaine co-organisé avec l'Association LAFAM a permis à une soixantaine d'enfants et d'adultes de sortir du quartier et d'aborder particulièrement le thème de la parentalité.

Deux autres séjours ont été organisés avec deux groupes différents de jeunes filles et jeunes femmes, l'un dans l'arrière-pays (Brissac) réunissant 8 personnes se consacrant à la réflexion à propos de la lutte contre les discriminations, le second de 5 jeunes femmes organisées depuis peu en association et gagnant en autonomie, se consacrant au développement de leurs propres actions citoyennes sur le quartier (séjour camping Salagou).

C – Les chantiers éducatifs

Typologie des participants aux chantiers pour l'ensemble des services												
H : Homme / F : Femme / Fam : Famille /												
Tranche d'âge	Moins de 12 ans	Moins de 12 ans	12-17 ans	12-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	TOTAL
Sexe	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	
Béziers				2								2
CCPL			1	2	1	3	1					8
Fronti VLM												0
Mtp Centre												
Mtp Nord			1		7						2	10
Mtp Ouest			1		1	2						4
Mtp Sud			1		1							2
Sète							1					1
SIJM					5							5

▪ MPL SUD

Un chantier peinture dans les nouveaux locaux du Secours Populaire a pu être mis en place en juin, à l'occasion de l'inauguration de la fresque sur le quartier. Deux jeunes ont été positionnés afin de les remobiliser dans leurs démarches d'insertion.

▪ CCPL

Les chantiers indiqués sont des « contreparties ». Les chantiers ont été possibles par « Arrêté » spécifique à la Prévention Spécialisée et qui ont été utilisés dans le cadre de financement de projet (exemple : achat de lunettes de vue, paiements d'amendes, ou vêtue).

▪ MPL OUEST

Le chantier était en partenariat avec un collège de secteur sur l'organisation et la mise ne place d'un forum emploi/formation.

- **MPL Nord**

Un premier chantier de fabrication de 500 masques en tissu a été organisé durant la première période de confinement avec 5 jeunes femmes et femmes du quartier les Hauts de Massane.

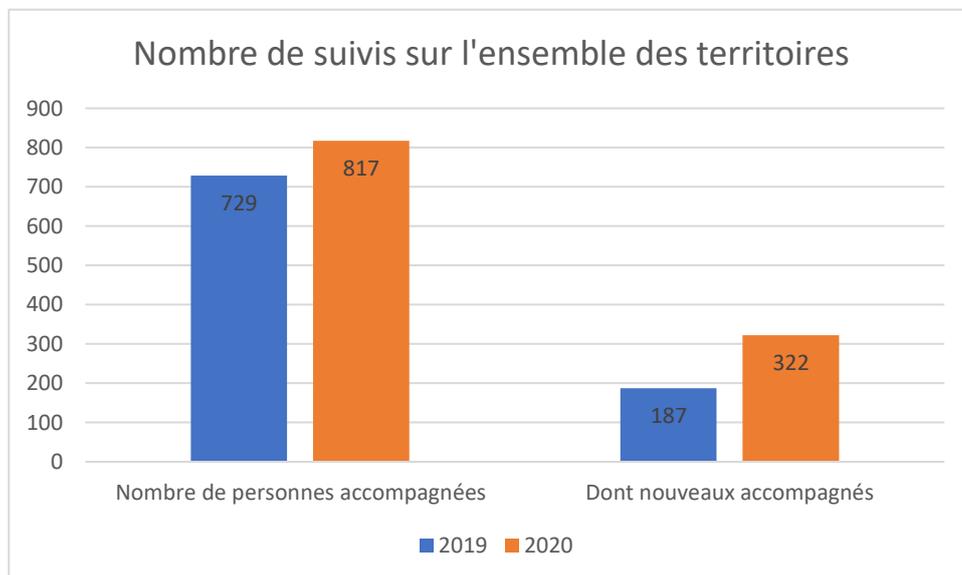
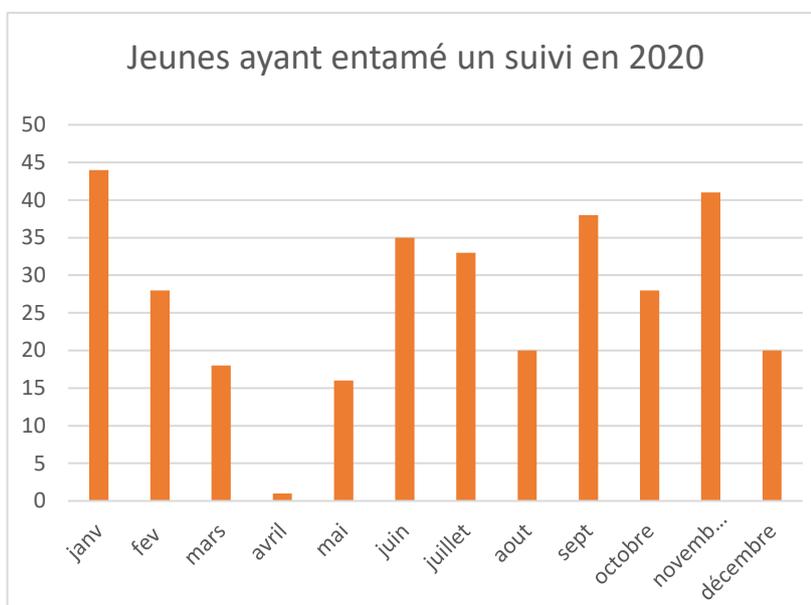
Un second chantier de restauration du jardin pédagogique du collège Les Escholiers de la Mosson a été organisé durant 5 journées en partenariat avec l'établissement réunissant 5 jeunes âgés de 17 à 19 ans.

3.1.5 – Une augmentation des accompagnements éducatifs individuels

Nombre de suivis sur l'ensemble des 9 services = 817 suivis

Nombre de nouveaux accompagnements : 322

Jeunes ayant entamé un suivi 322/817	
Janvier	44
Février	28
Mars	18
Avril	1
Mai	16
Juin	35
Juillet	33
Aout	20
Septembre	38
Octobre	28
Novembre	41
Décembre	20
Total	322



Nous observons une augmentation des accompagnements individuels et un renouvellement du public à hauteur de 39% contre 25% l'an passé.

Accompagnements individuels : typologie par sexes, âges et territoires

H : Homme / F : Femme

Fam : Famille (= membre de la famille d'un(e) jeune accompagnée - Aide à la parentalité)

NR : non renseigné

Tranches d'âge	12-15 ans	12-15 ans	16-17 ans	16-17 ans	18-21 ans	18-21 ans	22-24 ans	22-24 ans	25 ans	25 ans	/	/	TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Fam	NR	
Service													
Béziers	54,5	18	53	28,5	228,5	199	46	62	147	214	157,25	151	1358,75
CCPL/AET	188,25	85,5	57,25	36,5	68	73,75	10,25	118,25	324,25	171,25	38,5	8,75	1180,5
Frontignan - VLM	44,5	93	2,5	16,75	135,5	26,5	39,5	17	6,5	0	86	0,5	468,25
Montpellier centre	1	1	11,5	87	68,5	23,5	12,5	39,5	90,5	19	38,5	45,5	438
Montpellier nord	7,5	51,5	97	17	74	182,75	45,5	93	144,5	241	35,25	126,75	1115,75
Montpellier ouest	59	23,5	25	0	93,5	166,75	81	57,5	98,5	85	154,75	38,75	883,25
Montpellier sud	35	18	57,5	10	273,5	48,5	40	15	59,5	71,5	58,25	3,5	690,25
Sète	34,5	0	27,5	5,5	1	21,5	7,5	0	102	79,5	3,5	0	282,5
SIJM	0	0	0	0	6	4	11,5	4	37,5	0,5	54	29	146,5
TOTAL	424,25	290,5	331,25	201,25	948,5	746,25	293,75	406,25	1010,25	881,75	626	403,75	6563,75

- **MPL OUEST**

L'année 2020 est une année marquée par l'augmentation des accompagnements individuels. En effet, le public des différents territoires d'intervention a fortement sollicité l'équipe, laquelle a été amenée à élaborer différents projets d'accompagnement et ce, au plus près des besoins des personnes. C'est ainsi que la globalité des accompagnements individuels représente 883,25 heures contre 203,75 en 2019, soit une augmentation de 679,50 heures.

Il est à noter que le projet d'intervention au plus tôt auprès des jeunes, porté par l'équipe à travers son projet éducatif de territoire, porte ses fruits sur cette année 2020. En effet, là où en 2019, la catégorie des 12-17 ans n'était pas représentée, l'année 2020 montre 107,50 heures d'accompagnement individuel pour cette même catégorie.

La mixité et le travail du rapport de genre sont également des axes forts, nous pouvons constater une augmentation significative sur l'ensemble du public et en particulier chez les filles et femmes qui représentent 332,75 heures en 2020 contre seulement 66 heures en 2019, soit une augmentation de 266,75 heures d'accompagnement individuel auprès de ce public. Le public féminin est également fortement représenté cette année au niveau des familles qui comptent 30,75 en 2019 contre 154,75 en 2020. Dans la catégorie des hommes, l'augmentation est sensiblement équivalente à l'augmentation constatée chez les filles. Soit 357 heures en 2020 contre 107 heures en 2019, soit une augmentation de 250 heures.

- **MPL SUD**

Les accompagnements individuels s'enclenchent plutôt lorsque l'âge de scolarité obligatoire est passé, mais aussi lorsque la période de « lune de miel » est passée. En effet, les grands adolescents traversent une période d'euphorie et d'indépendance, lorsqu'ils se retrouvent libérés de leurs obligations. Inactifs, insécures, parfois basculant dans des réseaux de délinquants, il est crucial de réussir à les « accrocher » avant cette rupture. Les situations se dégradent rapidement et le refus d'être accompagnés pendant cette période génère une perte rapide du rythme, de la motivation, de la confiance en leurs capacités de réussite.

- **MPL CENTRE**

Outre les temps d'accompagnement des jeunes, le service consacre une part importante de son travail dans le lien avec les partenaires et la co-construction de réponses adaptées au public rencontré. La principale préoccupation du service Centre réside dans la présence de mineures en fugue des établissements de protection de l'enfance. Un travail de rattachement est mené mais également de relais avec les institutions référentes.

- **MPL NORD**

70 % du temps d'accompagnement individuel concernent un public âgé de 18 à 25 ans. Parmi ces jeunes accompagnés, 2/3 sont des jeunes filles et jeunes femmes très enclines à vouloir s'en sortir de façon durable en matière d'emprise familiale, de réinsertion sociale et professionnelle. Mais cette période de confinement a engendré de nombreuses tensions familiales produisant des ruptures, des exclusions ou des fuites du domicile familial, qui ont produit de nombreuses situations d'accompagnement vers logement dans un contexte d'accès extrêmement tendu et réduit pour les services d'urgence et les structures de mise à l'abri.

- **BEZIERS**

Les équipes de Béziers en lien avec leur PSET mettent l'accent sur la scolarité et les conduites dites à risques. La situation sanitaire a eu des conséquences sur la scolarité des jeunes, le confinement et le couvre-feu ont favorisé le processus de décrochage scolaire. Une période d'absence dans les établissements scolaires a accentué le désengagement institutionnel de certains jeunes et le retard scolaire des plus en difficultés. La perte de sens, la difficulté de projection vers l'avenir et la fragilité économique de certaines familles incitent les jeunes à se tourner davantage vers les réseaux de délinquance. On remarque une augmentation des conduites à risques en lien avec les mesures restrictives du gouvernement qui se traduisent par le non-respect du cadre imposé (non-port du masque, non-respect des distanciations sociales, regroupement des jeunes, non-respect du confinement ou du couvre-feu).

Ces comportements à risques ont également des conséquences importantes sur la situation financière des familles qui doivent régler les nombreux procès-verbaux établis lors du non-respect des mesures gouvernementales.

- **FRONTIGNAN**

Le temps de travail consacré au suivi individuel à augmenter de 25%, cette augmentation est à mettre directement en relation avec la diminution des temps d'activités collectives. Toutefois, au-delà de l'augmentation du nombre d'individus accompagnés, il faut aussi noter qu'une partie de l'augmentation du temps de travail est liée aux relations nouées dans les mois précédents notamment à travers des actions collectives, mais aussi des modalités d'accueil de nos partenaires qui selon les périodes ont rendu leurs accès plus difficiles. Il a fallu, parfois, là où il suffisait de pousser la porte, prendre un premier rendez-vous avec le jeune, puis appeler le partenaire pour convenir d'un rendez-vous et parfois l'accompagner physiquement sur le lieu de rendez-vous.

- **SETE**

Les heures consacrées à l'accompagnement individuel, n'ont pas évolué et ce malgré le confinement. Cette différence s'explique en partie par le suivi d'un public plus jeune que sur d'autres territoires (majorité de collégiens et de lycéens) et la mobilisation des acteurs locaux.

- **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUNEL**

A l'image de l'ensemble de l'APS 34, le territoire de Lunel voit également le nombre d'heures consacrées aux accompagnements individuels augmenter : 818,75 heures en 2019 et 1180,50 heures en 2020 soit une augmentation de 361,75 heures. L'une des principales évolutions du public accompagné concerne la catégorie des femmes qui passe de 183,50 heures en 2019 à 485,25 heures en 2020 soit près de 300 heures supplémentaires réalisées. La catégorie des hommes voit également une légère augmentation d'environ 145 heures par rapport à 2019. Ce qui est à observer sur 2020, c'est le maintien d'une stabilité des différentes actions de l'équipe, et ce malgré un contexte anxiogène pour les habitants et surtout pour le public jeune. Cette stabilité a été possible en redéployant notre présence auprès du public pendant la période de confinement via les réseaux sociaux et les contacts téléphoniques. Aussi, le dispositif d'Accueil des Exclus Temporaires (AET) a également été un outil de maintien des liens avec les familles et les jeunes et ainsi renforcer la dynamique de soutien tant scolaire que parentale.

Thématiques abordées en accompagnement (hors AET)	Heures	
Accès aux droits (infos)	657,5	11%
Action Co	35,25	1%
Aide financière	180,5	3%
Projets - DSL- Assos de proximité - Réseau	41,25	1%
Culture - Loisirs	63,5	1%
Débat de société / Vie de quartier	24,5	0%
Famille - Parentalité	540,5	9%
Hébergement	490,25	8%
Identité - Rapports de genres	57,75	1%
Insertion professionnelle	1105,75	18%
Justice	478,75	8%
Présentation de la Prévention	19	0%
Santé - Conduite à risques	448,25	7%
Scolarité	594	10%
Situation préoccupante - Mineur en danger	192,25	3%
Soutien Ecoute	278,75	4%
Violences (intrafamiliale ou autres)	131,5	2%
Non renseigné	888,25	14%
Total général	6227,5	100%

Globalement, sur l'ensemble des services, nous observons une évolution notable des thématiques d'accompagnements :

- Les situations préoccupantes ont bondi de 82h à 192h
- Les problématiques de santé et de conduites à risque ont presque doublé, 253h à 448h. Même chose pour les aides financières 98h à 180h.
- Les violences conjugales et intrafamiliales n'étaient pas renseignées sur le Rapport d'Activité 2019, car trop à la marge (2h). Elles sont de 131h cette année.

Ces chiffres témoignent de la dégradation des situations de nos publics. Les questions de santé et de situations préoccupantes sont particulièrement prépondérantes sur le secteur centre.

Un autre marqueur est l'évolution de la thématique « Présentation de la prévention ». Alors qu'elle ne comptait que 3h en 2019, elle est cette année de 19h. Ce chiffre assez bas témoigne de la bonne connaissance de nos publics du service de prévention, mais également de la démarche de présentation dans les nouvelles implantations territoriales.

Zoom sur les territoires

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel sur les 9 services	6572,25
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	3243,25
Accompagnement femmes	2699,5
Accompagnement membre famille	626
Non renseigné	3,5

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel BEZIERS	1358,75
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	641
Accompagnement femmes	560,5
Accompagnement membre famille	157,25
Non renseigné	0

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel CCL / AET	1180,5
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	654,75
Accompagnement femmes	487,25
Accompagnement membre famille	38,5
Non renseigné	0

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel VLM/F	451,75
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	217
Accompagnement femmes	148,75
Accompagnement membre famille	86
Non renseigné	

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel MTP CENTRE	438
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	184
Accompagnement femmes	215,5
Accompagnement membre famille	38,5
Non renseigné	

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel MTP NORD	1110,25
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	434,75
Accompagnement femmes	640,25
Accompagnement membre famille	35,25
Non renseigné	

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel MTP OUEST	883,25
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	379,75
Accompagnement femmes	348,75
Accompagnement membre famille	154,75
Non renseigné	

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel MTP SUD	690,25
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	465,5
Accompagnement femmes	163
Accompagnement membre famille	58,25
Non renseigné	3,5

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel SETE	282,5
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	172,5
Accompagnement femmes	106,5
Accompagnement membre famille	3,5
Non renseigné	

Nbre d'heures de travail consacrées à l'accompagnement individuel SIJM	146,5
Typologies des accompagnements en nbre d'heures	
Accompagnement hommes	74
Accompagnement femmes	18,5
Accompagnement membre famille	54
Non renseigné	

3.2 – ACTIONS SPECIFIQUES PAR TERRITOIRE EN PREVENTION SPECIALISEE

Même si le travail de rue a été suspendu un temps aux premiers jours du confinement, que les éducateurs ont été réquisitionnés pour aller travailler dans les établissements de la Protection de l'Enfance (MECS/LVA) pour suppléer aux personnels qui ont dû s'absenter, notamment pour garder leurs propres enfants, il n'en reste pas moins que certains de nos jeunes ne sont pas rentrés tout de suite chez eux. Ils sont restés dans la rue, en bas des immeubles, etc. Face à l'urgence, les éducateurs ont trouvé des moyens pour poursuivre leur travail de rue, malgré le contexte de sidération lié à la pandémie.

Pour notre public cible et les familles, le défi était de supporter le face à face des adolescents avec leurs parents, dans des logements parfois trop exigus.

Face à la COVID-19, les éducateurs de rue ont réinventé leurs interventions sur les territoires. A l'heure de la distanciation sociale, ils se sont adaptés, pour continuer à « aller vers », masquées, à pieds, en voiture, et/ou sur les réseaux sociaux. L'innovation, la créativité, l'adaptabilité constituent l'ADN de la prévention spécialisée.

Pour illustrer nos pratiques professionnelles, l'APS 34 a retenu les thématiques spécifiques et transversales aux différents territoires, suivantes :

- L'intervention en centre-ville,
- Le travail de rue et la présence sociale,
- L'information préoccupante et l'articulation avec le Conseil Départemental,
- La santé, l'hygiène de vie,
- L'hébergement,
- La présence sociale numérique.

Dans ce qui suit, les professionnels de terrains ont écrit et explicité leur quotidien à travers des exemples concrets de projets et de pratiques professionnelles.

3.2.1 – BEZIERS

A – Les technologies de l’information et de la communication : un outil de la prévention spécialisée.

L’un des éducateurs de l’équipe prévention de Béziers est inscrit dans le réseau départemental des Promeneurs Du Net. Il est disponible deux heures par semaine pour accueillir la parole d’un jeune qui aurait besoin de parler de relations amoureuses, de problèmes familiaux, d’insertion social et professionnelle, de santé, etc. Cette présence se concrétise sous la forme d’un accueil inconditionnel. L’action éducative menée sur internet est complémentaire et modulable avec la fonction d’éducateur en prévention spécialisée. Il est disponible sur différents réseaux sociaux tels que Facebook, Messenger, Snapchat, Instagram WhatsApp et YouTube, de sorte à ce que les jeunes qui le souhaitent puisse trouver l’oreille attentive d’un adulte pour aborder divers sujets.

B – Des usages et du lien

1- Des usages qui font du lien

La première situation a lieu dans le cadre d’un projet de prévention du décrochage scolaire qui fait l’objet d’un partenariat entre le service de prévention et le collège. C’est dans ce cadre que nous avons accompagné une jeune fille.

L’équipe du collège et les services sociaux de l’agence départementale étaient inquiets sur le sort des autres membres de cette fratrie puisque ces derniers n’étaient plus scolarisés et ne s’inscrivaient dans aucune démarche. Les éducateurs n’arrivaient pas à rentrer en relation avec cette fratrie lors du travail de rue, les jeunes n’étaient pas présentes sur l’espace public.

L’accroche avec une des sœurs s’est effectuée via la présence éducative sur les réseaux sociaux. L’instauration d’échanges réguliers ont permis, après quelques mois, une mise en confiance et une reconnaissance mutuelle. C’est seulement après ce temps de rencontre numérique qu’elle accepte de participer à un chantier éducatif qui permet le renforcement des liens avec le reste de l’équipe éducative. Cette mise en situation concrète, soutenu par la présence bienveillante de l’équipe donne l’occasion

à cette jeune fille de mobiliser des ressources qui contribueront à la valorisation de son image personnelle. Elle acceptera par la suite un suivi éducatif dans une démarche d'insertion socio-professionnelle. Cette expérience positive suscite le désir d'une de ses sœurs de participer elle aussi à un chantier éducatif, puis à un séjour avant de s'inscrire à son tour dans une réelle démarche d'insertion professionnelle.

La deuxième situation commence par le travail de rue grâce auquel l'équipe a pu mobiliser un groupe de jeune, qui ne sont pour la plupart plus scolarisés et inscrits dans aucun dispositif.

Ils sont une dizaine et seulement deux d'entre eux sont inscrits au lycée et y vont de manière partielle. Ils partagent un mode de socialisation entre pairs que nous qualifions de « socialisation de rue ». Les éducateurs sont en lien avec eux lors du travail de rue mais entretiennent aussi des liens avec certains d'entre eux via les réseaux. Cette double présence à la fois dans le travail de rue et les réseaux sociaux permet de les impliquer sur le dispositif SAC ADOS qui découle d'une collaboration entre la Région Occitanie et l'Association Vacances Ouvertes. C'est un dispositif qui permet à des jeunes de 16 à 25 ans de partir en vacances de manière autonome. Les dossiers d'inscription se font via une application. Il s'agit d'une démarche innovante et pertinente qui permet aux jeunes de préparer un séjour en groupe. Une fois le dossier constitué, le jeune bénéficie d'un sac à dos contenant un kit de prévention santé et surtout d'une aide financière de 150 € par jeune sous forme de chèques vacances.

2- Des usages qui soutiennent et qui font du lien

L'analyse de la première situation nous montre qu'il y a une complémentarité entre le travail des éducateurs en présentiel et sur internet. A travers cet exemple, nous comprenons qu'une présence éducative sur internet constitue la possibilité de rentrer en relation avec des jeunes qui ne sont pas présents sur l'espace public. La temporalité est aussi importante puisque le déroulement de ce récit s'étend sur plus d'un an. L'une des jeunes filles en question a pu être orientée et accompagnée vers une psychologue de la Maison Des Adolescents, suite à des post inquiétants qu'elle a pu faire. L'orientation vers un professionnel de santé, ou vers d'autres professionnels est possible via internet. L'implication de cette jeune fille sur un chantier éducatif en partant des réseaux met en lumière le fait que les deux pratiques éducatives sont bien

modulables et complémentaires. De plus, la relation éducative sur internet entre un jeune et un éducateur n'est pas exclusive, elle peut être transférable, elle peut aussi permettre une ouverture, un passage de relais, une orientation vers d'autres professionnels. Elle montre aussi que l'expérience d'une des sœurs a pu créer du désir chez d'autre.

L'analyse de la deuxième situation nous montre très clairement qu'il est possible d'intervenir en utilisant simultanément les deux approches. Si bien souvent nous craignons que les nouvelles technologies réduisent l'autonomie des jeunes, l'investissement dans le dispositif « SAC ADOS » a favorisé leur mobilité et l'accès à leur autonomie par l'accompagnement éducatif, dans la préparation du séjour et la contribution financière. Dans cet exemple, l'équipe s'est servie du numérique comme leviers d'émancipation. La digitalisation de l'opération via l'application mobile séduit les jeunes, elle leur permet de s'organiser en groupe, de candidater, de gagner en autonomie. Cette expérience a permis à ce groupe de s'inscrire dans un projet concret, celui de réaliser leur projet de séjour en autonomie.

C - Perspectives 2021/2022

Les deux exemples montrent que la pratique professionnelle des éducateurs de prévention spécialisée gagne à prendre appui sur les outils numériques de son époque. Ces outils sont une manière d'améliorer la communication avec le public mais aussi avec les partenaires. L'implication des éducateurs de prévention dans le réseau départemental des PDN offre la possibilité de s'inscrire dans une réflexion sur l'usage du numérique avec d'autres professionnels partageant des référentiels différents. Ces deux exemples montrent la pertinence de l'inscription durable des technologies de l'information et de la communication dans les modes d'intervention de la prévention spécialisée. Toutefois, ils ne révèlent pas tout l'étendue des possibilités pour nos publics, nos équipes et nos associations.

Pour accroître notre agilité sur ces différents supports, l'équipe devra continuer à s'inscrire dans le réseau PDN, poursuivre de la formation et de l'autoformation partagée en interne avec des personnes plus aguerries à ces outils et enfin entamer une réflexion prospective sur le nécessaire équilibre à construire entre travail de rue et présence sociale numérique.

3.2.2 – SETE

A – La présence sociale numérique

La présence sociale, pour un éducateur de rue, c'est être présent dans les espaces publics de socialisation des jeunes. Nous utilisons aussi l'expression « travail de rue » pour parler des temps de présence dans la rue mais aussi dans les parcs, dans les halls d'immeuble, dans les garages, dans les établissements scolaires, dans les institutions publiques, dans les établissements privés comme les bars, les snacks... Bref, tous les lieux accueillant un public de jeunes et dans lesquels ces derniers se retrouvent et se socialisent. Ainsi, un « travail de rue » peut se faire ailleurs que sur le bitume et pourtant, nous utilisons le même terme.

Seule exception à cela, la présence sociale numérique ou «travail de rue numérique». Pourquoi donc vouloir différencier par les termes une même pratique ? Quand l'éducateur discute avec un jeune dans une médiathèque, il n'est pas dans la rue et pourtant cela rentre dans « le travail de rue ». Lorsqu'un éducateur marche dans la rue et discute avec un jeune sur Snapchat, ce ne sera pas du « travail de rue » mais du « travail de rue numérique ». Pourquoi ? Quelles différences existent entre une présence sociale et une présence sociale numérique ? Faut-il les opposer ? Faut-il les imbriquer ?

1. Qu'elle soit numérique ou liée au bitume, ce sont toutes les deux des présences sociales sur des espaces de socialisations.

« Ces dernières années, le numérique (écrans, réseaux sociaux, jeux en ligne notamment...), est devenu la cause de tous les maux dans les discours médiatiques et politiques : il nuirait au développement intellectuel et cognitif des usagers, générerait des addictions, des comportements violents, favoriserait les manipulations politiques, économiques, les problèmes de santé, les inégalités économiques et sociales ou encore aggraverait le réchauffement climatique... »¹

¹ Extrait de la page d'accueil du site : www.lesjeunesetlenumerique.fr

L'espace numérique est donc un endroit potentiellement dangereux pour les jeunes qui s'y trouvent. De même, lorsqu'un parent autorise son enfant à sortir dehors dans la rue, la crainte est aussi présente, tant le monde extérieur semble rempli de danger. Effectivement, nous vivons dans un monde qui peut être dangereux dont il convient d'en comprendre les codes. Ici, nous pouvons relier le semblable entre la présence sociale et la présence sociale numérique. Être présents sur ces espaces publics de socialisation nous permet d'observer les comportements des jeunes, de les prévenir des dangers potentiels, de les orienter au mieux dans leurs besoins et dans leur parcours de vie.

Quelles qu'en soient leurs formes, les espaces de socialisation sont à la fois un risque d'être rejeté voire maltraité par l'Autre mais aussi et surtout une chance pour l'individu de pouvoir se développer et se construire avec l'Autre.

« Cette entrée dans la vie numérique commence désormais chez les enfants âgés entre 6 et 11 ans, autrement dit dès l'école primaire. Les espaces qu'ils fréquentent sur internet sont aussi des espaces publics d'un genre nouveau. Ils ont la caractéristique de mettre en lien des personnes qui ne se connaissent pas forcément dans la vie de tous les jours, à partir d'affinités ou de centres d'intérêts communs. » ²

Ainsi, notre travail d'éducateurs de rue, à travers nos présences sociales, c'est d'être présents, là où les jeunes sont. Les lieux publics sont des espaces ouverts à tous qui permettent de rencontrer et d'échanger avec n'importe qui. L'espace numérique propose la même chose. Concrètement, lorsque nous marchons dans la rue, nous allons dans les endroits, que nous avons repérés préalablement, où les jeunes se rassemblent. Notre objectif est de créer la rencontre ou de maintenir le lien. De ce fait, c'est parce que le jeune nous croise, nous voit ou discute avec nous qu'il va avoir l'idée de nous demander quelque chose. « Ha, ça tombe bien que tu sois là. Je voulais de demander un truc... ». Il en va de même pour le travail de rue numérique où interagir sur une publication revient à rappeler à certains notre présence et donc notre disponibilité.

² « Quels impacts psychosociaux des pratiques numériques sur le quotidien des jeunes ? », Camille Capelle

2. Mais alors si c'est la même chose, pourquoi donc différencier les deux ?

Comme les grandes personnes aiment les chiffres³ et qu'il paraît plus probable que nos lecteurs soient des grandes personnes, nous allons commencer par le quantitatif.

Les temps de présences sociales sont effectués par créneau de 3h en moyenne pour un total de 12h par semaine par éducateur. Nous marchons dans la rue et nous allons dans les institutions publiques et les lieux privés (où nous sommes conviés) afin de rencontrer les jeunes et de discuter avec eux. Il nous arrive de faire plusieurs fois le tour du quartier, de repasser à un endroit où nous sommes passés 1h avant afin de faire de nouvelles rencontres. L'itinéraire du travail de rue choisi par l'équipe se fait en fonction des lieux repérés dans lesquels les jeunes se réunissent, en fonction des habitudes des groupes de jeunes de se poser à tels ou tels endroits, des personnes que l'on souhaite rencontrer, etc. Même si le nombre de personnes rencontrées en présence sociale reste aléatoire, une connaissance du quartier et des habitudes de ses habitants favorise donc un travail de rue plus efficace.

Les temps de présences sociales numériques ne sont généralement pas effectués par créneaux horaires fixes. Ce sont des temps disséminés dans la journée, dans les interstices, entre deux réunions, entre deux rendez-vous, entre deux accompagnements, sur un trajet... Nous pouvons les évaluer à environ 4h par semaine, par éducateur. Parfois même, les présences numériques se cumulent à d'autres temps de travail et apparaissent ainsi invisible dans les statistiques. Pour vous donner un exemple concret, en même temps que j'écris ces lignes, une jeune est en conversation avec moi via Instagram. Nous évoquons ensemble ses démarches de santé. Elle souhaite que je l'accompagne à un rendez-vous avec un psychologue. Je lui propose les différentes possibilités qui s'offre sur Sète à ce sujet afin qu'elle choisisse celle qui lui convient. Nous discutons donc des différentes possibilités d'accompagnement psychologiques et je l'informe des créneaux sur lesquels je suis susceptible d'être disponible la semaine prochaine afin qu'elle prenne rendez-vous.

³ Petit clin d'œil au *Petit Prince* d'Antoine de Saint Exupéry (qui se trouve être l'avenue centrale de l'Île de Thau)

Une fois évacuée la partie chiffre, passons à la partie plus imperceptible qu'est le lien social.

A l'heure où le numérique permet à certains de devenir amis voire de tomber amoureux, ce serait faux de poser comme affirmation ferme et définitive qu'il est impossible pour nous de créer du lien avec les jeunes. Cependant, à ce jour, nous faisons l'expérience que la pratique numérique ne peut pas remplacer la pratique du bitume.

Cela ne veut pas dire que ce ne sera pas le cas dans le futur. Il faut quand même garder en tête que les éducateurs d'aujourd'hui ne sont pas ceux qui ont grandi avec la pratique du numérique. Même si le premier réseau social a été créé en 1997 aux Etats-Unis (un jeu nommé SIX DEGREES⁴), il n'a pas impacté la France. Partons plutôt de la création de Facebook en 2004 et de l'avènement des smartphones à partir des années 2010. Lorsque les natifs des années 2000 deviendront la nouvelle génération d'éducateurs, peut-être que cela sera différent, peut-être qu'ils conviendront que leur travail est plus efficace via le travail de rue numérique plutôt que le travail de rue.

Ainsi, si notre génération a appris à lire le langage corporel et à analyser les silences et les façons de s'exprimer oralement, il est possible que les futurs éducateurs soient capables d'analyser le langage des réseaux sociaux de manière plus complète que la nôtre. De ce fait, un temps de réponse, la vitesse d'écriture, la ponctuation, l'utilisation d'emojis⁵, de bitmojis⁶ ou autres, ainsi que la formulation des phrases mais aussi plein d'autres éléments donneront des indications.

Tout évolue. Il y a une dizaine d'années, il était compliqué pour certains « vieux » éducateurs de concevoir l'intérêt d'utiliser un téléphone portable pour être en lien avec les jeunes. (N'insistez pas, nous ne donnerons pas de noms.)

Revenons-en à notre pratique actuelle dans notre équipe où nous faisons le constat que le travail de rue numérique, à lui seul, ne suffit pas à maintenir le lien social.

⁴ Jeu qui nécessite aux joueurs d'être des cinéphiles mais vous pouvez le transposer aisément dans le milieu du football ;)

⁵ Emojis : « Petite image utilisée dans un message électronique pour exprimer une émotion, représenter un personnage, une action. » Dictionnaire le Petit Robert.

⁶ Bitmojis : « Bitmojis est votre emoji personnalisé. Créez votre avatar façon bande dessinée. Faites votre choix parmi des centaines de stickers à votre effigie ! Utilisez Bitmoji dans un Snapchat et n'importe quel Chat » Présentation sur Google Play

L'année 2020 fut une bonne expérimentation à cela. Lors du premier confinement, au printemps 2020, nous avons tenté d'être présents sur le numérique, d'être en lien avec les jeunes, comme pour une présence sociale. Nous avons constaté, au bout de plusieurs jours, que les conversations étaient restreintes, les sujets à aborder peu nombreux et nous avons rapidement la sensation de « tourner en rond ».

Afin d'étayer cet effet d'érosion des relations via les réseaux sociaux, nous nous devons aussi de souligner la particularité du contexte global de la société. Le confinement étant général, il nous était compliqué d'orienter les conversations vers la mise en place de démarches vu que la plupart des structures étaient fermées. En outre, nous aussi étions confinés chez nous, et cela nous apportait peu de matière à nourrir la relation. En effet, notre travail d'éducateur de rue nous amène à être en lien avec de nombreuses personnes de divers champs, ce qui nous apporte un flux constant d'informations que nous pouvons retransmettre ensuite auprès des jeunes. Le fait d'être nous aussi confinés, appauvissait ce flux d'informations et donc notre capacité à nourrir les débats avec les jeunes. L'impossibilité de réaliser du travail de rue rendait difficile le fait de prendre le pouls du quartier, de ressentir l'ambiance, d'observer les différents événements se déroulant sur l'espace public. Il était compliqué, seulement à travers les réseaux sociaux, de faire partie du paysage et du quotidien du quartier.

Au final, les deux pratiques sont semblables mais pas identiques. Nous sommes encore convaincus que la présence sociale sur le terrain nous est indispensable pour tisser le lien social avec les jeunes et nous défendons l'idée que la pratique de travail de rue et de travail de rue numérique se complètent et s'enrichissent.

3. Le travail de rue numérique d'APS 34 en terre sétoise c'est quoi ?

En 2014, nous étions l'une des premières équipes d'APS 34 à créer un compte Facebook. Quelques années plus tard, nous avons milité au sein de l'association pour être équipés de smartphones nous permettant de développer une pratique numérique sur différents réseaux sociaux.

Ainsi, nous sommes présents, à ce jour, sur Facebook⁷, Instagram⁸, Snapchat⁹ et TikTok¹⁰. Au fil des années, nous avons vu évoluer la pratique des jeunes sur ces réseaux et nous avons aussi fait évoluer les nôtres. Il est difficile de décrire précisément la différence entre tous tant chacun en a une utilisation propre. Cependant, nous pouvons dresser un portrait schématique.

- Facebook : Facebook devient un réseau social plus adulte et plus professionnel. De ce fait, nous sommes en lien avec des parents mais surtout avec des partenaires. Certains jeunes adultes s'en servent encore pour s'informer en scrollant¹¹ l'actualité ou pour discuter via Messenger¹². Aussi, nous communiquons via Messenger pour des demandes individuelles et nous partageons en publications¹³ des informations de la ville, du Département, de partenaires, de dispositifs et autres. L'objectif est d'être présent parmi les informations scrollées par les jeunes de la même manière qu'une salutation éloignée sur le quartier. Le jeune sait que nous sommes là et peut nous interpellé.

- Instagram : Instagram commence à se professionnaliser aussi. Il y a encore quelques temps, les jeunes partageaient leur intimité. C'est moins le cas aujourd'hui. A l'image des influenceurs¹⁴, les publications sont sélectionnées afin de créer une sorte d'album, de book de mannequin. Si les publications sont choisies avec soin, les story¹⁵ sont encore un peu plus libres, même si nous percevons qu'elles sont travaillées. Les jeunes apprennent de plus en plus tôt à gérer leur image numérique et s'en préoccupent.

Notre pratique sur Instagram s'est modifiée à l'image des jeunes. Nous avons appris à sélectionner nos publications. Notre objectif est de prendre de belles photos du quartier pour le valoriser dans le regard de ses habitants. Nous partons du principe

⁷ Facebook, créé en 2004, « est un réseau social en ligne qui permet à ses utilisateurs de publier des images, des photos, des vidéos, des fichiers et documents, d'échanger des messages, joindre et créer des groupes et d'utiliser une variété d'applications sur une variété d'appareils. » *Wikipédia*

⁸ Instagram, créé en 2010, est « une application, un réseau social et un service de partage de photos et de vidéos. » *Wikipédia*

⁹ Snapchat « (ou Snap dans le langage courant), créé en 2011, est une application gratuite de partage de photos et de vidéos. » *Wikipédia*

¹⁰ TikTok « est une application mobile de partage de vidéo et de réseautage social lancée en septembre 2016. » *Wikipédia*

¹¹ Scroller « faire défiler un contenu sur un écran informatique. » *Dictionnaire Le Petit Robert*

¹² Messenger « est un système de messagerie instantanée créé par la société Facebook, et incorporé au réseau social Facebook. » *Wikipédia*

¹³ Publications : « le terme « publication » sur le web désigne l'action de mettre un contenu en ligne en le rendant accessible aux internautes. » *Google*

¹⁴ Influenceur : « personne qui influence l'opinion, la consommation par son audience sur les réseaux sociaux. » *Dictionnaire Le Petit Robert*

¹⁵ Story : « Image ou brève vidéo publiée par un internaute sur un réseau social et visible pendant une courte durée. Poster des stories OU des stories. » *Dictionnaire Le Petit Robert*

que quand on vit dans un endroit, on ne prend plus le temps d'ouvrir les yeux sur le quotidien et de découvrir avec un œil neuf ce qu'on voit tous les jours. Concernant la transmission d'information, nous fonctionnons sur deux modes. D'une part, nous publions en story les informations momentanées (fête de quartier, offre d'emploi, etc.) et d'autre part, nous publions en publication les informations permanentes (numéros d'urgence, affiches contre le harcèlement, affiches sanitaires, présentation des partenaires, etc.).

- Snapchat : Snapchat reste peut-être le plus libre dans les contenus publiés et partagés. Même si tous les réseaux se sont uniformisés et qu'ils proposent tous les mêmes outils, Snapchat reste la référence en ce qui concerne les conversations privées et éphémères. Les jeunes y publient des stories de leur vie quotidienne et intime en choisissant avec qui ils les partagent.

Nous utilisons ce réseau essentiellement pour discuter avec les jeunes qui n'utilisent pas les autres réseaux. Nous publions aussi des stories sur des informations éphémères. C'est le réseau social sur lequel nous nous mettons le plus en scène. Les filtres et les bitmojis aident à personnaliser les informations ou permettent de renforcer le lien social dans une discussion privée. Par exemple, l'application propose des mises en scène entre les deux bitmojis ou avec les caméos respectifs de chacun. Ainsi, des propositions drôles et incongrues apparaissent. De la même manière, que nous nous mettons en scène lors des actions collectives pour renforcer le lien, ce genre d'outil permet cela. Lors d'une discussion avec un jeune, l'application me propose une image mouvante de ma tête et de la tête du jeune chacune sur un corps de poulet. Je l'envoie au jeune. Il rigole, il m'en envoie une autre, etc.

- TikTok : C'est le réseau social que nous utilisons le moins. Est-ce par manque de temps ou manque d'imagination ? Difficile de savoir. Déjà, peu de jeune nous interpelle sur ce support, ce qui ne nous incite pas à y aller. Dans leur pratique, ils utilisent TikTok surtout pour regarder des vidéos de TikTokers célèbres. Les jeunes partagent peu de vidéos et sont devenus des scrolleurs de TikTok comme les plus grands scrolent Facebook. Ainsi, il nous faudrait trouver une idée innovante et surtout qui ait un intérêt éducatif pour nous. De la même manière que nous avons fini par trouver notre rythme sur Instagram, nous cherchons encore comment investir TikTok.

B – Olivier¹⁶ : Du virtuel à la réalité

Olivier¹⁷ est un jeune homme de 22 ans qui nous a contacté via Instagram sur les conseils de son copain. Comme nous ne le connaissons pas, nous lui présentons rapidement notre équipe et notre fonctionnement. La conversation s'oriente rapidement vers les questionnements de Olivier. Nous prenons donc le temps de lui répondre. Olivier nous indique dans un premier temps qu'il cherche un stage et qu'il aimerait être aidé. Nous lui demandons s'il est en lien avec son conseiller MLI. Nous lui proposons aussi de l'accompagner avec le véhicule de service faire la tournée des entreprises pour déposer des CV.

La conversation continue.

Olivier nous parle de problèmes financiers. Il vit seul avec sa mère et ils n'arrivent pas à s'en sortir. Nous lui indiquons qu'il peut faire une demande de FAJ ou d'aide alimentaire en prenant rendez-vous avec le Pôle Social Jeune du CCAS de la ville. Là encore, nous donnons les coordonnées.

La conversation continue.

Nous parlons de ses loisirs. Olivier en vient à nous parler de sa famille. Il nous indique que sa mère a un problème d'addiction avec l'alcool. Il aimerait l'aider à arrêter mais ne sait pas vers qui se tourner. Nous lui parlons donc du CSAPA et donnons les coordonnées. Nous enchaînons ensuite en expliquant que cela fait peut-être trop d'informations d'un seul coup et qu'il serait peut-être plus facile qu'on se rencontre.

Olivier accepte. Le rendez-vous est pris pour le lendemain.

Nous voilà donc les deux éducateurs et Olivier, assis sur un banc, dans le coin d'une place de Sète. Nous prenons d'abord un temps pour nous présenter, expliquer nos missions et les principes de l'Association APS 34. Ensuite, nous demandons à Olivier comment, selon lui, nous pouvons l'aider. Il nous explique sa situation familiale. Il vit chez sa mère qui souffre de dépendance à différences substances. Il nous parle de son quotidien difficile avec sa mère. Nous échangeons sur les addictions de toutes

¹⁶ Le nom du jeune est remplacé par celui de notre chef de service

¹⁷ Afin de préserver l'anonymat certains éléments de l'histoire de la personne ont été modifiés

sortes. Olivier nous demande des précisions sur le CSAPA. Lorsque nous expliquons où se situe l'association, Olivier réalise qu'il connaît cet endroit pour y être allé lui-même. Il nous explique avoir été dépendant aux écrans, notamment aux jeux-vidéos. S'en suit une conversation sur les addictions en général. Olivier nous raconte sa vie et les différentes démarches qu'il souhaite entreprendre. Nous lui proposons de l'accompagner sur différents axes. A la fin du rendez-vous nous reprenons ensemble ce que chacun d'entre nous doit faire.

Le lendemain, comme convenu, nous venons déposer à Olivier une vingtaine de CV que nous avons imprimés afin qu'il fasse le tour des entreprises. Deux jours plus tard, il nous contacte via Instagram pour nous tenir informé de son avancée de recherche de stage.

Quinze jours plus tard, Olivier ne nous donne pas de nouvelle. Nous avons vu dans ses dernières stories des photos prises en pleine nuit précisant qu'il n'arrive pas à dormir, sur d'autres il se plaint de migraine, sur d'autres il explique qu'il s'ennuie. Bref, plusieurs signes nous montrent qu'il n'a pas l'air en forme.

Nous lui envoyons donc un message pour prendre de ses nouvelles. Il nous explique alors qu'il est déçu, qu'il a trouvé un stage mais qu'il ne pourra commencer qu'en Septembre. Nous le félicitons pour sa recherche et nous nous montrons étonné de sa déception. Il nous explique que ce qu'il voudrait c'est travailler dans ce milieu et pas juste faire des stages, qu'il souhaiterait passer un diplôme mais il est sur liste d'attente pour intégrer la formation. Olivier sent que son rêve professionnel s'éloigne. Il se désespère. Nous lui expliquons alors le principe du CPF. Nous le rassurons en lui disant que tout salarié a droit à se former à n'importe âge. Ainsi, il peut démarrer dans la vie active par un métier qu'il lui permet de vivre et de cumuler de l'argent sur son CPF pour plus tard faire son métier de rêve. Cette histoire de CPF l'intéresse, nous regardons donc ensemble son compte. Nous lui expliquons comment installer l'application CPF. Nous l'accompagnons dans la découverte de ses heures cumulées. Le voilà remotivé. De ce fait, nous lui proposons de manger ensemble le lendemain.

Le lendemain, Olivier nous envoie un message en nous expliquant qu'il n'a pas dormi de la nuit et qu'il préfère rester chez lui à se reposer.

Durant l'été, nous proposons plusieurs fois à Olivier de manger ensemble ou de boire un verre ce qu'il acceptera avec plaisir avant de décliner au dernier moment à chaque fois.

En septembre, Olivier réagit à une de nos stories. Nous avons partagé une offre d'emploi de la MLI et Olivier souhaite plus de renseignements. Nous lui transférons les infos dont nous disposons et l'invitons à joindre son conseiller. En outre, Olivier nous remercie pour le numéro du Pôle Social Jeune du CCAS qui l'accompagne sur des demandes d'aides.

En octobre, Olivier réagit à une story sur le confinement. Nous lui donnons des détails. Il nous explique à ce moment-là avoir besoin de voir un psychologue. Nous lui faisons la liste de tous les organismes de Sète qui proposent un accompagnement psy tout en précisant que nous pouvons y aller avec lui s'il le souhaite. Il nous remercie et nous dit qu'il nous tiendra au courant.

En décembre, comme nous n'avons pas de nouvelle depuis un moment, nous demandons à Olivier de ses nouvelles. S'en suit une longue conversation sur ses difficultés, notamment ses crises d'angoisses. Nous lui rappelons que nous pouvons aller ensemble voir un psychologue s'il le souhaite. Il nous dit être intéressé mais n'a pas le temps en ce moment. Nous discutons donc de ce dont il a envie de discuter.

Cette discussion dure plusieurs jours. Les réponses sont courtes ; chaque jour un nouveau message.

Au bout de plusieurs jours de discussion, nous relançons l'idée du psychologue. Olivier nous explique ne pas être à l'aise à l'idée de rencontrer une nouvelle personne. Nous proposons donc de l'accompagner au rendez-vous, ce qu'il accepte. A sa demande, nous lui transférons le numéro de la psychologue de l'association Être ô Monde.

Cinq jours plus tard, nous recevons un message avec la date de rendez-vous. Nous prenons note.

Epilogue

Cet accompagnement chez la psychologue se poursuit toujours. S'est rajouté à cela un rendez-vous au Centre d'Examen de Santé de Béziers, une mise au point sur la CMU, un rendez-vous chez un médecin acupuncteur.

La prise en charge sur le thème de la santé va se poursuivre sur 2021.

Le mode de communication privilégié de ce jeune étant Instagram, nous continuerons à l'accompagner via ce mode en plus des accompagnements physiques auprès de différents partenaires.

C - Perspectives 2021/2022

Quel avenir pour la présence sociale numérique ?

Comme nous l'avons déjà dit, il nous paraît primordial de remettre ces pratiques en perspective. Nous pensons que cette présence numérique doit être un complément d'une présence physique sur le quartier. En aucun cas, à l'heure actuelle, les réseaux sociaux peuvent, ou doivent, remplacer la rencontre et la discussion de visu. La relation éducative se construit dans la rencontre physique, dans le partage et le « faire ensemble ». Les expériences partagées (activités de loisirs, chantiers éducatifs, séjours à l'étranger, sorties familiales, accompagnements individuels, etc.) viennent nourrir la relation et permettent de conserver, voire de développer, le lien.

Aussi, si nous tournons notre regard vers l'avenir, nous pouvons nous questionner si ces temps de partages et de « faire ensemble » ne peuvent pas se développer sur une pratique de présence sociale numérique.

Une des premières hypothèses qui nous vient et que nous pourrions tester à l'avenir est la pratique des jeux-vidéo en ligne. Tout autant que nous pouvons faire un Laser Game avec un groupe de jeunes pour maintenir le lien social, il nous paraît possible de donner rendez-vous à un groupe sur un créneau horaire précis pour partager un temps de jeu avec eux. Il existe plein de jeux en ligne simple et rapide que nous pourrions intégrer à notre pratique.

L'autre hypothèse de travail serait dans une pratique numérique mais ne serait pas de la présence sociale numérique mais plutôt une action collective numérique. Cela reste dans l'univers du jeu mais cette fois du retro gaming donc une pratique en présentiel et pas en ligne. L'idée est de proposer un support d'action collective à travers d'anciens jeux-vidéos des années 90. L'intérêt de la pratique du retro gaming est principalement l'apprentissage de la patience et du Game Over. Contrairement aux jeux actuels qui adaptent toujours les niveaux de jeux, les anciens jeux n'avaient pas plusieurs niveaux de difficulté. Aussi cela demandait de la patience et un processus d'apprentissage pour pouvoir avancer dans le jeu ; les jeux d'aventure étant principalement constitués de plateformes avec des mouvements répétitifs à effectuer sur un rythme précis et sans erreur. Et oui, l'autre apprentissage qui se fait avec le retro gaming est le principe de perdre, contrairement aux jeux actuels qui n'ont aucune fin. Cette frustration fait partie d'un processus d'apprentissage de la vie des jeunes, qui tend à disparaître aujourd'hui avec le nouveau fonctionnement des jeux.

Nous pouvons également nous saisir davantage des réseaux sociaux existants que nous investissons peu à l'image de TikTok. Nous pourrions imaginer, par exemple, créer et partager des vidéos de prévention faites avec des partenaires. L'équipe éducative pourrait se mettre en scène, via des clips ou des jeux de rôles, pour évoquer des sujets comme le harcèlement scolaire, l'égalité homme-femme ou la santé par exemple. Peut-être pourrions-nous, comme nous le faisons sur Instagram, mettre en avant certains partenaires comme la Mission Locale ou le CSAPA, ou certains dispositifs comme le Service Civique ou la plateforme remobilisation, à travers des vidéos de présentation drôle et ludique.

En définitive, en plus de continuer à développer les réseaux sociaux, il nous semble que la pratique numérique qu'il faut construire chez nous c'est l'utilisation de l'outil jeu-vidéo avec les jeunes, en ligne ou en présentiel, avec des objectifs différents.

3.2.3 – FRONTIGNAN / VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

A – Travail de rue versus Présence Sociale Numérique

Cadre général

La création des premiers réseaux sociaux date des années 2000. Depuis, les plateformes se sont diversifiées et fortement développées : Facebook, Myspace, Youtube, Twitter, Instagram, Tiktok, Snapchat, What's app, etc.

Cette évolution va de pair avec la démocratisation du téléphone portable et l'élargissement de la couverture et de la qualité de la connexion internet, l'un comme l'autre sont, désormais, accessibles à une grande majorité de la population mondiale.

Les réseaux ont chacun des fonctionnalités, des modalités et des objectifs différents. Ils évoluent avec le temps, en s'adaptant au profil et aux caractéristiques des utilisateurs, notamment dans le but de diffuser plus largement leurs messages et leurs annonces publicitaires.

En 2020, selon l'étude Digital 2020, sur un ensemble de 7,75 milliards d'individus sur terre, 5,19 milliards seraient des utilisateurs de téléphones portable, et 3,75 milliards utilisateurs actifs des réseaux sociaux.

Les réseaux sociaux touchent essentiellement les individus âgés de 13 à 50 ans, bien que certains enfants y aient accès très jeunes. Les réseaux sociaux plus anciens, comme Facebook ou Twitter, touchent des catégories plus âgées, même si Facebook reste le premier réseau social utilisé dans le monde. Les nouvelles générations l'ont progressivement délaissé pour s'intéresser à d'autres réseaux comme Instagram, SnapChat, Tiktok, etc.

Les stratégies marketing ont progressivement évolué pour faire des réseaux sociaux un espace à part de socialisation et de partage d'informations.

En effet, les réseaux sociaux représentent un espace virtuel, plus ou moins privé, d'échange, de création et de maintien de lien social. Pour cela, les réseaux sociaux actuels jouent principalement sur deux terrains : le premier fait référence à un espace

de partage de contenus visuels (photos, vidéos, textes, essentiellement), issus de la vie quotidienne de l'utilisateur. Le contenu produit peut-être qualitatif ou quantitatif. Dans le premier cas, le contenu est travaillé, par des professionnels (influenceurs, photographes, digital nomades...) ou non-professionnels soucieux de leur image. Dans le second cas, le contenu n'est pas élaboré, pensé, travaillé, il s'agit simplement de communiquer en masse sur son action, le lieu où l'on se trouve, sa vie quotidienne. Ce genre de contenu est produit à répétition et se veut refléter les activités et le programme journalier de l'utilisateur. L'utilisation des réseaux par les jeunes est principalement quantitative. La sphère de l'intime est poussée dans ses retranchements et tout, ou presque devient montrable, à une communauté plus ou moins large. Il y a quelques décennies, cela ne serait venu à la tête de personne de prendre en photo son assiette et de la partager à tous ses amis en l'envoyant par courrier, par exemple. D'autant plus que les contenus ne sont pas nécessairement limités à son entourage proche. Ils peuvent être rendus accessibles et visibles par tous. Certains psychologues envisagent les réseaux sociaux comme le reflet du narcissisme individuel, qui mettrait l'individu au centre d'un monde virtuel qu'il a l'impression de maîtriser.

La deuxième aire de socialisation induite par les réseaux sociaux est son système de messagerie instantanée, très apprécié, notamment par les jeunes, qui communiquent de moins en moins par le biais de leur ligne téléphonique et de plus en plus avec leurs réseaux sociaux. Le paradoxe est qu'aujourd'hui, la plupart des forfaits téléphoniques proposent des appels et des messages privés en illimité, contrairement au forfait internet qui reste limité.

Communiquer, sur ces plateformes, peut développer la sociabilité d'individus introvertis, car elles font tomber les barrières de l'échange réel. Nombre de jeunes, à l'instar des jeux vidéo en ligne, y développe d'ailleurs des amitiés virtuelles. Cependant, l'espace numérique ouvrant la voie à une expression d'opinion très libre, on en voit les dérives en analysant le nombre de commentaires et avis haineux, basés sur de faibles arguments, et produits de façon désorganisée. L'écran représente un intermédiaire et si certaines personnes ne seraient pas directement agressives avec quelqu'un qu'elles croisent dans la rue, elles se le permettent plus facilement sur les réseaux sociaux car elles se sentent moins vulnérables. C'est pourquoi les réseaux

sociaux ont permis insidieusement à la haine en ligne et au cyber-harcèlement de se développer, notamment auprès des plus jeunes, dont la construction identitaire en cours ne leur permet pas d'être armés face aux attaques. Ainsi, 54 % des adolescents affirment avoir fait l'objet de moqueries en ligne et 42 % ont déjà été harcelés moralement sur Instagram, soit plus que sur Facebook (37 %), Snapchat (31 %), WhatsApp (12 %) et Twitter (2 %). Parmi les thèmes de prédilection des cyberharceleurs : l'apparence physique, les (bons) résultats scolaires, l'orientation sexuelle ou les croyances religieuses.

Parallèlement, les réseaux sociaux représentent une forme de médias à part entière où circule une quantité d'informations diverses voire infinies, à l'échelle individuelle. Tout le monde peut partager des informations, donner son avis. N'importe qui peut devenir le relai d'informations plus ou moins vérifiées et vérifiables, faire la promotion de produits ou d'idéologies, ce qui donne lieu à des contenus de plus ou moins grande qualité et fiabilité. Les réseaux sociaux représentent alors l'espace idéal d'expression de certaines idées controversées, qui ne peuvent être relayées sur des canaux de communication traditionnels.

Les réseaux sociaux ont donc des aspects positifs mais supposent aussi leur lot de dérives et de dangers. Le développement de certaines fonctionnalités est stratégique, rendant le support toujours un peu plus addictif. On peut prendre l'exemple du « scroll » qui fait référence à l'action de défiler à l'infini son fil d'actualité.

En tant qu'éducateurs en prévention spécialisée, il est nécessaire de s'adapter aux pratiques des jeunes et d'aller à leur rencontre sur les différents espaces qu'ils investissent, dont les réseaux sociaux. D'autre part, être présents sur ces espaces, de même que sur un lieu de consommation par exemple, permet de prévenir les conduites à risque.

Pratique de l'équipe et particularités du territoire

Initialement, Adrien, ancien collègue éducateur spécialisé sur l'équipe, avait bénéficié d'une formation Promeneurs Du Net (PDN).

Dans ce cadre, les règles d'utilisation des réseaux sociaux sont définies par une charte. Par exemple, le PDN crée un compte nominatif individuel, ce qui ne convient pas à l'utilisation que nous souhaitons faire des réseaux sociaux. C'est pourquoi nous avons décidé de nous décaler du label PDN pour élaborer notre propre pratique dans cette « rue numérique ». Nous avons alors créé un compte d'équipe sur les trois plateformes qui nous semblaient pertinentes : Facebook, Instagram et Snapchat. Cependant, nous avons une utilisation particulière de chaque réseau.

Facebook, davantage utilisé par les parents et les jeunes adultes, est l'espace où nous partageons des informations qui nous paraissent pertinentes, utiles ou qui peuvent inviter à la réflexion : offres d'emploi, évènements, articles portant sur des débats et des sujets de société, messages de prévention, contenus culturels... Facebook a l'avantage de nous avertir des anniversaires de nos « amis », ce qui nous permet de leur fêter en temps réel. Cette attention nous permet de valoriser le lien et est parfois l'occasion d'enclencher une conversation.

Instagram est essentiellement basé sur le partage de photos (actions collectives, séjours, paysage du territoire...) sur le feed (publications permanentes) et sur le partage d'informations ou de publications en stories (publications éphémères). Depuis plusieurs mois, régulièrement, nous mettons en ligne des quizz thématiques (musique, cinéma, sport, sommeil, alimentation, sexualité, écologie...). Nous partageons également des photos de locaux d'institutions partenaires du territoire (MLI, EVS, espace Kifo, MSAP...) pour mettre en avant leurs actions et faire office d'orientation auprès de nos abonnés, de façon dépersonnalisée. Nous avons récemment basculé notre compte Instagram en compte professionnel, afin d'avoir une meilleure visibilité du public touché par nos publications à travers des statistiques précises. A noter que certaines publications d'Instagram sont republiées automatiquement sur le compte Facebook, pour plus de visibilité.

Snapchat repose sur le principe de partage de contenu éphémère, principalement photos et vidéos. C'est pourquoi nous utilisons seulement les stories pour signaler que nous nous trouvons à un endroit précis lors de nos temps de présence sociale sur le territoire ou lorsque nous utilisons le camion « truck ».

Nous partageons du contenu mais nous avons également accès au contenu partagé par les jeunes. Il s'agit alors d'un espace à part entière d'observation des jeunes, de leur réalité et d'une part de leur intimité. En effet, on peut estimer que tout individu ne montre pas la même chose de lui-même sur ses différents espaces de socialisation. En l'occurrence, un jeune va jouer des choses différentes à la maison, dans la rue, à l'école ou sur les réseaux, par exemple. Le contenu qu'ils partagent est alors un support à la discussion mais également parfois l'occasion de faire de la prévention, d'inviter à la réflexion.

Sur les trois réseaux sociaux, nous utilisons l'outil de messagerie instantanée pour communiquer avec les jeunes et les familles. Cependant, la présence sociale numérique diffère d'une présence sociale réelle. Les processus, les rituels et les interactions sont différents. Par exemple, lorsque nous croisons un jeune, tous les jours, dans la rue, nous nous arrêtons au moins pour le saluer, sans que cela ne paraisse intrusif. En ligne, le rapport est différent et nous allons principalement vers les jeunes lorsque nous avons un objectif précis : lui parler d'une action collective, lui demander des nouvelles, suite à un événement particulier, lui donner rendez-vous, lui communiquer des informations ciblées, par exemple.

Certains jeunes nous contactent également par ce biais car cela leur permet de se détacher d'une potentielle pression sociale, notamment de la part de leurs pairs. La forme de la conversation peut être propice à la confiance, derrière un écran. En effet, l'échange est différent dans le sens où l'on ne voit pas les réactions de son interlocuteur, on peut différer et réfléchir plus longuement à sa réponse, diminuer les maladresses de spontanéité, on peut entamer un échange à n'importe quel moment et en garder une trace. Cette forme de communication peut alors être sécurisante pour certains jeunes qui ont l'impression de contenir et de maîtriser l'échange.

De plus, sur le territoire de Frontignan, dont la particularité est que les jeunes investissent peu l'espace public, la présence sur les réseaux sociaux nous permet de capter des jeunes que nous ne voyons pas souvent dans la rue.

Il n'est pas question de remplacer le travail de rue par une présence sociale exclusivement numérique. Nous l'envisageons comme deux espaces de travail complémentaires. Cependant, nous en avons vu les limites lors du confinement du

printemps 2020. Disponibles uniquement par ce biais, il a été très difficile pour nous de maintenir le lien avec les jeunes, malgré nos efforts de créativité. Pour savoir quel contenu partager, par exemple, nos discussions avec les jeunes lors de nos temps de travail de rue nous permettent de cerner les besoins, les préoccupations, les intérêts du moment. Sans ce lien physique, nous nous sentons en décalage.

Pour tous ces réseaux, nous adoptons des règles communes que nous avons définies en équipe et qui correspondent au positionnement de notre institution ainsi qu'à notre cadre déontologique, comme le respect du droit à l'image, la laïcité, le respect de la libre-adhésion, le secret professionnel, etc. L'utilisation du réseau et le choix des publications est discuté en équipe, pour assurer une cohérence.

Au même titre que nous pouvons donner nos coordonnées téléphoniques, nous communiquons aux jeunes nos réseaux sociaux pour qu'ils puissent nous y suivre. Nous avons également choisi de pouvoir ajouter des jeunes, dans la continuité de la démarche d'aller-vers qui caractérise notre métier. Quand nous parlons aux jeunes, nous leur précisons qui de nous est en train de parler ou de répondre. D'ailleurs, certains jeunes le demandent spontanément car ils souhaitent s'adresser à l'un de nous en particulier. C'est le seul bémol que nous pourrions trouver à avoir des comptes d'équipe, contrainte à laquelle les jeunes s'adaptent finalement facilement.

B – Mayna, Fabien, Quentin, Yoan, Paul : tous en réseau !

Les réseaux, une porte d'entrée à la demande

Mayna, 15 ans, scolarisée au lycée Maurice Clavel de Frontignan, nous contacte sur Snapchat, suite à notre présentation à toutes les classes de l'établissement en début d'année scolaire. Elle a des questions concernant la contraception et les rapports sexuels. Nous choisissons que ce soit une éducatrice qui puisse être son interlocutrice. Elle la conseille et l'oriente dans ses échanges, puis lui propose de l'accompagner à la pharmacie pour acheter une pilule du lendemain, suite à un rapport sexuel à risque. Parfois, ces contacts sur les réseaux sociaux donnent lieu à une ou plusieurs rencontres physiques mais ce n'est pas systématique. Dans certains cas, les jeunes souhaitent échanger avec nous sans pour autant nous rencontrer physiquement.

Les réseaux, un support pour entretenir le lien

Fabien est un jeune de 22 ans, que nous rencontrons sur Villeneuve-Lès-Maguelone. Il participe à certaines actions collectives, notamment un séjour, mais n'a pas de demande particulière concernant un accompagnement individuel.

Début 2020, il est incarcéré, dans un premier temps à la maison d'arrêt de Nîmes, avant un transfert sur le centre pénitencier de Béziers. Nous demandons rapidement un permis de visite pour aller le voir, de façon mensuelle, au parloir, en accord avec lui et sa famille. Fabien détient un téléphone portable, malgré l'interdiction d'en posséder un au sein de la prison. Au début, nous communiquons avec lui, par le biais de ses pairs que nous voyons dans la rue, ou ponctuellement sur Facebook. Il nous ajoute ensuite sur Snapchat. Il met régulièrement des stories où il partage l'intérieur de sa cellule, sa consommation de cannabis et des souvenirs avec ses proches. Cela nous permet d'avoir une petite visibilité de son quotidien, dont nous pouvons parler lors de nos visites. Fabien étant un garçon peu loquace, le contacter sur les réseaux nous permet de lui donner des idées de films à regarder par exemple, que nous pouvons utiliser comme support à la discussion le jour du parloir. De plus, nos discussions sur Snapchat entretiennent la continuité du lien, malgré une absence physique, d'autant plus depuis début novembre où les parloirs ne sont plus possibles à cause des restrictions sanitaires. Cependant, communiquer par le biais des réseaux avec une personne emprisonnée et qui détient illégalement un téléphone portable, pose question d'un point de vue éthique.

Les réseaux, une organisation à distance

Quentin a 14 ans, il est scolarisé au collège des Deux Pins à Frontignan, mais habite à Poussan. Nous le voyons régulièrement avec d'autres jeunes que nous connaissons. La communication et le repérage mutuel est facilitée par la relation que nous entretenons avec son groupe de pairs. Il nous ajoute sur les réseaux sociaux. Devant le collège, il nous sollicite pour faire une sortie vélo, que nous avons déjà organisée par le passé avec certains autres jeunes de son groupe. Nous l'informons que nous ne pourrions prendre que 4 jeunes sur cette sortie et lui demandons de constituer son groupe. Il revient vers nous, une semaine plus tard et nous lui suggérons alors de créer une conversation groupée sur le réseau social de son choix pour que nous puissions

échanger tous ensemble. Le lendemain soir, il crée la conversation sur Snapchat et y ajoute 3 autres jeunes, dont deux que nous connaissons déjà. Cet espace d'échange nous permet d'organiser la sortie, qui a lieu dans deux jours. Elle nous permet également de nous donner rendez-vous devant le collège le lendemain pour donner aux jeunes les autorisations parentales nécessaires pour toute sortie avec des mineurs. C'est un fonctionnement que nous reproduisons systématiquement dans le cadre de l'organisation d'une action collective, à partir du moment où les jeunes concernés sont en âge d'avoir un portable et des réseaux sociaux personnels.

Les réseaux, un espace propice à la confiance

Yoan a 19 ans et vit chez sa famille à Villeneuve-Lès-Maguelone. Nous le rencontrons régulièrement dans la rue, il participe à certaines actions collectives et nous l'accompagnons de façon individuelle sur des démarches d'insertion et de justice principalement. Devant ses pairs, Yoan est toujours très souriant, les échanges sont fluides bien que parfois un peu pauvres. Au début de l'accompagnement, Yoan se confiait exclusivement lorsque nous échangeons sur les réseaux sociaux. Il nous parlait de sa relation amoureuse, des conflits et des bagarres qu'il se sentait obligé de provoquer, de l'état psychique dans lequel il se trouvait. Yoan ayant été déscolarisé en classe de 5ème SEGPA, il a des difficultés en lecture et en écriture. Malgré ces dernières, il faisait l'effort de verbaliser et de poser des mots, à l'écrit, sur ce qu'il ressentait. Ces conversations amorcent aujourd'hui des échanges de plus en plus riches en présentiel, lors notamment d'accompagnements individuels.

Les réseaux, un outil de prévention

Paul a 22 ans, il habite à Villeneuve-Lès-Maguelone et travaille dans un commerce local. Il consomme du cannabis, du tabac, occasionnellement de l'alcool et sûrement de la cocaïne en contexte festif. Il a été impliqué dans du trafic de drogue, à Montpellier, ce qu'il assume et ce dont il nous parle de façon décomplexée. Sa situation est stable et il s'agit d'un jeune qui a les ressources intellectuelles lui permettant d'évoluer, malgré un contexte familial délétère. Il poste régulièrement des photos et musiques sur les réseaux sociaux, notamment en story sur Instagram. En regardant ses publications, nous voyons qu'il fait la promotion d'un trafic de drogue, joignable via les réseaux. Nous amorçons la conversation directement en réagissant

à sa story et reprenons les choses lorsque nous le croisons dans la rue. En nous acceptant sur les réseaux, les jeunes savent que nous voyons ce qu'ils diffusent et acceptent que nous portons un regard et un discours éducatif sur des comportements qui nous paraissent inadaptés ou dangereux.

C - Perspectives 2021/2022

Afin d'avoir une meilleure visibilité sur la portée de nos publications et le public touché, nous pensons développer des outils numériques tels que le passage sur un compte professionnel sur Instagram ou encore la création d'une page Facebook, qui permettent de générer des statistiques assez précises et anonymes.

D'une part, les statistiques nous permettent d'avoir un recul sur la façon dont le public interagit avec nos publications :

- Combien les voit ?
- Cela les incite-t-il à aller voir nos autres publications ?
- Ceux qui voient nos publications sont-ils nécessairement des abonnés ?
- Cliquent-ils sur les liens ?
- Y a-t-il des périodes plus propices pour faire de la présence numérique et des publications ?
- Y a-t-il des sujets qui les intéressent plus que d'autres ?

D'autre part, cela nous permet d'avoir une vue d'ensemble sur notre public : leur âge, leur sexe, leur territoire, leur utilisation des réseaux (les heures où ils sont le plus actifs par exemple).

Nous sommes également ouverts à ouvrir des comptes sur d'autres plateformes, en nous tenant informés des nouveaux réseaux et en nous adaptant à l'utilisation qu'en font les jeunes. Nous nous interrogeons, par exemple, sur la pertinence à s'inscrire sur Tiktok, ou encore Twitch.

Nous remarquons également que certains jeunes ne sont pas actifs sur les réseaux sociaux (notamment les plus petits) mais jouent en ligne à différents jeux vidéo, sur lesquels nous pensons également que notre présence peut être pertinente.

3.2.4 – MONTPELLIER OUEST

A – Précarité et santé

L'année 2020 est véritablement marquée par la crise sanitaire et l'équipe Montpellier Ouest s'est trouvée au plus près des réalités des différents territoires d'interventions, des habitants, mais également au plus près des jeunes et de leurs familles.

Cette crise sanitaire impacte et modifie les dynamiques environnementales, collectives et individuelles et ce, à différents niveaux de besoin. Qu'elles soient éducatives, économiques ou sociales, les réponses aux besoins se sont retrouvées chamboulées et parfois « en suspend dans le temps ».

Le sentiment d'isolement et de repli dû aux confinements et règles de mesures sanitaires, modifié les rapports sociaux entre les individus mais également le rapport entre les individus et l'équipe éducative de Montpellier Ouest.

Cette modification des rapports peut s'expliquer par le fait que l'équipe éducative a été présente et disponible dans ces différents moments de l'année. Aussi, elle a su faire preuve d'une capacité d'adaptation face aux différentes situations rencontrées. L'équipe a adapté ses modalités de présence sociale et suivis individuels notamment via la pratique numérique et en particulier les réseaux sociaux, tant auprès des jeunes que des familles.

Au regard du contexte, notre activité 2020 est marquée par le renforcement important de nos présences sociales au sein des différents territoires et l'organisation d'accompagnements individuels tant pour les jeunes que pour les familles. Ces deux renforts importants de notre pratique de prévention spécialisée ont été nécessaires au regard de situations individuelles en difficulté sur le plan psychique.

Pour les territoires couverts par l'équipe de Montpellier Ouest, l'année 2020 nous a confronté à la problématique de santé psychique et mentale des personnes que nous accompagnons. Cette thématique récurrente nécessite un accompagnement durable et rythmé dans le quotidien.

Cette problématique demande également une élaboration de l'accompagnement individuel et parfois familiale, tant dans l'acceptation des difficultés que dans l'orientation vers les différents dispositifs d'accueils et de soins spécialisés lorsque cela s'avère nécessaire.

Aussi, la notion de santé psychique/mentale fait appel à un besoin de formation des professionnelles sur les questions de besoins des personnes qui rencontrent ces difficultés et des stratégies d'accompagnement spécifiques vers le soin.

C'est donc par le témoignage d'une situation concrète d'accompagnement que nous illustrons cette année 2020 pour le territoire de l'équipe Montpellier Ouest.

B – La précarité et la santé mentale dans les quartiers

Nous faisons le constat que sur nos territoires d'interventions, si nos pratiques changent, elles doivent rapidement s'adapter aux problématiques qui évoluent. De nouvelles figures de la précarité apparaissent et touche précocement les jeunes. Nous faisons face à des jeunes qui se sentent de plus en plus isolés socialement et qui souffrent de cette situation. Une précarité qui a pour effet une triple perte, Jean Furtos les désignera comme « une perte de confiance en soi, une perte de confiance à autrui et enfin une perte de la confiance en l'avenir »¹⁸.

Nous observons au travers de nos rencontres sur le terrain, que la souffrance psychique devient accrue du fait des conditions socio-économiques et environnementales difficiles. Quant aux maladies mentales, elles sont encore moins bien vécues, du fait d'un accompagnement et d'une prise en charge moins accessible. Notons que cette situation s'est amplifiée par la crise sanitaire.

L'année 2020, largement impactée par la crise sanitaire a fortement affecté le moral des jeunes. Dans les quartiers, les conditions de confinement ont mis en lumière les inégalités et ont renforcé le sentiment d'isolement sociale. Chez des jeunes qui avaient des problématiques de santé mentale, nous avons pu observer que celles-ci se sont très largement accentuées. En l'absence d'école pour les enfants et de possibilité de

• ¹⁸ Jean Furtos « La précarité et ses effets sur la santé mentale » 2011

prise en charge pour les jeunes nécessitant du soin. La crise sanitaire, l'augmentation de la précarité et de la vulnérabilité sociale ont une incidence notable sur la santé mentale des jeunes que nous accompagnons.

Nous observons les conséquences de cet isolement social à différents niveaux, du repli sur soi à la dépression, de l'anxiété ou encore des phases de décompensations chez les jeunes les plus fragiles psychiquement. N'ayant pas tous les outils nécessaires à l'accompagnement des personnes qui ont des troubles psychique, le travail en partenariat est primordial, il nous permet de réorienter les jeunes vers des personnes plus compétentes. Pour ce faire, le travail en partenariat avec les acteurs de la santé nous permet d'orienter les jeunes vers une prise en charge adaptée. De plus, l'équipe a suivi des journées de formation en lien avec le CODES afin d'obtenir de nouvelles clefs de compréhension face aux troubles de la santé mentale. Une meilleure connaissance des particularités de ces troubles permet de mieux les repérer en amont et de les appréhender plus facilement. Nous faisons également tout un travail de déconstruction des préjugés auprès des jeunes concernant l'accès au soin. Nous luttons contre les idéaux et discriminations liés aux problématiques de la santé mentale et générale en travaillant cette notion avec les jeunes et ce, dès le collège. A travers des moments d'échanges aux abords de l'établissement scolaire, au sein du quartier avec les groupes que nous rencontrons ou à l'occasion d'ateliers débats mis en place avec les jeunes sur des temps bien définis. Nos pratiques en éducation spécialisée sont mouvantes et s'adaptent aux problématiques et besoins formulés par les jeunes. Bien que les demandes premières qui émanent de nos rencontres sont souvent liées à l'insertion professionnelle chez les jeunes âgés de 18 ans à 25 ans, nous tentons de travailler les difficultés sous-jacentes afin de ne pas contribuer à un processus d'échec répétitif. Pour certains jeunes, l'accès au soin et/ou la reconnaissance d'un handicap permettra une inclusion sociale et professionnelle. L'accompagnement vers un accès au soin n'est pas simple, cela nécessite l'instauration d'une relation de confiance entre le jeune et l'éducateur et parfois sa famille. Cet accompagnement s'inscrit dans le temps et demande de respecter des étapes nécessaires à l'instauration de cette relation et au cheminement personnel du jeune concernant son parcours. L'accompagnement personnalisé de parcours singuliers permet le repérage de cette souffrance auprès des personnes en situation

de vulnérabilité sociale et psychologique. Nous tentons de répondre aux demandes de soutien, des jeunes et de leurs familles.

1- Max : Précarité et Santé, savoir mobiliser des ressources adaptées

Notre service a rencontré Max en août 2020. Nos coordonnées lui ont été transmises par une jeune fille suivie par notre équipe. Cette dernière nous avait expliqué que Max rencontrait de grandes difficultés dans la vie quotidienne, qu'il était à la rue et en grande souffrance. C'est dans ce contexte que nous l'avons rencontré afin de l'écouter et définir ensemble les possibilités d'accompagnement de la part de notre service. Lors de ce premier entretien, Max a pu nous expliquer dans quel contexte il évoluait à ce moment-là.

C'est un jeune homme de 22 ans, reconnu en situation de handicap et sans domicile fixe. En rupture familiale, il est très isolé. Le 115 (numéro d'hébergement d'urgence) l'a orienté vers un établissement catholique pour qu'il puisse dormir. Cependant, la journée, il doit quitter les lieux et est donc en errance. Max nous explique avoir un long parcours psychiatrique mais ne plus avoir aucune confiance dans les institutions. De plus, son psychiatre étant en arrêt, il n'avait plus de traitement et refusait de rencontrer un autre professionnel. Son discours sur ces derniers est très virulent. D'ailleurs, Max nous explique avoir perdu toute confiance en l'Homme de manière général. Il est « imbibé » des maux de la société et à une vision très négative de celle-ci. Il peut alors exprimer le fait que ce serait plus facile pour lui de ne plus exister. Max est tout de même très conscient des maux qui l'envahissent. Il a pu nous exprimer qu'il était urgent, selon lui, d'être hospitalisé afin de pouvoir s'apaiser. C'est tout naturellement que l'équipe lui a proposé de l'accompagner dans cette démarche s'il le souhaitait. Max a alors refusé. Selon lui, c'était ses problèmes et il devait les régler seul. Rapidement, à la vue des paroles de Max sur les êtres humains, il nous a semblé intéressant de travailler en coréférence afin de proposer à Max la possibilité de créer du lien avec plusieurs personnes et lui permettre d'apaiser ses sentiments sur les Hommes. Avec son accord, nous l'avons mis en lien avec le dispositif MOTIV'ACTION, qui propose d'accompagner les personnes présentant un trouble de santé limitant et un soutien global et personnalisé. Le retour à l'activité, à l'emploi constitue l'objectif premier.

Les buts sont, tout d'abord, toujours lui permettre de créer du lien avec de nouvelles personnes et lui donner la possibilité de choisir une ou des personnes ressources parmi les professionnels. Ensuite, il nous paraissait important de proposer un étayage sur le plan éducatif. Or, le club MOTIV'ACTION, en plus d'intervenir sur le volet insertion professionnel, accompagne les jeunes sur le volet de la santé. Cependant, à ce moment, malgré les demandes de soins, Max ne souhaitait pas être accompagné et a refusé toutes les propositions que nous lui avons faites.

Travaillant sur le principe de libre adhésion, nous lui avons expliqué que nous restions disponibles s'il souhaitait que nous l'accompagnions. La libre adhésion ainsi que le respect de la temporalité de la personne accompagnée sont deux notions fondatrices de l'action éducative en prévention spécialisée. C'est ainsi qu'après réflexion en équipe, nous avons décidé de ne plus proposer de rendez-vous à Max et de le laisser cheminer par lui-même, et de revenir vers nous s'il en éprouvait le besoin.

Cependant, à la vue de la souffrance vécue et exprimée par ce jeune homme, il nous semblait nécessaire de garder le lien avec lui. C'est pourquoi, nous avons maintenu le lien par téléphone pendant plus d'un mois. En refus d'accompagnement, Max était tout de même demandeur de lien avec les différents membres de l'équipe. A ce moment, il trouvait chez nous une écoute inconditionnelle dénuée de tout jugement et nous lui permettions d'exprimer ses maux. En quelque sorte, nous servions de contenant.

Fin octobre, Max a demandé de nous rencontrer à nouveau. Il ne supportait plus les angoisses qui l'envahissaient ainsi que les conditions d'accueil du centre dans lequel il dormait. Ainsi, il a pu exprimer clairement le désir d'être accompagné au niveau de la santé ainsi que du logement. Concernant la santé, il ne souhaitait pas se rendre aux urgences psychiatriques. En effet, son passé en institutions psychiatriques lui renvoyait une image très négative de ce service. Nous avons donc convenu avec lui de l'accompagner vers CORUS (un des pôles d'activité de l'Association Gammes pour l'accueil en urgence, l'insertion, l'hébergement, et l'accès au logement de personnes en grande précarité). Max était déjà domicilié dans cette association mais ne s'y rendait plus ne supportant pas de croiser les autres personnes accompagnées là-bas. CORUS propose, aussi, un suivi par une infirmière psychiatrique. Par ce biais, il était intéressant de le raccrocher à une démarche de soin. Après quelques entretiens

là-bas, l'infirmière psychiatrique ne pouvant se substituer à un médecin psychiatre, expliqua aux membres de l'équipe qu'elle atteignait ses limites. Nous avons alors proposé à Max de prendre rendez-vous au CMP (Centre médico-psychologique), afin de rencontrer un psychiatre avec qui démarrer un suivi et qui pourrait lui administrer un traitement contre les angoisses qui l'envahissaient. Alors que quelques temps auparavant Max refusait cette hypothèse, il accepta. Dans l'attente de cette rencontre, après réflexion avec l'infirmière de CORUS, nous avons proposé et accompagné Max vers un médecin généraliste pour qu'il ait un traitement, peut-être moins adapté, mais nécessaire pour contrer ses angoisses. Max n'a pas adhéré à ce qui lui était proposé au CMP et n'a pas souhaité reprendre un rendez-vous.

Cependant, nous avons pu contacter son médecin psychiatre habituel qui était revenu d'arrêt maladie et prendre un rendez-vous auprès de lui pour le mois de février. Dans l'attente de cette rencontre, Max s'est rendu à plusieurs reprises chez le médecin généraliste. Dans le même temps, en lien avec CORUS, le SIAO a été réactualisé dans le cadre de la demande d'hébergement adapté. Cela a débouché à la rencontre entre Max et le responsable d'un CHRS pour un possible accueil dans cette structure. Cette orientation avait pour objectif, d'une part, de permettre à Max d'être accueilli sur une nouvelle structure l'accueillant jour et nuit, lui évitant donc l'errance forcée de sa structure d'accueil. D'autre part, cet établissement lui aurait permis d'être entouré de travailleurs sociaux capables de l'accompagner dans diverses démarches. Cependant son admission n'a pu se faire.

Enfin, en accord avec Max, nous sommes allés rencontrer la mission locale. Un PACEA a alors été mis en place. Même s'il semblait que Max ne soit pas encore prêt à travailler, le dispositif PACEA était un moyen pour lui de se fixer des objectifs et de se projeter dans l'avenir. En effet, après les nombreux mois d'errance qu'il a traversés, ainsi que les angoisses dont il souffrait, il était dans l'incapacité de se projeter vers l'avenir. Il a alors été convenu avec lui que l'insertion professionnelle serait travaillée lorsqu'il aurait entamé sa démarche vers le soin et l'accession au logement avec des bilans tous les trois mois.

L'équipe l'a accompagné lors des premiers rendez-vous chez les différents partenaires. Au fur et à mesure, Max était moins en demande de notre présence.

Il a peu à peu exprimé sa volonté d'effectuer ces démarches seul même s'il n'était pas sûr d'y parvenir. L'équipe lui a alors proposé d'honorer seul ces rendez-vous mais que nous restions disponibles à ces moments-là s'il se sentait en difficulté pour effectuer ces démarches en autonomie. L'accompagnement éducatif de Max a poussé l'équipe à se questionner et sans cesse se réadapter à la disponibilité de ce dernier.

En effet, le refus d'être accompagné, dans un premier temps nous a demandé de respecter le principe de libre adhésion, valeur pionnière de la prévention spécialisée. La temporalité, et notamment celle de Max, a également été au cœur de nos préoccupations. Face à son indisponibilité, l'équipe a pris le pas de lui laisser le temps de réfléchir à l'acceptation de notre aide ou non. Dans ce temps et tout au long de ce travail, nous avons tenté de proposer à Max une écoute inconditionnelle, dénuée de tout jugement ainsi qu'une grande disponibilité afin d'être présent s'il en ressentait le besoin.

Le travail en partenariat a également été l'une des clés de voûte de cet accompagnement. De par son passé, Max a développé une certaine méfiance envers les professionnels de santé et les travailleurs sociaux. Il était donc nécessaire de travailler en partenariat afin qu'il puisse déconstruire ses représentations. De plus, les conditions de vie difficiles subies par Max ainsi que ses troubles psychiques ne lui permettaient pas, quand nous l'avons rencontré, de se projeter autrement que dans cette vie. Le travail avec les partenaires était donc un moyen de lui proposer, d'une part, un certain rythme avec des rencontres fréquentes, mais également et surtout des objectifs à court et moyen terme, essentiels à toute personne afin de se projeter et se mobiliser. Enfin, le « lâcher prise » progressif de l'équipe en fonction de la disponibilité de Max avait pour objectif de respecter ses choix en tant que sujet et de développer son autonomie. Peu à peu, Max a pris conscience qu'il était en capacité de mener ses démarches seul.

2- Lola : D'un parcours de vie personnelle à l'accompagnement des familles

Orientée par une structure partenaire, Lola est une jeune fille de 22 ans qui est déscolarisée suite à un parcours difficile jonchées de ruptures. Nous nous sommes mis en lien directement avec la famille de Lola qui est très soutenante mais qui

verbalise rapidement leurs inquiétudes et leur sentiment d'impuissance concernant l'état de santé globale de leur fille. Une première rencontre avec la famille permettra de prendre connaissance des difficultés de Lola. Cette dernière qui été en études supérieures a décroché scolairement puis au fur à mesure elle s'est détachée de toutes les instances socialisantes (amies, famille, vie sociale). Elle a développé un repli sur soi et une phobie sociale. Souffrant de dépression, elle reste cloîtrée depuis plus d'une année dans l'appartement de ses parents, sans en sortir. Lola n'a pas de relation sociale et vit exclusivement dans sa chambre où elle passe beaucoup de temps à dormir. Nous rencontrons à plusieurs reprises la famille qui nous explicitent les fragilités de leur fille et la méconnaissance des possibles acteurs qui peuvent soutenir la famille et la jeune dans ses difficultés.

Travaillant dans une démarche de libre adhésion, nous avons expliqué à la famille nos possibilités d'accompagnement qui se réaliseront uniquement avec l'accord de la jeune fille. Entre la demande de la famille et la première rencontre avec Lola, trois mois se sont écoulés au cours desquels les parents ont évoqué à Lola notre existence, la laissant prendre la décision et le temps de nous contacter par elle-même. Le respect de ce temps a permis à Lola de cheminer sur l'acceptation d'un possible accompagnement. Elle nous interpelle d'abord par téléphone, nous échangeons de nombreux textos ainsi que des messages via les réseaux sociaux avant qu'elle accepte une véritable rencontre à sa demande.

Nous organisons une première rencontre à domicile puisque la jeune femme nous explique qu'elle ne peut pas sortir. Lors de cette rencontre et à sa demande, ses parents ne seront pas présents. Elle se livrera librement sur son parcours, ses fréquentations qu'elle qualifie de dangereuses, les violences conjugales qu'elle a subi de la part de son ex-compagnon ainsi que ses addictions aux drogues qui l'ont conduite à l'arrêt de ses études et à ce qu'elle nomme « *une dépression* » qui l'empêche de se projeter sur l'avenir. Elle rencontre une fragilité psychique diagnostiquée par un psychiatre. Lola a déjà été hospitalisée cette année suite à des phases aiguës de la maladie. Depuis quelques temps, elle ne prend plus son traitement et ne se rend plus au rendez-vous de l'hôpital. Elle explique qu'elle ne sait pas ce qu'elle souhaite, et semble perdue concernant ses besoins. Petit à petit, elle verbalise tout de même des demandes au fil des rencontres concernant son insertion

professionnelle, et l'envie de tisser des relations sociales. Elle souhaite retrouver une qualité de vie ordinaire, réussir à sortir de chez elle mais ne souhaite pas prendre un traitement qui selon elle la rend dépendante.

Lola fait partie des personnes dites « invisibles », pas présente sur l'espace public mais qui ont un réel besoin d'accompagnement. Il a été choisi de respecter des étapes nécessaires prenant en compte ses nombreuses fragilités pour proposer un accompagnement au plus près de ses besoins dans un cadre sécurisant. Pour ce faire, les premiers accompagnements qui se sont ponctués dans le temps ont été des échanges réguliers par téléphone, à son domicile puis peu à peu en bas de chez elle afin de sortir de cet appartement. Les discussions lui ont permis à la fois de mettre en mots ses difficultés et angoisses et de se réapproprier des espaces d'échanges et de communication, ce dont elle n'avait pas été confronté depuis longtemps.

Nous avons décidé de prioriser notre accompagnement sur la réappropriation de la sphère sociale et de soutenir et valoriser toutes démarches initiées par la jeune. L'objectif a été de valoriser les capacités de Lola à se réapproprier ses projets et faire émerger chez elle des désirs. Un travail d'accompagnement en plusieurs temps a été nécessaire pour instaurer une relation de confiance. Cela a également permis de faire émerger à la fois les envies de Lola et des propositions d'accompagnement au soin. L'accompagner à ses rendez-vous puis valoriser et soutenir ses demandes de s'y rendre seul. Il lui a été proposé de s'inscrire dans des activités de loisirs, de la familiariser aux entretiens avec des professionnels, de faire des recherches sur ce qu'elle souhaiterait réaliser professionnellement. Lola a pu au fur et à mesure des mois, se réinscrire dans une démarche de soin et être accompagné vers les dispositifs desquels, elle avait décroché.

Avec l'adhésion de Lola, nous avons travaillé intégralement avec la famille, porteuse d'atouts et de ressources. Un travail de soutien à la parentalité a été réalisé et a nécessité parfois de faire évoluer la famille vis à vis de leurs positionnements éducatifs initiaux.

Quelques mois plus tard, à la demande de Lola, nous avons pu l'accompagner vers la Mission Locale afin qu'elle puisse se projeter concernant son parcours professionnel. En parallèle de ces orientations, avec sa famille, nous avons accompagné Lola sur la

reconnaissance de ces troubles avec la constitution d'une demande de RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Le travail d'accompagnement a été principalement autour de l'émergence des demandes de soins et de faciliter l'accès à ces dernières. La famille a été entièrement soutenant auprès de Lola et nous avons pu travailler ensemble concernant l'accompagnement à ses différents rendez-vous.

Lola a repris ses études à l'université, nous l'avons également accompagné concernant ce projet en formalisant avec l'université, la mise en place d'un référent parcours adapté à ses problématiques de santé. Lors de nos rencontres et différents accompagnements, nous avons pu également travailler sur son rapport à la consommation massive de cannabis et l'orienter vers des partenaires qui peuvent l'accompagner sur cette problématique.

Le deuxième confinement a véritablement impacté émotionnellement la jeune fille, et une rechute au niveau de la maladie était crainte par la famille et l'équipe éducative. Bien que nous ayons pu continuer les accompagnements avec Lola, cette période a été vécue par elle, de façon très anxiogène et les cours uniquement en Visio conférence n'ont fait qu'accentuer son décrochage à l'université. En parallèle de cela, ses consommations de stupéfiants se sont multipliées entraînant des difficultés à maintenir son travail étudiant. Par la suite, Lola a arrêté l'université et son traitement médicamenteux. Actuellement, nous continuons de soutenir Lola et sa famille dans cette période difficile et veillons à entretenir le lien et notre accompagnement éducatif.

Dans cette période difficile pour les jeunes mais davantage pour ceux qui souffrent de troubles psychiques, nous soutenons de nouveau cette jeune fille. Grâce à la relation éducative mise en place, nous sommes en lien avec elle et sommes attentifs à son état et ses fragilités. Nous favorisons au maximum les échanges avec elle et les rencontres avec sa famille afin de prévenir d'un éventuel isolement social qui donnerait lieu à des difficultés qu'elle a déjà connues.

C - Perspectives 2021/2022

L'année 2021 se projette dans la continuité des réponses proposées aux problématiques de l'année 2020.

A savoir, maintenir nos présences sociales sur les territoires et développer les relations de partenariat autour de thématiques spécifiques repérées afin de pouvoir proposer des réponses au plus près des besoins des jeunes et des familles avec l'appui et le soutien des dynamiques associatives des territoires. Dans cette dynamique de renforcement des liens partenariaux, il nous semble prioritaire de renforcer notre présence auprès des différents établissements scolaires (collèges et lycées) mais également d'organiser des temps de présences sociales au sein même de ces établissements. Et ce, afin de permettre une continuité de notre action de prévention spécialisée en dehors des quartiers.

Aussi, le besoin de soutien à la parentalité est pour l'équipe éducative une priorité. L'équilibre des familles dépend grandement de leur capacité à communiquer et à pouvoir « Vivre ensemble ». Nous avons pu faire le constat sur l'année 2020 des grandes difficultés dans les relations parents-enfants, il semble important de pouvoir étayer nos accompagnements sur ce besoin.

Nous projetons donc l'organisation de différentes formations au sujet de ces différentes thématiques et envisageons de travailler ces notions dans la durée avec le public lors d'actions collectives lorsque celles-ci seront de nouveaux possibles.

3.2.5 – MONTPELLIER NORD

A – Contribuer au lien social en temps de pandémie - Recréer des espaces socialisant pour les jeunes et les familles

L'action de prévention spécialisée se caractérise par l'adaptation des professionnels à des contextes d'intervention mouvants, des situations individuelles ou collectives des jeunes et de leur famille complexes et variées, à des attentes et une commande publique en constante évolution. L'année 2020, est cependant marquée plus fortement pour notre équipe par une adaptation extrême de nos pratiques à un contexte sanitaire, social, économique, juridique inédit.

Nous allons ici rendre compte d'une évolution de notre pratique au regard des conséquences de cette situation unique.

Les constats et axes de travaux spécifiques

Brutalement, mi-mars toutes les actions collectives et les accompagnements individuels en physique ont été stoppés par le confinement. En maintenant des liens numériques, nous avons pu nous rendre compte de l'impact du confinement sur les familles et les jeunes. Les difficultés étaient abordées par les personnes accompagnées de manières directes, ou à demi-mots. Nous avons réalisé l'ampleur des difficultés en revenant progressivement en présence physique sur le quartier. Nous avons noté que la difficulté transversale est le sentiment d'isolement, voire d'abandon ressenti par le public. La vie sociale, au travail, à l'école, dans les milieux associatifs ou dans la famille élargie ou en bas d'immeuble, a brutalement disparu ou est devenue « périlleuse » (risque sanitaire et risque légal). Nous sont alors rapportés les problèmes suivants : éduquer les enfants à la maison 24h/24 et le risque d'escalade dans les conflits intrafamiliaux, un suivi scolaire difficile et des décrochages, des adolescents difficiles à maintenir à la maison au moment où ils ne cherchent qu'à rencontrer leurs pairs, la crainte des parents de voir retourner leurs enfants à l'école par peur du virus, les questions autour de l'usage des masques, de la vaccination et la diffusion de théories complotistes, le rapport aux forces de l'ordre dans l'espace public en temps de couvre-feu ou de confinement, l'incertitudes quant aux possibilités

de projection, études supérieures à distance, difficulté à trouver des apprentissages ou des formations (économie et dématérialisation).

Dans tous les cadres de rencontres physiques ou numériques, nous avons eu à développer deux axes de travail :

- Accueillir la frustration et le sentiment d'empêchement pour des publics déjà fragiles et amener un discours apaisant et compréhensif.

- Travailler autour de la compréhension de ce qui est vécu et de la situation politique économique, sociale et sanitaire en soutenant l'esprit critique et la distanciation de l'émotion.

Recréer des espaces socialisants, symboliques, projectifs, du faire ensemble ou de contribution partagée à l'effort collectif.

La frustration, l'empêchement et le sentiment parfois d'être persécuté par la situation vécue est alimenté alors par le repli sur soi et sur des activités essentiellement de survie. Faisant ce constat, l'équipe a envisagé dans quels modes nous pourrions accompagner à la reprise de lien social, favoriser la rencontre de l'Autre et de projeter des actions, à court terme, désirables, porteuses de positifs en prévention ou en réparation d'une désaffiliation à l'œuvre.

B – Le port du masque sans masquer l'authenticité

1 - Citoyenneté et Développement Social Local : Le pouvoir d'agir des habitants

▪ Focus sur le chantier-masques

Dès les derniers jours du confinement, l'APS 34 s'est retrouvée face à la question de la reprise avec la nécessité de doter les éducateurs d'EPI et de veiller au consentement de notre public au port de masques. Nous avons donc pensé à un chantier éducatif en distanciel. Des familles, mères et filles, ayant des compétences et appétences en couture ont été identifiés (directement ou par le biais d'associations d'habitants partenaires). Et ensuite, nous leur avons proposé, sur fourniture du

matériel de base, d'un modèle (AFNOR) et d'un tutorat à distance, de réaliser environ 150 masques lavables et réutilisables contre rétribution en faisant appel à l'APIJE.

Pour nous, les finalités de ce chantier étaient multiples. Dans un premier temps, permettre à des habitants de devenir acteurs de prévention et d'un dé-confinement réussi, de mieux consentir aux gestes et mesures barrières. Ensuite, soutenir et valoriser la « capacité » des parents et jeunes du quartier symboliquement et matériellement. Pour nous, amorcer un retour sur le terrain progressif en renouant des relations avec notre public autour d'un support adapté au contexte (projet commun), pallier à la difficulté d'approvisionnement en masques « industriels » pour les éducateurs, faire un diagnostic des conséquences du confinement, évaluer les besoins et concourir au lien social au sein du quartier.

Au final, l'action a bénéficié directement à cinq familles vivant dans le quartier de la Mosson et plus indirectement à leur entourage et a concouru à la démonstration de maintien de l'action de l'APS 34 en faveur de notre public et de la prévention des risques de marginalisation de celui-ci. Ces familles ont à l'occasion de nos échanges pratiques sur la confection, livré des éléments de leurs situations individuelles faisant problème. Problèmes auxquels nous avons pu proposer des voies d'espérance, de résilience, et de résolutions concrètes. S'en est dégagé des accompagnements individuels toujours actifs à l'heure actuelle.

Nous, à distance de notre public, les familles dans un huis-clos parfois difficile, nous avons pu nous retrouver « embarqué » dans un même projet et avec des intérêts convergents. Les mères et filles s'associant dans une activité différente de l'accoutumée, ont perçu une modification ponctuelle de leurs rapports au sein des familles : jeunes inactives et mères au foyer reprenant la maîtrise de leur quotidien et apportant une contribution pécuniaire à l'économie domestique. Nous espérons ainsi avoir modestement contribué à une revalorisation de la place des femmes dans le quartier. Nous avons par la même réaffirmé nos utilités sociales spécifiques et complémentaires.

- **Focus Séjour Familles Barcarès**

Le séjour « Familles » à Port Barcarès, est depuis trois ans maintenant l'émanation phare du partenariat solide et de proximité avec l'Association LAFAM. Nous travaillons depuis lors autour de la parentalité dans un principe de coéducation. Ce principe veut que de la relation de proximité et de confiance entre les membres actifs parents de l'association et nous, les travailleurs sociaux, favorise une éducation positive et harmonieuse des enfants et adolescents. Depuis 3 ans, nous avons pris le temps de nous apprivoiser, de nous reconnaître des compétences et des pratiques complémentaires qui font de ce principe une réalité concrète que le séjour de cette année illustre spécifiquement.

Chaque année, la préparation du projet est amorcée conjointement avec le bureau de LAFAM à partir du mois de décembre-janvier mais cette année la crise sanitaire, le confinement a mis un coup d'arrêt net au projet. Le redémarrage au dé-confinement a été lent du fait des incertitudes de l'ouverture et de l'accès à l'établissement touristique nous accueillant, du fait de l'ambivalence entre résistance et désir de vacances des familles, et de la législation spécifique au covid19 évoluant rapidement. Nous avons conjointement fait face à ces aléas en persévérant : convaincre les familles de maintenir leur venue, relations régulières avec l'établissement d'accueil, point régulier sur la situation sanitaire et modifications constantes des moyens nécessaires pour le maintien de l'action (transport, hébergement, logistiques générales, financement et autofinancement). Cela nous a pris du temps et de l'énergie, principalement à l'association partenaire, animée par des bénévoles aux prises aussi avec leur réalité de vie (familiales, économiques et de vie sur le quartier).

Dès le printemps, nous avons élaboré une nouvelle offre éducative visant l'expression et le débat des adultes et de enfants autour des relations d'autorité au sein des familles et la projection des parents sur leurs enfants quant à leur avenir. Pour se faire, nous avons décidé d'aborder ces thèmes sous le prisme du jeu en adaptant les outils du théâtre forum et du photolangage à nos objectifs. Deux éducatrices ont alors animé deux temps d'ateliers durant le séjour. Le premier, fut un atelier parents enfants où toutes les familles avaient pour mission de jouer des scènes précédemment élaborées (LAFAM-APS 34) du type « ma fille de 13 ans veut aller au cinéma entre ami(e)s seule

en soirée. La famille débat. ». Les parents jouant les enfants et les enfants jouant le rôle de parents. Par le rire et l'expérimentation des places nous avons amené les familles à se découvrir sous un nouveau jour et à mobiliser les compétences de chacun pour la résolution des situations concrètes et réalistes. Dans un deuxième temps nous avons proposé un temps d'échange sur la base d'un photolangage, créé pour l'occasion par les éducatrices et renommé « photo-blablas » par les participants, entre parents sur l'expression des craintes et désir quant à l'avenir de leurs enfants. Il ressort de cet atelier que les parents envisagent l'avenir de leurs enfants comme une chance de vivre une vie meilleure que celle qu'ils ont connu mais aussi une crainte de voir cet avenir compromis par des risques inhérents à la période actuelle : attiré pour « l'argent facile », chômage et difficile rapport à l'école, risque sanitaire et écologique, discrimination et racisme. Le passage par la photo a permis à notre sens de permettre favoriser la sécurisation de l'expression d'émotions souvent retenues et de collectivement se reconnaître dans des préoccupations et pistes de résolutions communes.

Bien que les participants à ces deux ateliers aient été difficiles à convaincre de partager ces moments avec nous, le partage d'une vie collective durant une semaine et l'appuis essentiel de l'association partenaire, nous avons pu mener à bout l'expérience. Tous les participants en ressortent avec une vision positive et un goût pour reproduire ces temps de jeux et d'échange.

Dans le cadre de la préparation et la réalisation des ateliers comme lors des différentes situations problématiques qui ont émaillé le séjour nous avons pu prendre la mesure de la performativité du binôme éducatrice-adulte référent du quartier (membre du bureau de LAFAM). En effet, en association le principe d'auto-support (parents/parents) et l'expertise socio-éducative des professionnels dans une forte complémentarité, nous pouvons dire que le travail de partenariat avec LAFAM nous permet aujourd'hui de mettre en acte le principe de la co-éducation.

- **Le pouvoir d’agir**

Le rapport de travail interinstitutionnel sur la prévention spécialisée de Janvier 2004 précise que son action « vise la construction des personnalités adolescentes et la restauration des liens sociaux, de façon à ce que l'ensemble du milieu de vie soit structurant pour la socialisation des adolescents et porteurs de références et de valeurs ». De plus, Josette MAGNE, dans « Quelle place pour les filles en prévention spécialisée ? » écrit que « son objectif n'est pas de laisser perdurer son activité sur un même site mais d'y installer des relais ».

C'est dans ce cadre-là que nous travaillons l'accompagnement à la citoyenneté et Développement Social Local sur le territoire Nord de Montpellier.

La prévention spécialisée pose parmi ses prérequis la mise en place d'espaces, de relais sur le quartier afin d'y développer des lieux structurant et sécurisant avec des adultes soutenant porteurs d'engagement et de valeurs.

Pour ce faire, la prévention spécialisée développe d'autres missions comme faciliter l'insertion et la promotion des jeunes et leurs familles et de promouvoir les solidarités et l'expérimentation de la citoyenneté.

Il est important que nous nous saisissons des dynamiques et enjeux dans le quartier et que nous soutenions les envies et les désirs de chacun pour le quartier. En accompagnant les jeunes et parents habitants du territoire à se monter en association afin de leur permettre d'avoir des moyens pour agir pour leur quartier, nous concourons à la restauration du lien social. Nous accompagnons le développement d'association afin de permettre aux habitants de développer leurs propres projets, espaces et actions.

En soutenant la structuration des habitants en association, nous offrons de espaces et des temps de la libération de la parole et de prise en main des problématiques du quartier.

Vivre à une place victimaire ou à une place qui cumule les difficultés (sociales, financières ou environnementales) et qui n'est que bénéficiaire des services sociaux

est enlisant et réducteur. Nous proposons de se décaler justement pour être dans une position d'élaboration de projets permet d'accéder à une dynamique valorisante.

En effet la pulsion de vie provoquée par l'énergie que demande la méthodologie de projet positionne les habitants comme sujet acteurs de leur quartier. La construction d'un projet impose de travailler plusieurs dimensions qui soutiennent la construction de l'identité de l'individu :

- La dimension personnelle qui renvoie à une question ou une idée qui nous travaille personnellement.
- La dimension sociale qui nous oblige à intégrer d'autres personnes (pairs, éducateurs APS 34) dans l'élaboration du projet ou dans sa réalisation mais aussi à ceux pour qui se destinent le projet. En effet les projets que l'on accompagne s'adressent toujours à un public du quartier (enfants, jeunes, parents, personnes isolées...) ce qui inclue la notion de solidarité.
- La dimension technique est aussi un aspect de transfert de compétences sur lequel nous travaillons. La méthodologie de projet nécessite l'élaboration et la mise en place de plusieurs étapes.
- La dimension économique car tout projet nécessite un budget à évaluer, obtenir et justifier.
- Enfin, nous travaillons aussi la dimension temporelle car un rétro-planning structure l'élaboration et l'évolution des phases du projet, impose un fractionnement des événements et une acceptation de la planification.

Toutes ces étapes permettent à l'individu de se positionner différemment face à ces dimensions et de faire un travail pour les accepter dans le cadre du projet. Le transfert des compétences acquises dans le cadre d'un projet social s'effectue ensuite dans le cadre d'un projet personnel de construction de vie.

2 - Sortir et s'aérer pour quelques jours ou quelques heures

Le service a initié, contribué, soutenu d'autres actions collectives visant à favoriser le lien social et la socialisation de notre public comme : le soutien technique et organisationnel au 1^{er} séjour de vacances en autonomie de jeunes femmes issue du territoire (séjour Salagou), une sortie avec des familles ayant un faible accès à des espaces de loisir et de détente en familles (partenariat CAF – Journée famille), un séjour autour de la question des discriminations, une journée « à la recherche de ses ressources internes » avec un groupe de jeunes femmes présentant des fragilités psychiques contextuelles ou plus ancrées, ainsi que des temps de repas ou de balades partagées (randonnées, canoë, canyoning, pique-niques) à la découverte des espaces naturels de la région et des ciné-débats sur des thèmes à enjeux pour les adolescents et jeunes adultes du quartier. Ces actions collectives dont la finalité est de sortir du sentiment d'isolement, de s'aérer, de découvrir et sortir du quotidien pour mieux y revenir, y faire des choix éclairés et appuyés par l'équipe socio-éducative.

▪ Actions contre les actes de discrimination

Notre équipe a souvent été sollicitée pour accompagner des jeunes dans des situations relevant de la présomption de discrimination. Les cas rencontrés s'étendent dans l'ensemble des domaines de la vie des jeunes qui nous sollicitent. De quoi établir un lien avec la conception objective des discriminations définie dans la convention de l'OIT et ratifiée par la France en 1981. Elle dit que la discrimination c'est « toute distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de chances ou de traitement en matière d'emploi ou de profession. » Et le sentiment que ces jeunes victimes présumées disent souvent ressentir relèvent de l'impuissance, de la disqualification, du rejet.

Il y a quelques mois en effet, lors d'un échange avec une jeune du quartier, âgée de 18 ans, elle nous rapportait que l'un de ses professeurs adresse la parole à tous les élèves de sa classe sauf à elle malgré ses efforts à participer activement au cours. Cette situation qui peut sembler a priori anecdotique et banale, représentait la réalité de cette jeune qui en parlait avec émotion. Le comportement de ce professeur ne tombe pas sous le coup d'un fait juridique patent qui permettrait un traitement

judiciaire. Nous nous sommes trouvés démunis devant les doléances de cette jeune comme souvent, lorsque de tels témoignages nous sont rapportés.

Encore l'année dernière, nous avons été sollicités dans l'équipe par une victime présumée, un jeune de 24 ans au sortir d'un rendez-vous, pour venir crier sa colère. C'était un jeune qui était resté « invisible » depuis des années et qui avait pu enfin nous solliciter pour l'accompagner dans ses démarches d'insertion socio-professionnelle. Après avoir trouvé des dispositifs susceptibles de lui proposer des formations qui l'intéressaient, celui-ci avait pu obtenir un rendez-vous pour un entretien dans un centre d'apprentissage et de la formation professionnelle. Parti avec enthousiasme, ce jeune est revenu nous trouver à la permanence du Centre Social CAF où nous lui avons donné rendez-vous pour l'écouter. Il nous avait ensuite rapporté ce qu'il qualifiait de calvaire, et qu'il venait de vivre, en jurant de ne plus jamais se présenter à un entretien si c'est ainsi que ça se passe partout. Pour lui, il venait de connaître une véritable inquisition. D'après lui, l'entretien avait tourné autour de sa vie privée avec des questions formulées autour de sa barbe, la prière et la religion. Ne pouvant supporter cet état de chose, il s'est finalement levé et sorti du bureau de cette dame. Et cette initiative, nous rapportait-il, avait été pour la dame qui lui avait fait passer l'entretien, une confirmation qu'il était « porteur d'une violence intérieure », lui avait-elle lancé par derrière.

Des situations de ce genre, nous en rencontrons sur nos territoires tous les jours. A la suite de Michel Miné, auteur des « Concepts de discrimination directe et indirecte », nous pouvons constater que certains actes sont dissimulés, insidieux, d'autres exacerbés comme lorsque les déterminants identitaires et sociaux valent leur pesant d'or. Face à l'absence de dispositifs d'accompagnement des publics qui sont confrontés à ces situations, notre équipe s'est engagée l'année dernière à mettre au travail cette question. C'est ainsi que nous avons proposé à différents groupes de mettre en place des espaces de parole qui puissent accompagner à la prise de conscience du phénomène des discriminations dans le quartier. Chacun-e pourrait ainsi verbaliser des situations qui lui ont donné l'impression d'être discriminé-e. Dans deux groupes particulièrement dont un de 8 filles et l'autre de 4 garçons, les récits de situations estimées discriminantes étaient pléthores et la plupart, de nature à rendre impossible la production des preuves. Elles se font dans

la discrétion et à l'abri des regards. Les intentions que font émerger ces situations sont pour la plupart des réactions violentes et de rejet de tout ce dont ils ignorent la source.

Si certains actes peuvent donc trouver leur origine dans ces situations souvent discrètes et enfouies, mettre au travail l'accompagnement des victimes des discriminations nous a semblé participer des missions de développement humain et de développement social local. Cela permet, en effet, entre autres, de restituer les potentialités de ces publics, de rééquilibrer les égalités de chance. N'est-ce pas une forme de lutte contre des comportements devenus des caractéristiques du quartier, des stéréotypes alimentés par des représentations de l'imagination populaire ?

La matière première de ce projet est restée l'apport des jeunes vivant dans le quartier de la Mosson. Nous nous sommes appuyés en effet sur leurs expériences, ce qui a permis de construire certaines activités telles que : « Danse et Pensée » ; Séjour au camping Le val de l'Hérault à Brissac du 7 au 9 août 2020 ; « En Chemin Contre les Discriminations ».

« Danse et pensée » est une activité qui a été impulsée par les services de la Préfecture pour contenir les jeunes au sortir du confinement dû à la crise sanitaire. 5 jeunes filles et 3 garçons y ont participé dans l'optique de porter sur la scène les problèmes de discrimination qu'ils rencontrent. Ils ont en effet investi cet espace pour exprimer leur ressenti à travers la danse, accompagnés par 2 éducatrices et sous la houlette d'un chorégraphe, d'un metteur en scène et d'un anthropologue.

Dans la continuité de cette expérience, un groupe de jeunes filles a souhaité poursuivre l'objectif de sensibiliser le grand public sur les discriminations.

Un séjour a ensuite été organisé afin de prendre un temps d'élaboration sur la matière que constituent les différentes expériences réellement vécues, sur les moyens susceptibles de servir de support pour passer leur message. Une expérience vécue pendant ce séjour a permis au groupe de filles de se positionner publiquement face à une situation liée à des pratiques discriminatoires. Alors qu'elles dansaient sur la piste de danse du bar/restaurant du camping, elles se sont trouvées faire l'objet de curiosité de la foule présente, sans doute parce que deux d'entre elles étaient voilées. Elles ont surpris un inconnu en train de les filmer avec son téléphone et se sont dirigées vers

le concerné pour lui demander publiquement d'effacer les images enregistrées. Ce qui fût fait et certaines personnes présentes ont félicité leur comportement.

Lors de ce séjour, les filles ont proposé l'expression scénique à travers une forme audiovisuelle comme moyen de sensibilisation. Elles ont souhaité pouvoir construire une histoire inspirée de faits de discrimination réels vécus dans leur quotidien.

Rentrées de ce séjour, les éducateurs ont contacté des partenaires spécialisés dans l'image et le montage de courts métrages. Les filles encore plus enthousiastes ont rédigé l'idée générale de leur projet comme suit : « Réalisation d'un court métrage ou long métrage sur les problématiques de la discrimination. Nous avons pour but de toucher un public qui serait capable de comprendre ce que nous souhaiterions exprimer. Dans celui-ci, nous représenterons des faits réels qu'on a pu subir nous-mêmes. De plus, nous voudrions ajouter en fond un slam ou une chanson touchante réalisés par nous-mêmes avec nos voix ». Elles ont nommé leur projet « En chemin contre les discriminations ». A ce jour, le groupe continue des rencontres et travaille toujours dans l'attente d'un technicien choisi par l'APS 34.

L'équipe de Montpellier Nord porte l'idée de continuer d'accompagner des jeunes à travailler cette thématique omniprésente dans le quotidien des jeunes du quartier, mais qui n'a jamais fait l'objet d'un axe de réflexion des équipes. Il faudrait y associer à un examen sur nos propres rapports à la discrimination pour trouver les meilleures conditions d'y travailler. Quelle aisance chacun y ressent pour s'y investir ? D'autant plus que certaines études démontrent que les professionnels du social, de la formation et de l'insertion professionnelle deviennent souvent des agents de reproduction des discriminations et inégalités sociales.

Parce que les jeunes déclarent vivre ce fléau qui semble transversal à leurs différentes démarches, il est important d'accompagner au repérage d'actes réels de discrimination, leurs niches et les réponses à y apporter pour y remédier lorsqu'ils sont réels d'une part, et à réaliser lorsqu'ils sont le fait de l'imaginaire collectif et/ou alimentés. D'où le chantier commencé l'année dernière a vocation à continuer, porté par une volonté d'investissement réel à la hauteur de l'importance du phénomène

C - Perspectives 2021/2022

En conclusion, ces actions ont contribué à identifier et mettre au travail un processus de résiliences pour un public marginalisé ou en risque de marginalisation face à des situations aggravées du fait de la crise. Nous avons pu ainsi aider à développer l'accès à des plaisirs simples (jeux et ciné-débat, exploration, repas collectif, loisirs) et partager des temps qui ré-humanisent et rendent la vie quotidienne de ces personnes moins pesantes. Une bouffée d'air qui consolide ou initie des relations socio-éducatives ressourçantes, de faire le point et de se sentir plus en mesure d'affronter les difficultés avec force et optimisme.

Ces actions réalisées en 2020 ne sont donc que des amorces à des parcours d'accompagnement individuels et collectifs qui nous engagent pour l'année à venir, jeunes, familles et éducateurs/trices de l'APS34 du secteur Montpellier Nord – Mosson.

Pour l'année à venir et en ce qui concerne les actions collectives nous souhaitons renforcer les actions collectives qui ont pour support les médiations culturelles, notamment le ciné-débat, et les outils de l'éducation populaire, théâtre forum, photo-blablas et jeux utilisés en Systémie, toujours en partenariat avec les associations émergentes comme plus celles installées dans le paysage institutionnel. En effet, ces médiations pourront nous pousser plus avant dans l'accompagnement des individus et des groupes dans l'accompagnement à la citoyenneté et au parcours d'insertion sociale.

3.2.6 – MONTPELLIER CENTRE

A – Spécificité de notre intervention sur le Centre-ville

- **Le centre-ville : Un territoire spécifique**

« La gare n'est pas à proprement parler un territoire de vie mais d'abord un espace de circulation ou un lieu de passage, un « lieu- mouvement » avec des personnes qui peuvent y habiter le jour et parfois la nuit, mais aussi des personnes qui viennent juste s'y retrouver ou profiter des ressources existantes. La forte attraction de la gare, et de l'hypercentre en général, en font un territoire attirant, notamment des publics vulnérables. Sur les secteurs dits « classiques » de prévention spécialisée, même si certains jeunes viennent d'autres quartiers d'habitation, la plupart des publics rencontrés résident ou ont un lien d'ancrage avec le quartier.

Nous sommes dans un espace où n'existe a priori que des passages. La foule, le flux, la masse, l'invisibilité, caractérisent ce territoire. » (Extrait du Rapport d'Activité 2019)

Tel était le constat émis par les éducateurs lors de notre rapport d'activité de 2019, la difficulté à distinguer le public pour lequel nous sommes missionnés, parmi cette masse d'usagers du centre-ville. Avec cette question : devons-nous intervenir auprès de la population marginale, pour laquelle les missions de la veille sociale semblent déjà exister ? Ou plus précisément : la protection de l'enfance en direction des plus éloignés des dispositifs, des jeunes en rupture avec leur milieu, a-t-elle sa légitimité sur un centre-ville ?

Le service Montpellier centre présente, dans ce rapport d'activité, le travail de repérage et d'accrochage de cette jeunesse et par les problématiques spécifiques des jeunes rencontrés sur ce secteur, soutient la pertinence, voire la nécessité, de la présence d'un service de prévention spécialisée au cœur du poumon de la ville de Montpellier.

- **Intervention spécifique : Trouver des visages dans la foule – « Le scanner »**

Il nous a fallu un temps d'observation conséquent de repérage où l'on a dû « scanner » l'ensemble des personnes circulant sur les lieux, afin de repérer celles répondant à nos missions.

Nous avons essayé de repérer les différents mouvements de certains. (Ex: un jeune qui fait plusieurs allers-retours entre la gare et la place de la comédie), des attitudes d'errance (déambulations durables, sans but précis), des attitudes non conventionnelles (personnes qui ramassent des mégots pour se faire des cigarettes), des codes vestimentaires (treillis militaires, chaussures "rangers", gros sacs à dos de randonnées, crêtes de cheveux colorés, vêtements souvent sales et troués), de longues pauses de certains, sur un même endroit sans réel but, des jeunes accompagnés de chien.

Nous avons essayé de mémoriser des visages pour voir s'il y avait une récurrence dans la présence de ces personnes sur un lieu de passage telle que la gare. C'est un travail qui fut long et minutieux.

Au début de notre intervention, en septembre 2019, nous n'arrivions pas à repérer les différents publics de notre territoire. Au fil du temps, nous avons construit une grille d'observation et nous sommes capables aujourd'hui, en balayant avec nos regards de professionnels, de cibler notre public.

Afin de mieux cerner la dynamique du territoire, nous avons développé un réseau partenarial qui nous a permis d'entrer en contact avec des jeunes que nous n'aurions pu observer ou qui seraient passés au travers de notre « scanner » et ainsi mieux comprendre les différentes problématiques que nous découvrons sur ce nouveau territoire du centre-ville. Plusieurs réunions entre le service du SAMU Social et le nôtre ont été programmées ainsi qu'avec le CAARUD Réduire Les Risques. Ces échanges ont permis d'instaurer des temps de rencontres sur le terrain, notamment avec leurs médiateurs du SAMU Social, mais aussi des sorties de rue interservices bimensuelles avec les intervenants du CAARUD RDR dans le cadre du dispositif TAPAJ, Nous rencontrons également régulièrement les équipes du SAO CORUS et de la MLJ3M.

Il est impératif et nécessaire pour notre service éducatif, de travailler avec différents partenaires afin d'avoir un regard croisé et complémentaire pour l'accompagnement de jeunes, afin de répondre au mieux à leurs demandes et à leurs besoins mais également d'affiner nos orientations respectives.

Nos observations prennent en compte également les places de chacun dans la rue (par exemple, les lieux de manche), les groupes de pairs (Quels jeunes errent ? Avec qui et où ?), le contexte et l'ambiance des différents lieux occupés par les jeunes (festifs ? tendus ? Alcoolisés ?). Avec l'expérience, nous avons aiguisé notre œil professionnel afin d'optimiser ce repérage et pouvoir faire de « l'aller vers » les jeunes ou les groupes pour entrer en contact avec eux, créer une accroche, construire, voire poursuivre une relation éducative.

Nos accompagnements éducatifs sont essentiellement axés sur l'accès aux droits, l'insertion sociale, l'hébergement, la santé dans son acception la plus large, à savoir la santé physique, mentale et psychique. Ils concernent pour une part importante, un public de mineurs en fugue des foyers de Protection de l'Enfance de Montpellier ou encore arrivant d'autres villes de France.

Lors de nos temps de présence sociale, nous intervenons en binôme éducatif. Cela permet de nourrir l'observation, de mettre en place des stratégies dans le jeu de rôle éducatif et d'offrir au jeune rencontré, la possibilité de « choisir » l'éducateur avec qui il se sent le plus à l'aise. Il se met en place un jeu de regards, une communication non verbale (Cf. « Axiome de la communication » - une logique de la communication) et nous devons adapter sans cesse notre posture physique selon les situations rencontrées.

Par exemple, lors d'aller-vers avec un public qui fait la manche, assis, pour instaurer une relation symétrique et complémentaire, nous nous ajustons à leur hauteur en nous asseyant auprès d'eux. Nous retirons également nos masques un instant pour qu'ils puissent nous identifier. « *On ne peut pas ne pas communiquer, tout comportement est communication* » (Cf. Axiome de la communication - Watzlawick). De plus, pour certains de ces jeunes en errance, ils sont accompagnés par des animaux, généralement des chiens. Notre intervention doit donc prendre en compte le système

de la relation « jeune/chien » dans la rencontre. Pour eux, l'animal correspond à une réelle présence, une protection et un soutien affectif.

Lorsque nous partons en présence sociale de proximité, nous établissons des stratégies de déambulations, afin de pouvoir rencontrer tel ou tel jeune, selon leurs points d'ancrage habituels, sur le territoire. Nous évaluons sans cesse la pertinence de nos parcours.

- **La spécificité des accompagnements**

Les accompagnements, s'inscrivant dans la durée, sont faits de discontinuités temporelles, spatiales et relationnelles. La relation classique établie par l'éducateur et le jeune en est bouleversée, rendant ce dernier maître de sa demande, de son rythme et besoin. Nous nous devons dans la communication avec eux énoncer sans dénoncer, être sans jugement et le plus neutre possible, notamment autour de leur état physique qui peut parfois être inquiétant, de leur consommation de produits. La particularité de l'accompagnement des jeunes en errance est la question de la temporalité. Les jeunes rencontrés sont peu joignables, très mobiles et perdent rapidement la notion de temps.

L'équipe doit s'adapter à leur temporalité, tout en leur rappelant un cadre nécessaire pour permettre une relation éducative structurante. Il est parfois difficile de leur proposer des rendez-vous tant leur temporalité est bien différente du reste de la société (notion d'immédiateté, de difficultés d'anticipation, etc.). La première rencontre est déterminante, c'est là où tout se joue, et se rejoue lors de la présence sociale suivante. Il est encore compliqué aujourd'hui, de pouvoir leur proposer un accompagnement avec un rythme de rencontres régulières, individualisées et construire avec eux un projet d'accompagnement, même s'ils sont en demande.

Nous avons expérimenté, à la demande de jeunes, une permanence mobile sur des points de rendez-vous qu'ils nous ont été suggérés. Les jeunes fréquentent des lieux stratégiques, dont ils se souviennent. Le jour, l'heure et le lieu de rendez-vous sont déterminés préalablement avec eux. Ils viennent, ainsi, aux rendez-vous plus facilement car ils sont invités, avec notre soutien, à rechercher des solutions qui seront

les plus adaptées à leur organisation et réalité subjective. Ils savent, également, qu'ils peuvent passer par le SAMU Social ou le CAARRUD, s'ils ont besoin de nous joindre.

- **La spécificité des demandes**

Souvent, nous observons que les premières demandes qui émergent, sont de l'ordre des besoins primaires (alimentation, santé). Dès les premières rencontres, il faut savoir dépasser la méfiance que ces jeunes ont envers l'adulte et/ou le travailleur social, méfiance qui trouve ses origines dans leurs parcours de vie, leurs trajets personnels souvent lourds à porter pour eux ; et prendre en compte la construction de leur carte du monde qui font d'eux, qui ils sont aujourd'hui (réalité, croyances, etc.). Sur le terrain, l'équipe éducative fait preuve de régularité dans sa présence, puisqu'elle permet de construire un lien chaleureux et bienveillant. Elle leur fait ressentir qu'ils sont considérés comme des personnes à part entière, des sujets de droit.

Pour les jeunes errants, qui se trouvent dans une dynamique de fuite de soi, « *Il faut d'abord tenter de les aider à se reconnaître, à s'autoriser un regard sur eux-mêmes dans la plus grande honnêteté, les aider à reprendre leur vie en main, à remettre les pieds dans la réalité, avant de commencer à penser pouvoir leur proposer des modes d'organisation et de mobilisations destinés à changer l'ensemble de leur vie : se former, se loger, se soigner. Il s'agit ici également d'un travail d'abord relationnel, nettement orienté vers l'aide à se regarder soi-même, et les intervenants cherchant à instaurer une relation de confiance doivent donc intégrer cette dimension « psy »* »¹⁹

Notre intervention, pour des situations très précaires, « *prend une logique de réduction des risques car elle n'a pas de visée transformatrice mais elle se déploie sous la forme d'une présence régulière, sans finalité particulière sinon d'éviter que la situation des publics rencontrés n'empire* »²⁰. Nous nous devons aussi d'adopter une posture spécifique avec un aller vers atypique concernant la notion de la libre adhésion.

Ainsi, nous allons au propre rythme du jeune avec sa propre dynamique, en prenant en compte les solutions qu'il a déjà essayées de mettre en place et ce qu'il a envie de

¹⁹ F. Chobeaux, « Intervenir auprès des jeunes en errance », Ed. La Découverte, 2009, p.72

²⁰ V. Le gouziou, « Errances à la gare Saint Charles : la grande précarité et l'intervention socio-éducative – Rapport d'étude pour le groupe ADDAP13 Prévention spécialisé », novembre 2020.

faire pour lui au moment présent où nous le croisons. Nous sommes à côté de lui, une relation d'altérité s'instaure. Nous avons besoin de lui pour qu'il nous accompagne à réaliser sa demande. La relation d'accompagnement que nous mettons en place est basée sur l'écoute, la discussion et la qualité de la relation qui se crée. C'est pourquoi, une relation privilégiée peut se nouer avec certains intervenants sociaux qui ont construit leur posture professionnelle sur le maintien à tout prix de la relation d'aide (Ion et Ravon, 2005) et qui, selon les termes de Pierre Roche, prennent « *le parti pris de la proximité* », tentant de « *réduire la distance sociale et subjective qui sépare le professionnel de l'utilisateur* ». ²¹

Notre positionnement particulier est empreint de compréhension et d'une attention particulière qui valorise les jeunes rencontrés, tout en prenant en compte leur histoire de vie.

- **La spécificité du public**

Concernant le public rencontré à la gare et dans les rues limitrophes, il s'agit en résumé d'un public aux contours très fluides, sans définitions ou critères d'appréciation bien définis, des gens en plus de tous ceux qui ont une activité sociale ordinaire (voyageurs, consommateurs...), sans pour autant former un groupe spécifique. Les habitants « classiques », c'est-à-dire ayant leur résidence dans ce quartier, ne sont généralement pas le public rencontré et ciblé par nos actions. Traditionnellement, le public pour lequel est missionnée la prévention spécialisée est celui des quartiers dits sensibles, qui sont en risque de rupture voire de rupture avérée avec certaines institutions républicaines.

A la gare, les jeunes rencontrés sont beaucoup plus mobiles et volatiles que dans les territoires classiques de la prévention spécialisée. Si le public présent à la gare partage des problématiques avec les jeunes de quartiers, la précarité est toutefois bien plus prononcée et les pathologies sont plus lourdes, pour ce public. Le point commun du public rencontré sur le secteur centre, est l'errance.

²¹ (Roche, 2007, p. 66).

Ainsi, depuis le début de notre intervention sur le centre-ville, nous sommes confrontés quotidiennement à l'urgence sociale de jeunes mineurs et de jeunes majeurs. Nous les rencontrons fréquemment une fois, ou quelquefois ou pendant plusieurs mois et parfois brusquement, nous ne les voyons plus comme s'ils « disparaissaient ». Ils quittent Montpellier pour une autre ville, vers une autre destination, en poursuivant leur chemin d'errance.

Nous allons maintenant définir brièvement la notion « d'errance » d'une partie de la jeunesse, en citant un extrait des « *Nomades du vide* », un ouvrage de François Chobeaux ainsi qu'un extrait d'un ouvrage de C. Rothé intitulé « *Jeunes en errance* ». Les effets pervers d'une prise en charge adaptée (Dans *Agora débats/jeunesses* 2010/1 (N° 54), pages 87 à 99).

Ainsi, comme le dit François Chobeaux, « *Pas de but à l'errance, sinon l'errance. Le jeune errant est dans le décrochage social, en souffrance, comme on dit d'une lettre n'ayant pas atteint son destinataire. Ni fugueurs, ni clochards, les jeunes errants vivent dans les interstices du lien social, là où les mailles se relâchent* ».

Et de C. Rothé d'écrire : « *Nous pouvons ajouter à ces dimensions de la vulnérabilité sociale celles de l'intensification des comportements à risque en matière de santé ainsi que celle d'une plus grande fragilité psychique. Dans une perspective interactionniste, nous pensons la dénomination « jeune en errance » comme une catégorie construite par des groupes garants des normes sociales et attribuée à un individu qui s'est engagé dans une carrière déviante par une attitude ou un ensemble d'attitudes qualifiée(s) de déviante(s). Ici, la vie dans la rue, le refus de l'intégration des normes d'insertion sociale scandant le passage vers l'âge adulte, les conduites à risque immodérées sont les attributs de l'errance des jeunes* ».

Le monde de la rue leur permet de nouer des relations avec un nouvel univers de référence et de socialisation. Le public rencontré a construit un idéal de vie aux marges de la société conventionnelle, rejetant les normes d'une société construite autour du travail.

Des sociologues (Becker, Goffman) montrent que certaines personnes dites exclues ont tendance à se regrouper sur la base d'un « stigmaté » commun et à développer

des pratiques de solidarités internes au groupe pour se protéger des représentations négatives développées par la société, à leur rencontre. Le public rencontré est d'une grande diversité, avec divers parcours de vie, histoires de vie, que ce soient des hommes ou des femmes. Leurs témoignages et leurs récits de vie nous permettent de constater que dès leurs plus jeunes âges, ils ont traversé des chemins semés d'embûches.

Les trajectoires de vie de ces jeunes en situation de rue/errance active sont empreintes de ruptures chroniques (violences physiques et sexuelles intrafamiliales, décès brutal d'un des parents, maladie psychiatrique entraînant des troubles de la relation sociale, un sentiment d'abandon et/ou de rejet). Aussi, ces jeunes cumulent une forte précarité économique et une grande fragilité des supports relationnels durant leur enfance. La plupart d'entre eux ont vécu très jeune, des situations de rupture et événements compliqués avec leur famille ou avec les structures de Protection de l'Enfance (placements douloureux). Ils ont été pour un grand nombre pris en charge par l'ASE. Leurs histoires de vie fragilisent notamment leur passage de l'enfance à l'âge adulte.

Certains sont très jeunes et consomment pour la plupart des produits psychotropes. Il nous arrive de les recroiser parfois, plus tard dans un état physique inquiétant. Ces jeunes vivent en marge de la société, opposés à la norme sociale proposée.

La marginalité signifie « vivre en marge de ». Certains jeunes ayant du mal à s'intégrer socialement vont choisir des modes de vies différents. Selon CHOBEAUX, c'est « *une fuite illusoire et sans fin et les toxiques licites ou illicites, ou les substances psychoactives leur permettent d'accepter leurs conditions.* »

Pour Serge PAUGAM, la marginalité est la dernière phase de la pauvreté.

Les jeunes en errance urbaine sont confrontés aux dangers de la clochardisation, de la délinquance et des drogues (licites et illicites), à des problèmes de santé physique, psychologique. La souffrance de ces jeunes s'exprime souvent par des conduites à risques et une mise en danger, afin de se sentir exister. (Attitudes violentes, consommation régulière de produits).

De plus, les consommations de psychotropes vont générer de l'isolement, des difficultés à communiquer, un enfermement sur soi, un manque de mobilisation et un décalage dans le temps. Nous proposons, après que la demande d'accompagnement du jeune soit faite, de se voir plutôt le matin pour éviter d'être tenté à consommer en début de journée, et d'être présent avec lui pour l'aider à avancer dans les démarches qu'il souhaite réaliser. (Témoignage d'une jeune femme de 20 ans qui nous demande de l'accompagner à faire avec elle, très tôt le matin, ses démarches sur le volet santé, car elle sait que si elle ne s'en occupe pas dès le matin, elle sera tentée de prendre sa consommation qui sera du coup, un frein à souhaiter faire).

Aussi, ces jeunes cumulent des problèmes de santé divers (toxicomanie, alcoolisme, trouble psychiatrique, problème dentaire et d'hygiène, stigmates corporels). Ils vivent essentiellement de la manche et des dons d'associations caritatives. Ils multiplient les modes de survie alternatifs (squats, travail à la journée, tentes sur rond-point et lieux publics). Comme le souligne Serge Paugam en 2004, ils vivent sous un mode de marginalité organisée.

Il est à noter, également, l'errance des jeunes filles qui ont fugué des foyers de l'enfance et qui se retrouvent très rapidement en lien avec d'autres jeunes filles qui sont dans des réseaux de prostitution, qui se déplacent de ville en ville, avec les inquiétudes suivantes : violences à caractère sexuel, et/ou obligation à se prostituer.

Même si les publics sont divers et qu'ils fonctionnent par réseaux, nous nous rendons compte qu'ils se connaissent tous. Il existe des micros sous-systèmes dans la rue. Cette micro-société fonctionne en décalage avec la société normée, elle semble fonctionner avec ses propres codes et règles. Certains d'entre eux ont la fonction de « passeur » pour introduire les nouveaux arrivés dans le monde de la rue.

Aussi, concernant la manche, des règles sont édictées implicitement, en effet, il n'est pas possible de s'installer là où on le souhaite. Il existe des places déterminées. De la même façon, que le monde de la rue amène à développer des moyens de survie différents pour chacun. Certains survivent en squats la nuit, dans des parkings, dans des tentes posées à même le sol dans l'espace public, à l'abri ou pas des regards. D'autres sont hébergés de façon précaire (chez des connaissances, etc.).

« *L'errance est le fait d'aller d'un côté et de l'autre, au hasard, à l'aventure* ». Le verbe « errer » est issu du latin « errare » qui désigne la déambulation comme la définition ci-dessus. La racine du mot errance signifie voyager et aussi se tromper. Il est important pour nous de souligner que lorsque nous avons entamé une relation de confiance et un travail éducatif avec un jeune, celui-ci nous oriente à son tour d'autres jeunes dans le besoin. C'est souvent le cas lorsque nous sommes en présence sociale et que nous rencontrons un jeune faisant partie d'un groupe déjà constitué. C'est celui-ci qui nous mettra en lien en nous présentant aux autres pairs. Sur nos différents temps de présence sociale, nous sommes amenés à rencontrer des jeunes qui malgré leurs problématiques communes apparentes (parcours de vie insécurisant, prise de produits toxiques divers, fugues, errance), sont des individus à part entière et nous sommes vigilants à préserver leurs singularités.

« *La rue est un déstructurant qui entraîne une perte de repères, ce qui pose la question de comment le jeune va prendre sa place dans les rouages de la société.* »

B – De l'errance à la reconstruction du lien social : l'histoire de A.

Le 10 décembre 2019, lors d'une présence sociale de proximité au centre-ville, nous rencontrons un jeune homme de 18 ans, nommé A. Il fait la manche dans une rue passante de Montpellier. C'est un jeune homme isolé, qui ne connaît personne sur Montpellier.

Lors de la première rencontre, nous avons trouvé son humeur très instable, il était très agité avec un regard fuyant. Il tenait des propos confus. Nous entrons en contact avec lui en nous présentant comme éducateurs de rue. Il nous dit venir de la ville d'Orange, où il a des problèmes, notamment relationnels avec sa mère. C'est pour cette raison qu'il serait venu à Montpellier. Il nous dit être sans domicile fixe et à la rue. Néanmoins, il posséderait une clé passe-partout pour entrer dans les immeubles et aurait la possibilité d'entrer dans un appartement, pour dormir, situé Place de la Comédie. Au regard de sa fragilité, nous l'orientons vers le 115 pour un hébergement d'urgence et vers l'équipe de CORUS pour un suivi social.

Une semaine après la première rencontre, nous discutons avec lui devant la gare, il est de nouveau très agité et il nous demande une couverture pour pouvoir dormir dehors. Nous lui offrons un duvet et lui donnons un rendez-vous pour le lendemain.

Deux jours après, lors d'une troisième rencontre dans la rue, il nous dit s'être fait voler ses affaires dans la rue, dont le duvet. Il a l'air sans ressource matérielle. Afin d'avoir un petit revenu, nous l'orientons vers le dispositif TAPAJ. Il nous dit aussi prendre beaucoup de drogue (cocaïne) et ne pas réussir à dormir la nuit. Il errerait toutes les nuits dans le centre-ville. Puis, il nous dit être hébergé chez une femme, qu'il aurait rencontrée dans la rue.

A plusieurs reprises, lors de nos échanges avec lui, il nous a évoqué les relations avec sa mère, il semble vouloir renouer avec elle. Alors, nous lui proposons de la contacter. Puis, au bout de la quatrième semaine, le 23 décembre 2019, il nous dit que sa mère et sa grand-mère vont venir le chercher à Montpellier. Il nous apparaît très fatigué. Il repart donc à Orange et nous n'avons plus aucune nouvelle de lui pendant plusieurs mois, jusqu'en octobre 2020.

Il revient en octobre 2020. Pendant un temps de travail de rue dans le centre-ville de Montpellier, nous l'apercevons en train de marcher dans une rue marchande. Nous allons vers lui, nous le saluons, il se souvient de nous. Nous nous échangeons donc nos numéros de téléphones. Nous le rencontrons régulièrement au centre-ville, en train de faire la manche, à la place qu'il avait occupée l'année précédente.

Lors de nos discussions, il nous dit avoir des troubles psychiatriques et dit être diagnostiqué Schizophrène/Bipolaire mais n'a pas de suivi médical à Montpellier. Il nous dit en avoir un à Orange ainsi qu'un traitement psychotrope, qu'il a arrêté de prendre. Il nous relate le fait d'être repassé à CORUS et qu'il appelle tous les jours au 115 et que très rapidement, il a obtenu une place en Centre d'hébergement d'urgence.

A ce moment- là, il semble être plutôt autonome dans ses démarches administratives d'accès aux droits (hébergement social). Nous maintenons le contact avec lui lors de nos présences sociales sur le territoire. Au fil des rencontres, il nous parle de son logement autonome à Orange faisant partie du dispositif « Un chez soi d'abord », qui aurait été dégradé par des squatteurs. Cette association lui demande de se déplacer

à Orange, afin de signer un état des lieux sortant et de venir constater les dégâts, puisque l'appartement a été dégradé. Il a envie de le faire mais il a très peur de se déplacer là-bas car il a peur de représailles de personnes qui lui en voudraient. Il nous dit se sentir en danger.

Suite à la réunion d'équipe, où il a été validé par la Responsable d'Unité d'Intervention Sociale, la proposition d'accompagner le jeune suite à sa demande implicite, le 9 décembre 2020, nous l'accompagnons à Orange pour l'état des lieux de sortie de son appartement. L'idée de l'accompagner est d'être une présence rassurante pour lui sur le temps du trajet et de renforcer le lien éducatif naissant avec lui.

A l'arrivée à Orange, « A » est très excité, à l'affût, et très tendu. Le jeune homme s'énerve après nous, lorsqu'il ne retrouve pas le chemin de l'appartement. L'éducateur est même contraint de le recadrer fermement au regard du débordement de son comportement.

Nous arrivons enfin à son ancien appartement et rencontrons les professionnels de l'Association « Un chez soi d'abord », qui est déjà présente sur les lieux. Le jeune panique, tient des propos très confus, s'agite et pense que des personnes lui veulent du mal. L'état des lieux a pu être mené.

Sur le trajet du retour, le jeune reste silencieux, comme « vidé ». Nous discutons posément avec lui et plus on s'éloigne d'Orange, plus la tension baisse, il se détend. La confiance entre lui et nous s'étant, à nouveau, installée, il nous fait la demande de l'accompagner, à un rendez-vous la semaine suivante au Tribunal d'Avignon pour un délit qu'il a commis (détention de produits stupéfiants).

A la réunion d'équipe, après avoir croisé les regards, l'équipe de Direction de l'APS 34 prend la décision de continuer à l'accompagner dans ces demandes et démarches et valide l'accompagnement du jeune homme à Avignon.

Nous accompagnons « A » au Tribunal le 16 décembre 2020 et l'assistons jusqu'à son audition. Avant l'audience, il est stressé et a peur de rentrer en prison. Il a un avocat commis d'office (RPC). Le verdict est rendu et il écope d'une peine de deux

ans de prison avec sursis avec une mise à l'épreuve. Il semble soulagé de ne pas être incarcéré.

La plus-value de notre accompagnement est le lien de confiance grandissant d'« A » avec notre équipe éducative, un point d'ancrage et repérant pour ce jeune. Il nous dit que notre présence l'a apaisé. Néanmoins, il nous paraît important qu'il puisse entreprendre à nouveau des démarches de soins au regard de sa pathologie et maintenir le lien avec CORUS pour mener à bien ses démarches d'insertion. « A » souhaite intégrer le dispositif « Un chez soi d'abord » de Montpellier. Nous lui proposons de l'accompagner, s'il le souhaite, auprès des partenaires susceptibles de l'aider à faire aboutir ce projet. Des contacts ont été pris en amont par notre service.

Nous observons la nécessité d'entrer en lien avec CORUS, COALLIA et surtout avec L'UMMIP afin qu'« A » puisse candidater au dispositif « Un chez soi d'abord » à Montpellier.

C - Perspectives 2021/2022

Après un an et demi d'évaluation des problématiques et spécificités du territoire centre-ville, le service est en mesure d'axer son travail selon plusieurs préconisations :

- Une permanence éducative : Afin de répondre aux besoins du public errant, le service doit être plus visible et repéré pour ces jeunes mobiles, aux rythmes irréguliers et aux moyens de communications intermittents. Nous pensons à ce jour pertinent d'instaurer une « permanence éducative » en extérieur. Au moyen d'un dispositif visible, instaurer un créneau de présence afin de permettre aux jeunes rencontrer les travailleurs sociaux en un lieu et un temps repéré et repérant permettra de construire des accompagnements dans la durée.

- Poursuivre la consolidation de partenariats. Les problématiques des jeunes sont plurielles. Le partage d'expertise et de co-accompagnements a tout son sens. Des rencontres régulières sont d'ores et déjà instaurées avec plusieurs intervenants. Nous pensons renforcer cette collaboration dans l'année à venir.

- Des formations répondant aux besoins : De plus, le service doit se doter en interne d'outils répondant aux problématiques spécifiques. Plusieurs formations sont

programmées dans ce sens, notamment sur la question des addictions et de la prostitution des mineurs.

- Une démarche exploratoire : Enfin, la spécificité d'un territoire centre-ville appelle à l'exploration de nouvelles modalités d'intervention. Le service a fait appel à deux étudiantes en Masters Intervention et Développement Social dont l'objet de recherche porte sur la production d'une présentation des expériences innovantes menées sur le territoire français, croisé d'un diagnostic des problématiques spécifiques au secteur de Montpellier. Ce document sera finalisé en juin 2021.

Statistiques de mineures

Sur l'année 2020, 13 mineurs ont engagé un suivi éducatif avec le service de prévention spécialisée (20% des suivis). Tous sont en situation d'errance et de rupture institutionnelle et/ou familiale.

3.2.7 – MONTPELLIER SUD

A – Le travail d'équipe en présence sociale

La Présence Sociale à APS 34, ou travail de rue, s'effectue par principe en binôme. Le binôme permet différentes combinaisons de professionnels (masculin, féminin, mixte, éducateur récemment arrivé, professionnel mieux repéré dans les quartiers, plus expérimenté ou encore novice). Le binôme contribue à l'identité professionnelle portée par les éducateurs dans cette pratique hors les murs et leur permet plus aisément de présenter leur cadre d'intervention et les valeurs portées par l'Association. Chaque éducateur apporte de son expérience, de ses compétences et de sa personnalité. Le croisement des observations et analyses issues des présences sociales en binôme permet d'affiner les diagnostics, de repérer des éléments de situations et de gagner en objectivité.

Le travail en binôme est une pratique professionnelle à part entière, préparée en amont de la sortie sur le terrain, avec ses codes, ses stratégies d'intervention sociale. Il assure également une sécurité des professionnels, aguerris aux mouvements des groupes et aux repérages d'éléments de tension.

A travers des exemples de présence sociale, nous allons expliquer comment fonctionnent ces stratégies et objectifs de travail de rue en équipe.

Les Présences Sociales hebdomadaires

Horaires de PS par binôme

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Weekend
Matin			10h30/12h30		10h/12h	10h/17h
Après-midi	16h/21h	14h/17h30	14h/17h	16h/18h	15h/17h	1we/mois
Soir			17h/21h			

Avant de commencer un temps de Présence Sociale, le binôme échange en amont sur les objectifs spécifiques au temps de travail (personnes à voir en priorité et pourquoi, informations à faire passer, etc.) et réfléchit sur le trajet à réaliser. Suivant l'ambiance des quartiers, des retours des partenaires et des autres membres de l'équipe ainsi que des dernières rencontres, nous adaptons notre approche et notre posture. Notre régularité d'intervention fait que nous connaissons la majorité des lieux de rassemblement des publics selon les horaires, les jours et les saisons. Nous restons toutefois attentifs aussi aux éléments pouvant nous faire penser à des nouveaux regroupements (cannettes au sol, bombonnes, dégradations, etc.) pour repasser à ces endroits plus régulièrement.

Selon notre volonté de rencontrer différents publics (jeunes adultes, adolescents, familles...), en concertation avec notre Responsable d'Unité d'Intervention Sociale, nous adaptons nos horaires et définissons les lieux de passage.

- Rencontre d'un groupe connu du service

Le binôme salue tous les jeunes présents. Habituellement, la poignée de main fait partie du rituel (délaissée depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020). La poignée de main peut déjà, en soi, fournir des indicateurs, en fonction de la force du serrage ou justement sa mollesse ; les stratégies d'évitement pour ne pas nous serrer la main ou même un refus clair et affirmé en direction d'un des membres de l'équipe.

Un premier éducateur peut avoir un rôle d'écoute et d'échange de manière plus générale. Il peut tenter, par une question, de lancer un débat, via une information ou un sujet d'actualité. Selon la composition du binôme, nous remarquons que les thématiques abordées avec les groupes peuvent varier. En effet, un binôme mixte ou féminin peut favoriser des discussions plus intimes, autour de la parentalité, la sexualité, les rapports de genre, les violences intrafamiliales, des sujets de société, etc. Un binôme exclusivement masculin peut davantage orienter les échanges sur la question des loisirs, de l'insertion professionnelle, des problèmes de justice, des difficultés financières, etc. Les différentes personnalités des éducateurs, leurs compétences spécifiques et leurs centres d'intérêts permettent de nourrir les échanges et proposent au public un panel de personnalités avec qui chaque jeune va pouvoir avoir envie de discuter, en fonction de ses propres intérêts.

Le second éducateur peut quant à lui être plutôt dans une position d'observation de l'ensemble de la scène ou s'écarter du groupe avec un des jeunes afin d'aborder une situation individuelle. Il est alors important de connaître son binôme afin de sécuriser ces instants de travail. L'éducateur restant auprès du groupe favorise le bon déroulement de l'entretien individuel. Il a toujours un regard attentif vers son collègue. Ce dernier ne tourne pas le dos au groupe ni à l'éducateur.

Toutefois, il se peut que le binôme décide également de ne pas aborder un groupe pour diverses raisons :

- Rencontre d'un groupe avec qui nous avons échangé très récemment,
- Rencontre d'un groupe que nous savons mutique, refusant pour l'heure les échanges avec les éducateurs,
- Climat tendu.

Toutefois, nous faisons toujours savoir que nous les « considérons » : nous les saluons toujours, de la façon la moins intrusive possible, à minima par un signe de tête.

- Rencontre d'un groupe inconnu du service

Lorsque nous allons vers un groupe qui nous semble nouveau, le binôme s'interroge :

- Avons-nous repéré parmi eux une personne déjà rencontrée ?

- Le groupe semble-t-il disposé à nous accueillir ?
- Nous évaluons le contexte dans lequel s'inscrit le groupe (jeu, discussions houleuses, deal, etc.)

Suivant ces paramètres, nous adaptons notre posture de rencontre. Nous pouvons décider de simplement les saluer en passant devant eux. Nous prendrons alors soin de repasser à cet endroit dans l'optique de travailler une « accroche ». L'accroche, est le fait de se présenter et présenter l'activité du service, expliquer brièvement (toujours de façon non intrusive) les possibilités d'accompagnement que nous pouvons mener. Nous pouvons nous appuyer par exemple, sur nos flyers (présentation d'APS 34 ou affichettes de prévention) qui peuvent être un support pour rentrer en contact avec ce groupe. Lors de la rencontre, chaque membre du binôme peut à nouveau tenir un rôle spécifique. L'un peut s'attacher davantage à présenter notre travail, le second peut quant à lui rester plus dans l'observation. Il reste en soutien du collègue qui présente, il abonde dans son sens, complète son propos.

- Le regard / La complémentarité relationnelle

Bien que préparé, la majorité de nos présences sociales se réajustent dans l'instantané. Nous ne savons jamais à l'avance quelle sera l'ambiance et l'humeur que nous rencontrerons en rue. Comment allons-nous être accueillis par les groupes ? Va-t-on réussir à insuffler des échanges nouveaux, aborder des sujets aussi divers tels que l'addiction, la COVID, les angoisses, la sexualité ? Untel va-t-il accepter enfin notre proposition d'accompagnement ?

Avant d'entrer en relation, nous observons toujours un groupe dans son ensemble. L'attitude, les visages, les postures. L'important est de repérer en un instant la disponibilité de celui-ci. Quand nous repérons certains détails, nous devons rapidement en informer son collègue alors même que nous nous savons nous aussi observés. Nous devons donc rester en contact et en connexion avec son partenaire pour évaluer les possibilités. C'est pourquoi le regard est devenu l'élément incontournable de l'équipe, et par celui-ci nous pouvons acquiescer, émettre un doute voire signaler un danger. Nous communiquons par ce biais pour signifier que tout va bien notamment lorsqu'une situation individuelle est trop lourde ou intime et qu'il est

nécessaire à l'éducateur de s'écarter du groupe. Le binôme sécurisera ce moment en monopolisant le groupe par des échanges, des projections.

Nous pouvons nous retrouver aussi dans des situations où nous sentons que nous devons partir. Par exemple, quand nous avons fait le tour des discussions, que le groupe a besoin de se retrouver seul ou que nous sentons une tension ou un danger fort. Dans ce cas, nous échangeons un rapide échange visuel pour préparer notre départ.

- Le debrief

Quand nous nous sommes éloignés du groupe, le binôme débrieife sur la rencontre. Chacun fait part de ses observations, questionnements et ressentis au sujet de la dynamique du groupe, et des individus. Il s'agit autant d'analyser les situations au regard de notre mission comme d'évacuer les tensions qui ont pu être cumulées pendant la rencontre, notamment en cas d'échanges plus musclés ou de témoignages de situations sensibles. Ces débriefings à chaud sont nécessaires afin de mémoriser ce qui a été vécu et ressenti. Le binôme doit retrouver sa stabilité et disponibilité avant d'enchaîner sur la rencontre d'un autre groupe. Cet exercice peut avoir lieu plusieurs fois pendant une séquence de travail de rue. Même s'il est possible pour les éducateurs de s'arrêter brièvement prendre quelques notes, l'essentiel des informations est surtout mémorisé. La fin de séquence de présence sociale s'achève par un bilan et un récapitulatif des éléments importants à transmettre aux autres membres de l'équipe, à la fois dans un cadre formel (réunions de service et de territoire, écrits professionnels) mais aussi dans un cadre moins formel (échanges en face à face et/ou téléphoniques).

Note de contexte

Présence sociale début juin 2020 : Horaires : 18h 22h. Binôme : Masculin

- Visite de courtoisie à la Maison Pour Tous : 30 mn environ

Comme souvent, c'est le lieu de passage en début de travail de rue. Nous échangeons avec l'équipe de la MPT sur nos ressentis de l'ambiance du quartier, des derniers événements qui l'ont traversé. Nous prenons également note des dernières informations sur leurs modalités d'ouverture/accueil de l'été, afin de les relayer auprès des jeunes que nous allons rencontrer. Nous échangeons également sur la possibilité de travailler en partenariat sur des actions de proximité.

- Echange avec un adulte du quartier aux abords de la MPT : 1h environ

Très repéré sur le quartier, ce dernier nous fait part de ses inquiétudes quant à la montée en puissance du deal ces dernières semaines et l'embrigadement du public adolescent :

- Enumération de faits de violence
 - Recueil d'informations à propos des jeunes concernés
 - Enjeux, rôles des adultes et des professionnels
 - Projection sur des actions de proximité pour occuper l'espace public, créer une dynamique positive.
- Spot repéré « du côté des grands » : 20 mn environ

Le binôme salue le groupe (15 garçons de 22/25 ans et plus). Point sur une situation individuelle (accès aux droits, justice, logement), prise de rendez-vous dans la semaine pour un accompagnement éducatif individuel 10 minutes environ. Echange sur la thématique famille/débats de société (débat autour du placement d'un parent en EHPAD).

- Parc du quartier : 30 mn

5 jeunes filles de 16/20 ans, installées sur un banc. Ces filles font partie d'un groupe plus large avec lequel l'équipe a entrepris de nombreuses sorties collectives (visite de Toulon, Carcassonne, accrobranches, plage, etc.) et des accompagnements éducatifs individuels autour de la scolarité et de l'insertion professionnelle. Ces jeunes filles ont un fort besoin d'échanger avec les éducateurs en groupe ou dans le cadre d'accompagnements sur diverses thématiques :

- Projection sur une sortie cet été adaptée à la situation COVID,
- Discussion sur des tensions avec 2 autres filles du groupe.

- Butte du Parc : 30 mn

6 garçons de 15/20 ans. Cinq d'entre eux sont bien connus du service, quatre sont scolarisés, un est déscolarisé depuis l'âge de 15 ans. Nous formulons auprès d'eux notre inquiétude sur leurs situations. Nous avons observé un décrochage sur le plan scolaire après les dernières vacances de février. Ce groupe s'est rapproché d'un réseau de deal et nous avons vu régulièrement ces derniers dans cet exercice avant la période de confinement liée à la COVID. Le confinement n'a fait qu'accentuer cet ancrage. Le groupe est réceptif et dans l'écoute de notre discours mais reste peu loquace pour autant. Ils tentent de nous rassurer en minimisant la situation. Ils estiment revenir au lycée en septembre. Nous exposons là encore notre point de vue et notre regard d'éducateur. Il est en effet très compliqué pour les jeunes ayant décroché depuis plusieurs mois de reprendre un rythme adapté à la scolarité. A cela s'ajoute la difficulté de sortir d'un réseau, de reprendre « une vie normale d'adolescent ». Nous évoquons aussi l'inquiétude probable des parents de ces jeunes. Nous leurs demandons s'ils partagent encore des moments ou des repas en famille. Le groupe nous renvoie que ces moments sont devenus rares voire contraignants, ils sont dehors de 11h du matin à très tard dans la nuit. Des discussions s'engagent également autour de l'alimentation et de la consommation cannabis.

- Un homme de 20 ans : 10 mn

Que nous ne connaissions pas se présente comme le cousin d'un des garçons de ce groupe. Il est en possession d'un VISA, périmé pendant la période de confinement. Il souhaite rester en France pour travailler. Il est marié mais s'est séparé de sa femme qu'il décrit comme « violente et alcoolique ». Elle réside dans une autre région. Il parle difficilement le français, semble alcoolisé et sous l'influence du cannabis. Après un échange rapide, nous lui proposons de se revoir le lendemain pour faire un point sur sa situation. Le même binôme d'éducateur a planifié un créneau de présence sociale le lendemain matin aux abords du collège. Nous lui signifions que nous serons de passage au même endroit aux alentours de midi (il sera présent le lendemain, en meilleure forme, avec un dossier comprenant tous ses papiers administratifs).

- City Stade : 45 mn

Une douzaine de garçons de 13 à 16 ans jouent au football sur le city stade du parc. Jeu en 2 contre 2 avec élimination. Ce jeu très codifié avec beaucoup de règles inventées par les jeunes permet de réguler le nombre de joueurs. En aucun cas, elles ont pour but d'éviter d'être trop nombreux à jouer et de respecter les règles de distanciation sociale. Nous ne leur en parlerons pas cette fois. L'équipe a beaucoup insisté sur la prévention du virus sur les Réseaux Sociaux notamment pendant le confinement, puis lors de son retour sur les territoires. Nous continuons toutefois à ne pas serrer de mains et nous tenir à plus d'un mètre du public.

Nous discutons avec les garçons autour du City qui attendent leur tour pour jouer. Nous évoquons la reprise du collège prévue le lendemain pour les 4èmes et 3èmes, le brevet des collèges en contrôle continu et la question de l'orientation. Malgré l'envoi des vœux d'orientation, nous remarquons encore beaucoup de flou chez certains. Ils ont rempli la fiche de vœux sans trop savoir et nous notons des confusions dans les discours. D'autres évoquent n'avoir rien rendu à leurs professeurs pendant le confinement. Nous avons alors essayé de convaincre quelques-uns qui ne pensaient pas utile de revenir au collège pour cette fin d'année de s'y rendre le lendemain pour poser des questions et expliquer leurs situations. L'un d'eux a notamment travaillé les supports de cours adressés par ses professeurs mais n'a rien renvoyé en retour. Un autre n'a pas réussi à faire fonctionner l'ordinateur prêté pour l'occasion.

La préoccupation majeure de ce public adolescent du collège reste la demande de loisirs. Beaucoup ont respecté le confinement en famille, la MPT ne pouvant accueillir de public et proposer d'activités pour le moment, nous sentons l'ennui et le manque. Les demandes sont très nombreuses. Nous avons expliqué la spécificité de cet été et notre impossibilité de faire pour le moment des sorties avec le minibus. Nous évoquons alors la possibilité de faire des sorties pédestres ou à vélo, de se rendre au lac du Crès, d'utiliser les transports en commun. Nous notons que les jeunes sont très motivés et adhèrent à tout type de sorties. Nous allons réfléchir en équipe sur les groupes à prioriser en fonction des objectifs individuels et collectifs puis travailler avec eux sur ces projets d'actions collectives.

- Devant un immeuble du quartier : 10 mn

Discussion avec un groupe de 5 garçons de 20 ans. Ces jeunes assez autonomes travaillent régulièrement sur des missions d'Intérim, d'autres sont étudiants. Ils ne sollicitent les éducateurs que ponctuellement pour des conseils (vie professionnelle, séjours autonomes) et pratiquent depuis le confinement la musculation dans un garage aménagé. L'un d'eux s'est blessé à la cheville. Il n'a pas entamé de soins. Pourtant, il boîte beaucoup. Une discussion autour du soin et l'importance de prendre en charge ce type de blessure s'engage. Aussi, il est rappelé le dispositif SAC'ADOS permettant aux jeunes de partir en séjour dans l'Occitanie (aide financière et don de matériel).

- Débriefing chemin retour : 10 mn

Le binôme éducatif a échangé, lors de ce créneau de présence sociale, avec 45 personnes sans compter les partenaires. Le binôme de professionnel a aussi croisé d'autres individus qu'il a salué ou avec lesquels il n'a échangé que brièvement.

B – De la rencontre au lien de confiance, « D » accepte la relation d'aide.

Au mois de septembre, lors d'un temps de présence sociale, je me rends avec ma collègue à la rencontre d'un groupe de jeunes que nous connaissons depuis quelques mois. Nous faisons alors la rencontre de D, un jeune homme de 21 ans. Il nous explique être récemment sorti de détention et souhaite s'inscrire dans un parcours d'insertion. Je lui explique nos missions et la possibilité de l'accompagner vers la MLJAM pour faire un point avec sa conseillère qu'il n'a pas vu depuis plus d'un an. Afin de libérer la parole sans le regard du groupe et entrer dans une démarche éducative lors d'un accompagnement individuel, je propose aussi à D de se voir, s'il le souhaite, lors d'un rendez-vous pour m'expliquer davantage ses besoins.

L'éducateur : *« C'est toi qui me dis, si tu as besoin on prend un rendez-vous, on se cale, on discute et tu me dis en quoi je peux t'aider. Il n'y a aucune obligation, aucun contrat, ça ne coûte rien. C'est toi qui choisis si tu as besoin ou plus besoin. Je peux te laisser mon numéro et tu me dis quand c'est bon. »*

D : *« Ok, c'est bon ben je te dirai. »*

Le fait que D se livre, même de manière furtive sur son parcours et son projet n'est pas anodin. Les premières demandes des jeunes se font en général après plusieurs rencontres, lorsque le lien de confiance commence à s'affirmer avec l'équipe éducative.

Ici, le contact avec D semble facilité par notre connaissance du groupe, avec lequel l'équipe est en lien depuis le déconfinement (discussions lors des Présences Sociales, sortie collective, accompagnements individuels entamé avec certains).

Evoquer brièvement le principe de libre adhésion et la possibilité de rencontrer le jeune sur un temps individuel nous permet de poser un cadre à la relation et communiquer sur notre possibilité d'action. Il est important de répéter souvent notre cadre de travail et d'accompagnement aux jeunes afin de rassurer sur notre présence et sur notre éthique professionnelle (absence de mandat nominatif, respect du secret professionnel...). Même si D ne répond pas favorablement à ma proposition sur le coup, le premier lien est ainsi fait et il pourra servir de base pour les futures rencontres.

L'équipe éducative n'a plus rencontré D pendant plusieurs semaines. Mi-octobre, je le recroise à nouveau, au même endroit. Je le salue et lui présente mon collègue (pas le même binôme que lors de la première rencontre). Nous discutons avec le groupe sur diverses thématiques. Quelques minutes plus tard, nous décidons de partir avec mon collègue.

Educ : « Les gars, n'oubliez pas, si vous avez besoin que l'on se voit pour des démarches, papiers, justice, santé, logement, travail, ou juste parler d'un truc ou d'un projet... appelez-nous et on voit comment on peut vous aider. »

De cette manière, nous repartons en prenant soin de communiquer au groupe les possibilités d'accompagnement. Ici, je m'adresse surtout à D, sans le pointer du doigt pour ne pas le mettre mal à l'aise ni lui donner l'impression que nous attendons forcément après lui.

Nous avons recroisé D à plusieurs reprises au même endroit. Il n'est pas pour autant présent à chaque fois, ce qui peut laisser penser qu'il a une activité ou des occupations ailleurs. Lorsque nous le voyons, il parle peu mais nous salue à chaque fois.

Début février, D. m'interpelle dès notre arrivée sur le quartier et demande à me parler en privé. Je m'écarte donc de ma collègue et du groupe de jeunes d'une dizaine de mètres.

D. m'évoque alors pour la première fois sa situation personnelle. Il a perdu sa mère cet été et vit avec son petit frère, scolarisé au collège du quartier, et sa grande sœur, qui travaille. Il n'a aucun contact avec son père. Nous sommes dérangés pendant l'entretien par un autre jeune qui vient écouter la conversation. D. lui demande immédiatement de ne pas rester et nous continuons alors notre échange. Nous évoquons son parcours scolaire et professionnel, sa passion pour la mécanique. Il me fait part de ses expériences dans la mécanique d'engins de chantier. Un patron le fait souvent travailler sur des courtes durées mais il n'est pas sur Montpellier et D. doit alors dormir sur place, ce qui est difficile car il doit aider sa sœur au domicile. Le jeune homme souhaite à présent se former dans la mécanique pour s'inscrire durablement dans un travail proche de chez lui. Il est inscrit à la MLJAM mais n'a pas revu sa conseillère depuis plusieurs mois. La MLJAM étant fermée (dimanche), je lui

propose de repasser le lendemain rapidement afin d'appeler avec sa conseillère et prendre un rendez-vous. Il accepte et esquisse un sourire lorsque j'écris son prénom sur mon agenda. « *Tu te rappelles de mon prénom t'es un bon !* »

Avant de repartir vers le groupe, je prends soin d'évoquer ma mission d'éducateur en Protection de l'Enfance et lui demande si son foyer est suivi par les services sociaux et si son petit frère rencontrait des difficultés, que nous pouvons le rencontrer s'il le souhaite ou que ma collègue pouvait discuter avec sa sœur.

D : « *Ben il a vu deux fois un psychologue mais apparemment ça va il va bien, après ma sœur oui elle voit une Assistante Sociale, mais c'est elle qui gère tout ça* ».

Le lundi, D. a utilisé mon téléphone pour appeler l'accueil de la MJAM et prendre un rendez-vous. A sa demande, nous avons signifié au standard que je serai présent. D. ne s'est pas présenté à ce rendez-vous quelques jours après. Le jeune homme m'a contacté pour s'excuser de ne s'être pas levé à temps.

La semaine suivante, lors d'un temps de PS, D. a de nouveau souhaité appeler la MLJAM. Sa conseillère ayant un désistement, il obtient un rendez-vous dès le lendemain. Comme nous avons échangé en équipe sur sa situation personnelle et familiale, nous profitons d'être à l'écart du groupe pour lui dire que nous pouvons l'orienter si besoin vers le Secours Populaire pour obtenir des colis alimentaires.

D : « *Non pas besoin merci, on a besoin de rien* »

Nous nous sommes donnés rendez-vous le lendemain, une heure avant son rendez-vous pour boire un café et discuter de l'entretien à venir. D. a très bien présenté son projet auprès de sa conseillère. Il s'est ensuite rendu seul aux autres rendez-vous et a intégré dès le mois suivant la Garantie Jeunes.

Nous revoyons D. souvent sur le quartier. Le jour de son entrée en Garantie Jeunes, D. nous a montré fièrement la feuille sur laquelle était inscrit son planning de formation. Le fait d'avoir été présent dans son parcours professionnel me permet de faire des liens réguliers sur le sens qu'il donne à ce dernier mais également de travailler en confiance sur sa situation personnelle et ses problématiques. D. a également souhaité que je rencontre son petit frère qui fréquente le collège du quartier. La réussite de D.

et son élan a donné des envies à deux autres jeunes hommes du quartier qui nous sollicitent à présent sur des questions d'accès aux droits (recensement, journée défense et citoyenneté) et insertion professionnelle (inscription MLJAM pour l'un et reprise de contact pour le second).

Il a fallu presque six mois pour engager un accompagnement avec D. La disponibilité sans cesse rappelée par l'équipe, son ouverture à la démarche, sa proposition d'aide répétée, encourage les jeunes, pour certains inactifs depuis longtemps, à solliciter leur appui tout en restant maître de la temporalité. Nous ne pouvons « forcer » la motivation, l'engagement, mais nous nous devons d'être force de proposition. C'est grâce à cette démarche d'ouverture, toujours bienveillante, que nous parvenons petit à petit à « raccrocher » ces jeunes en rupture et construire avec eux leur projet d'insertion sociale.

La libre adhésion n'est pas que la question d'être libre de parler avec l'équipe, elle est aussi le fait d'être de son propre choix libre d'adhérer.

C - Perspectives 2021/2022

Le service Montpellier SUD a retravaillé, lors de l'écriture de Projet Socioéducatif de Territoire, le déploiement du travail de rue sur ses trois sous-secteurs d'intervention (Quartiers Saint Martin, Tournezy et Croix d'Argent). Cette équipe, constituée de trois éducateurs spécialisés aguerris et d'une éducatrice en apprentissage, expérimentée dans l'intervention auprès des collégiens, reste vigilante quant à l'équilibre des présences sur l'ensemble de son territoire. En effet, comme il vient d'être présenté, tout se joue sur la présence sociale, modalité d'accroche de cette jeunesse éloignée des dispositifs de droit commun.

Un service de prévention spécialisée a pour mission d'être auprès des situations montrant des signes de fragilité. C'est pourquoi il est essentiel que l'équipe éducative puisse rentrer en contact avec les adolescents des collèges. Le service a expérimenté dès octobre 2020, l'accompagnement de collégiens exclus temporairement. Un tel dispositif a montré toute son efficacité sur d'autres services de prévention spécialisée. Ces orientations permettent aux éducateurs d'intervenir dès les premiers signes de

difficulté et en lien avec les partenaires identifiés. Un bilan de cette expérimentation sera mené courant 2021.

3.2.8 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS LUNELLOIS

A – Information préoccupante et travail avec le Conseil Départemental

Pour l'équipe de la CCPL l'activité de l'année 2020 est traversée par l'augmentation significative des accompagnements individuels et la dégradation des relations intra-familiales, tant dans les relations de couple que parents/enfants. Ces situations dégradées sont des conséquences directes de la crise sanitaire COVID 19 qui amplifie fortement les difficultés internes aux familles et/ou environnementales. Ces situations sont marquées par la précarisation sociale et économique. L'équipe éducative a alors adapté ses modalités d'intervention en développant sa présence sociale « numérique » et en renforçant son intervention auprès des familles et des jeunes et cela par le biais de visite à domicile. Le premier constat réalisé dans le premier semestre 2020, concerne le décrochage scolaire dû à la fermeture des établissements d'enseignement amplifié par la fracture numérique qui existe sur le territoire. En effet, lors du premier confinement l'équipe a fait le constat que de nombreuses familles n'avaient pas accès à une connexion internet par manque de moyen économique et par conséquent se connectaient via leur téléphone portable ou réseaux wifi publique mais aussi en wifi chez un voisin lorsque la solidarité numérique était présente. Et, malgré de possibles connexions, le manque de connaissance ou de pratique numérique était aussi une difficulté. Se connecter aux dispositifs de continuité pédagogique était un exercice en soi et a demandé à l'équipe de s'improviser « Assistant Informatique ». C'est donc dans ce contexte où se mêlent sentiment d'isolement des familles et difficulté d'accès aux dispositifs que l'équipe a fait face pendant près de 3 mois pour assurer un accompagnement des jeunes dans la continuité pédagogique mais également maintenir sa présence en tant que soutien à la parentalité.

Lors de la reprise scolaire nous avons constaté une extrême fatigue de la part des familles et une modification des relations sociales entre les jeunes. De nouveaux groupes s'étaient formés via les réseaux sociaux, une mobilité des groupes sur

l'ensemble du territoire, des jeunes qui ne retournaient pas dans les établissements scolaires et s'éloignaient au fur et à mesure des dispositifs d'accompagnements.

C'est dans ce cadre que le dispositif « AET » - Accueil des Exclus Temporaires, a joué un rôle essentiel dans le maintien du lien avec les élèves, les familles et les différents établissements scolaires. Ce dispositif spécifique est un des outils de l'équipe de prévention spécialisé pour proposer une approche différente autour d'ateliers dédiés et par conséquent offrir un nouvel espace de rencontre et d'échange qui permet d'évaluer la situation à partir du rapport à la scolarité. L'équipe, par conséquent, a fait évoluer le dispositif AET en fonction des problématiques repérées, en proposant des actions de soutien à la parentalité comme des journées de formation en « Communication Non-Violente », des Cinémas-Débats en incluant les parents et enfants et ce, avec différents partenaires en liens avec la thématique du film.

Notre année 2020 est aussi marquée par les situations préoccupantes sur différentes thématiques : rupture de liens familiaux, passage dans des pratiques déviantes et/ou délinquante par nécessité économique, santé en particulier psychique ainsi que les situations prostitutionnelles des mineurs.

Ces thématiques ont rythmé l'année 2020 en nous demandant un renforcement des accompagnements en partenariat avec les structures les plus adaptés. Aussi, cette année montre une augmentation des Informations Préoccupantes auprès du SDIP du CD34 et par conséquent un rapprochement important de l'équipe éducative APS34 avec des équipes des STS du territoire.

B – Comment le travail partenarial peut être une réponse à la problématique de Sophie ?

Vendredi à 17h, l'équipe finit sa journée de travail en s'organisant pour le travail du lendemain. Il est prévu de passer la journée en présence sociale avec le service jeune majeur d'APS34. Le téléphone de la coordinatrice de l'AET sonne. C'est le principal du collège qui appelle et il lui demande de rencontrer les parents de Sophie, élève exclue 2 jours la semaine prochaine pour comportement inadapté.

La coordinatrice informe ses collègues pour qu'ils anticipent leur planning, et se rend au collège pour rencontrer les différents acteurs de la situation. Après une présentation du dispositif, les parents et l'élève donnent leur accord pour l'accueil dès le mardi suivant.

Un planning singulier à la situation est établi en concertation avec l'ensemble de l'équipe. Sophie aura des temps d'accompagnement spécifique sur les 2 jours, permettant un travail de responsabilisation dans un centre équestre, d'écriture sur le thème de « qui suis-je » ; un autre sur une lettre d'excuse auprès d'un professeur, une rencontre avec la Brigade de Prévention de la délinquance et enfin une implication dans l'action réparation de vélo devant le parc Jean Hugo. En parallèle, un travail d'écoute se réalisera auprès des parents. Cet espace est indispensable afin de travailler du possible avec les premiers acteurs de l'éducation de Sophie.

Au terme de la prise en charge de Sophie, l'équipe prévoit de garder le lien avec elle, notamment avec des contacts à la sortie du collège, pour lui demander comment se passe son retour en classe et être en veille afin d'anticiper les difficultés qui l'amèneraient à connaître à nouveau une exclusion.

Par ailleurs, l'équipe éducative alimente le lien pour le faire perdurer en cas de besoin. Pour les parents, l'idée est les accompagner dans le cadre du soutien à la parentalité. Ils seront invités prochainement à une formation « communication bienveillante » entre parents et avec un intervenant. Nous demandons aux professionnels de la Maison Jean-Jacques Rousseau (qui propose des services et des activités à destination des familles, des parents et des adultes, dans le but de favoriser le lien social et la solidarité entre les habitants), s'ils veulent bien nous accueillir. Les parents peuvent ainsi se

familiariser avec le lieu. La responsable « famille » est intéressée, puisqu'elle met en place des ateliers avec l'EPE sur le même sujet. La mère est d'accord « *c'est bien parce que c'est vous* », nous dit-elle, même si elle a peur d'être jugé et de ne pas être respectée dans son intimité. L'équipe prend en compte ce genre de crainte et les éducateurs présent dans la formation auront comme posture de mettre un espace entre pairs, y compris eux-mêmes en s'appuyant sur leur vie de parent. L'intérêt de cette démarche est de mettre les participants sur un même pied d'égalité.

Un rendez-vous est fixé un samedi avec 6 à 8 parents. Le groupe de parents est engagé, l'écoute est respectueuse, attentive aux souffrances des autres. La maman de Sophie ose aussi parler d'elle et de sa fille. Les règles de fonctionnement sont présentées en début de séance : parler avec le « je », ne pas accuser, exprimer ses émotions et ses pensées.

La question récurrente chez les parents est celle des solutions.

« *Est-il possible de faire autrement ?* ». Pour l'intervenant qui anime le groupe, la réponse est claire : « *Oui car pour qu'une relation existe, il faut être deux et que nous sommes aussi responsables de nos actes et de nos paroles. Nous sommes acteurs des événements présents et nous pouvons donc faire partie des solutions en agissant sur notre propre comportement. Au lieu de demander à nos enfants de changer, nous devons aussi changer dans notre manière de communiquer avec lui* ». Les parents sont preneurs, ils souhaitent que ça change pour le bonheur de leur enfant et l'équilibre familial.

« *Et après la formation, comment fait-on pour continuer ?* ». Les parents expriment le besoin de continuer à se réunir. Au regard de la période de confinement et des contraintes, des aménagements sont à penser. Pour accompagner les processus de changement qui ne se font pas du jour au lendemain, l'équipe éducative propose de se mettre à disposition pour réaliser des entretiens à domicile, en utilisant la méthodologie apprise au cours de cette formation.

La maman de Sophie prendra rendez-vous environ un mois après cette séance. Elle passe par la coordinatrice de l'AET, avec qui elle a noué des liens de confiance.

La relation de confiance ne se décrète pas, elle se construit au fur et à mesure des rencontres.

Afin de prendre en compte les besoins des parents et ceux de Sophie, il est décidé en réunion d'équipe, animé par la Responsable d'Unité d'Intervention Sociale, qu'un éducateur travaillera plus avec les parents, alors que les autres seront plus en lien avec leur fille. Les professionnels de l'APS 34 ne la considèrent plus seulement comme une collégienne, mais ayant une place dans sa famille, avec un statut d'adolescente.

Aussi, nous avons accompagné Sophie à la MDA pour qu'elle puisse bénéficier d'un espace de prise en compte qui lui soit propre.

Un besoin autour de la santé pour l'ensemble de la famille est repéré.

Le 1^{er} entretien à domicile avec la mère soulève des traumatismes durant son enfance. L'éducateur lui demande de réfléchir à prendre rendez-vous avec un psychologue ou un psychiatre, puisque ce type de problématique sort de son champ de compétences. Elle ira prendre conseils auprès de son médecin de famille.

Le père, très présent au sein de la cellule familiale, aurait eu un parcours institutionnel à l'Aide Sociale à l'Enfance. Il ne semble, pour le moment, pas prêt à nous rencontrer, son expérience avec les éducateurs durant cette période, aurait été difficile, voire violente. C'est pour ces raisons, que nous respectons son rythme, pour envisager de le rencontrer plus tard. Il est à souligner, que durant la formation à la Maison JJ Rousseau, il a accompagné sa femme en voiture. Nous pouvons supposer que ça a été sa manière à lui de nous rencontrer et de nous visualiser.

Situation de crise au sein de la famille et articulation avec l'APS 34 et les partenaires

La mère de Sophie nous appelle en urgence pour nous informer que Sophie n'est pas rentrée du collège, elle et son mari sont très inquiets. Les éducateurs, alors en présence sociale aux abords du collège et en centre-ville, vérifient s'ils la voient, en vain. L'équipe de Direction de l'APS 34 est informée. On apprendra plus tard que Sophie est rentrée à son domicile, au soulagement de tout le monde.

Pour l'équipe éducative, c'est un élément qui indique un mal être, une difficulté. Sophie semble ne pas être le problème mais le symptôme d'un système familial qui dysfonctionne. Après concertation en réunion d'équipe et avec l'accord de la famille, il est décidé de renforcer les visites à domicile et les entretiens. Au cours de ces rencontres, il apparaîtra des non-dits dans la famille, dus par pudeur ou par peur.

La mère dit être au courant des agissements de sa fille et ne l'accepte pas (fugue, conduites à risque, etc.). Comme elle ne veut pas que cela soit réel, elle prend le parti de ne pas en parler. Nous travaillons, avec elle, à la verbalisation de ses besoins, à identifier sa place de femme et de mère. Le soutien à la parentalité que nous proposons peut lui permettre de ne plus subir mais de reprendre du pouvoir d'agir.

Avec Sophie, nous échangeons sur son rapport à l'Autre, à son corps et ses changements, sur ce qu'elle éprouve comme émotions et ce qu'elle en pense. « *Je te parle mais tu le gardes pour toi, et puis je ne veux pas voir l'éducateur qui parle à mes parents* » nous dit-elle. Au regard des éléments recueillis, l'équipe de l'APS 34 voit l'état de santé de la jeune fille se dégrader et est préoccupée quant à sa sécurité et protection.

Quelques jours plus tard, nous sommes informés que Sophie n'est pas rentrée de la nuit et que sa mère l'a cherchée. Le père étant resté au domicile avec le reste de la fratrie. Nous conseillons à la mère de rejoindre le domicile, pour être présente et réaccueillir sa fille quand celle-ci rentrera. Cependant, l'inquiétude grandissante, elle continue ses recherches.

Plus tard, nous apprendrons les mises en danger de Sophie, elle nous racontera que, cette nuit-là, elle était avec des garçons et qu'elle a eu des rapports sexuels en groupe. Sont-ils consentis vu son état de fragilité psychique et son jeune âge ? Elle continue son récit en nous parlant d'un majeur.

Les professionnels de l'APS 34 conseillent aux parents d'aller déposer plainte. Le lien, qui est établi entre l'APS 34 et la BPDJ, permet un accueil bienveillant de la famille dans leurs locaux. Dans ces affaires sensibles, il est important de travailler en collaboration avec les partenaires, pour garantir un accueil et un accompagnement

adaptés. Le travail partenarial mené au sein de l'AET porte ses fruits. Nous sommes reconnaissants de leur présence afin de créer une complémentarité.

Dans le cas de la famille de Sophie, le travail de confiance et d'adhésion des parents et de l'enfant, permet de lever le secret professionnel à leur demande et dans un souci de protection. La plainte est donc prise.

Cependant, les crises et les conflits au sein de la famille perdurent et s'intensifient. Sophie n'arrive plus à se contrôler dans ses paroles, ni les parents, lesquels se sentent dépassés et ne la comprennent plus. Au cours des entretiens parents/enfant, les uns et les autres s'accusent mutuellement, même si, Sophie reste plus nuancée. Les parents sont tellement épuisés, qu'ils leur aient difficile de ne pas pointer du doigt leur fille. La sœur et le frère, présents au cours des entretiens, revendiquent leur place et demandent du soutien. La présence de plusieurs membres de l'équipe, permet le détachement de l'un pour prendre en compte la parole des frère et sœur, et de l'autre pour continuer l'échange et la recherche de solution.

Quelques jours après le dernier entretien, la mère de Sophie ne sera pas présente au rendez-vous prévu. Puisque, au regard de la situation critique et préoccupante de la jeune fille, elle l'a accompagnée aux urgences après une longue et éprouvante négociation avec elle (cris, opposition, refus). Sophie, après avoir été vue par l'urgentiste, se verra proposer une hospitalisation de trois semaines dans un service spécialisé pour adolescents.

En parallèle, l'éducateur, présent auprès du père pour l'écouter et le soutenir, fait émerger les dysfonctionnements (reproches et procès d'intention mutuels) au sein de la famille, et accompagne le père à la recherche d'éléments de compréhension et de solutions. Notre travail auprès des parents est bien d'identifier leur courage à agir dans l'intérêt de leur enfant.

La période d'hospitalisation donne la possibilité aux parents de mettre à distance la situation critique avec leur fille. Néanmoins, ils restent très présents par téléphone dans les premiers temps, pour ensuite lui rendent visite avec l'autorisation de l'équipe médicale. Cette période est aussi l'occasion pour la famille de préparer le retour de la

jeune fille dans de bonnes conditions. Il est à noter que Sophie sortira avec la prescription d'un traitement médicamenteux.

Suite à l'hospitalisation, l'information préoccupante que la gendarmerie avait adressée au Conseil Départemental débouche sur le démarrage d'une enquête sociale (ce qui entraîne la présence de nouveaux travailleurs sociaux au sein de la cellule familiale). Nous sommes vigilants à accompagner cette nouvelle étape tout en étant complémentaires avec les professionnels du Conseil Départemental.

Durant trois semaines, les relations familiales semblent être plus apaisées. Est-ce le fait de se souder par rapport à l'enquête sociale ou bien le traitement de Sophie ? Les parents restent tout de même vigilants, puisque, Sophie adopte, parfois, des comportements étranges (ex : elle fait ses besoins dans sa chambre). Les parents ne comprennent pas cette situation. Ils ont un rendez-vous avec le CMPEA la semaine suivante. Ce comportement pourrait être lié à un état régressif dit « psychotique ». Il paraît important de l'évoquer avec le pédopsychiatre. Un travail de réassurance se met en place avec les parents, en valorisant les démarches qu'ils entreprennent de s'ouvrir vers l'extérieur et de prendre attache auprès des personnes compétentes.

Cependant, Sophie continue à avoir des épisodes alarmants de crises. Après s'être faite surprendre par ses parents, dans sa chambre avec deux garçons, qui étaient passés par la fenêtre (sa chambre est au 1^{er} étage), l'adolescente s'emporte, profère des menaces de mort, mets en danger ses frère et sœur par son comportement violent. Alors, à bout, le Conseil Départemental est averti par les parents de la situation. En urgence, Sophie est placée au Foyer Départemental de l'Enfance et de la Famille à Montpellier, elle en fuguera dès le 1^{er} soir.

Grâce aux liens noués avec notre équipe et en complémentarité avec l'équipe d'éducateurs spécialisés de l'APS 34 du centre-ville de Montpellier, nous avons réussi à maintenir des contacts avec Sophie au cours de son épisode de fugue et d'errance. Elle a, d'ailleurs, bien voulu consentir, une semaine plus tard, à nous rencontrer à Lunel. Son état général est préoccupant, elle manque d'hygiène et a besoin de manger. Après avoir trouvé une solution pour qu'elle puisse se doucher et manger, nous l'accompagnons pour qu'elle réintègre le FDEF. Or, comme elle a été en situation de fugue durant la semaine d'observation, elle n'est plus prise en charge par l'Aide

Sociale à l'Enfance. Une hospitalisation semblerait plus appropriée, avec l'accord de la famille, nous prenons contact avec le service hospitalier, toutefois, il n'y a pas de place de disponible pour l'accueillir. Afin de garantir sa protection, nous faisons la démarche de l'accompagner au commissariat, afin qu'elle puisse être prise en charge par le FDEF dans le cadre de l'urgence. Dans l'attente que l'éducateur du FDEF vienne la chercher, un échange avec elle se met en place, notamment sur son épisode de fugue et des rencontres infructueuses qu'elle aurait pu avoir. Nous discutons de son téléphone qui lui aurait été offert par un homme, sans qu'elle nous en dise plus. Nous discutons de sa sexualité et de ses mises en danger. C'est autant de sujets préoccupants que Sophie devra mettre au travail. A partir de son nouveau lieu d'accueil, elle pourra, si elle en est prête, reprendre ses démarches de soins avec le CMPEA, être en lien avec sa famille, qui reste présente et bienveillante. Elle sera à nouveau accueillie dans un foyer mais différent du précédent.

C - Perspectives 2021/2022

En ce qui concerne notre mission de prévention spécialisée, nous projetons l'année 2021/2022 vers un renforcement des relations partenariales avec les STS du CD34, notamment dans un lien régulier sur l'évaluation des situations des jeunes et des familles afin de co-construire des réponses au plus près des besoins repérés. Aussi, au regard de la mobilité des groupes et des changements de relations, nous travaillons sur le renforcement de notre présence sociale en rue sur les territoires de Marsillargues et Lunel-Viel. La distance géographique entre nos territoires d'interventions nous amène à réfléchir notre mobilité à travers un Minibus qui deviendrait un lieu de travail mobile et d'accueil du public sur ces territoires et nous permettrait de dynamiser notre présence sociale à travers des ateliers collectifs comme l'Atelier Vélo que nous menons sur la Ville de Lunel.

Développer et formaliser notre partenariat est aussi nécessaire au regard de la forte adaptation du service face aux difficultés rencontrées sur l'année 2020. Plus particulièrement notamment aux niveaux de l'accès aux soins et aux droits, les risques de rupture de liens familiaux pour les mineurs et jeunes majeurs, le soutien à la parentalité par l'organisation de journée de formation thématique par le biais de l'AET.

De manière plus spécifique, nous travaillons sur l'année 2021 sur un partenariat sur la question du fait prostitutionnel des mineurs afin de pouvoir être formé à l'approche et l'accompagnement du public concerné, mais également connaître les différents dispositifs susceptibles de répondre à ce besoin et ainsi pouvoir proposer des orientations adaptées.

3.2.9 – SERVICE INTER-SECTEURS JEUNES

Confer « Bilan d'activité SIJM 2020 » présenté par l'APS 34 au Comité technique du 05/03/2021 aux membres du Conseil Départemental de l'Hérault et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. (Voir Annexe)

Conclusion

Pour faire face à l'épidémie de COVID 19, au confinement, pour répondre à l'exigence des mesures de sécurité sanitaire, et protéger le plus possible nos professionnels mais aussi les personnes accompagnées, notre association a été réactive.

Elle a adapté rapidement son organisation et le fonctionnement de ses services. Néanmoins, cette situation sans précédent est perturbante, fatigante et souvent très angoissante pour les personnes que nous accompagnons et leurs familles ainsi que pour les professionnels.

Les conditions de gestion de la pandémie vont probablement continuer de bouleverser notre activité en 2021. Sans nul doute, demain une crise économique et sociale dont les conséquences ne sont pas encore bien analysées à moyen terme, mais dont on sait la perspective récessive en matière de destruction d'emplois, qui entrainera inéluctablement une hausse de la précarité, de la pauvreté, de la misère sociale et le basculement de certains territoires, jusqu'à présent, relativement préservés.

La vocation de l'association et les valeurs qu'elle défend - l'humanisme, l'ancrage local, l'innovation – sont d'autant plus fondamentales dans ce contexte de crise et le resteront dans l'après-crise.

Cette crise a provoqué des difficultés que personne ne pouvait envisager. Elle a aussi amené des réponses et révélé des besoins forts, déterminants. Ces expériences vécues au quotidien pendant des semaines et au-delà de notre grande adaptation, nous ont amenés à privilégier des orientations et des priorités.

Parmi les orientations retenues comme axe de travail pour l'exercice 2021, il s'agit de prioriser la réflexion et l'action de notre association sur des enjeux importants : la valorisation des personnes accompagnées dans nos services, le développement de nouveaux modes d'accompagnement notamment en matière d'hébergement, de santé, l'approche des phénomènes prostitutionnels, les chantiers éducatifs, etc.

Notre ambition pour l'année à venir est de décliner les objectifs en actions concrètes, en accord avec notre projet de service et ses déclinaisons territoriales (PSET).

ORIENTATION 1 : Renforcer le pouvoir d'agir des personnes pour qu'elles soient force de proposition et actrices de leur parcours de vie

Objectifs :

- Accompagner et faciliter l'accès aux droits des jeunes,
- Renforcer l'accompagnement favorisant l'accès à la santé des jeunes,
- Développer des actions thématiques sur vie affective et sexuelle des personnes,
- Accompagner l'accès à la scolarisation, formation et à l'emploi,
- Poursuivre et développer les chantiers éducatifs,
- Favoriser l'accès aux pratiques artistiques, culturelles, sportives et de loisirs de droit commun sur les territoires.

ORIENTATION 2 : Expérimenter des nouveaux modes d'accompagnement

Objectifs :

- Développer de nouvelles formes d'hébergement et de répit pour les jeunes en très grandes difficultés,
- Renforcer et développer les activités de prévention du décrochage scolaire,

ORIENTATION 3 : Consolider la coopération et l'échange de savoirs entre les professionnels et les usagers

Objectifs :

- Soutenir les familles et reconnaître leur expertise
- Développer la co-construction du Projet d'accompagnement individualisé

ORIENTATION 4 : Améliorer nos outils de communication pour rendre plus lisible la PS

- Film APS 34
- Articles sur notre site internet

Les missions sont lourdes, demandent formations et compétences, une continuité quotidienne et une bonne transmission entre intervenants et partenaires.

Il faut souligner le soutien et la grande solidarité qui s'expriment de la part des collectivités locales (Département, Villes, Etat...) quant au versement des subventions et la gestion de la situation.

Beaucoup de choses, d'idées et de priorités seront révisées et de nouvelles opportunités se feront jour.

L'APS34 a dû, et a su, s'adapter depuis sa création, pour faire face à ces défis, et en tant que professionnels de la prévention et de la protection de l'enfance, nous pouvons et devons apporter notre contribution.

Donc en ces temps tendus, n'oublions pas la force de nos savoir-faire et de notre approche originale.

**Pour l'APS34
Claudine Gaillard, directrice**

Annexe

COMITE TECHNIQUE DU 5/03/21

Service Inter-secteurs

Jeunes Majeurs

18/25 ans



Association
de Prévention Spécialisée
HÉRAULT



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction départementale
de la cohésion sociale**

Un dispositif de renfort de la prévention spécialisée dans le cadre du Plan de Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi

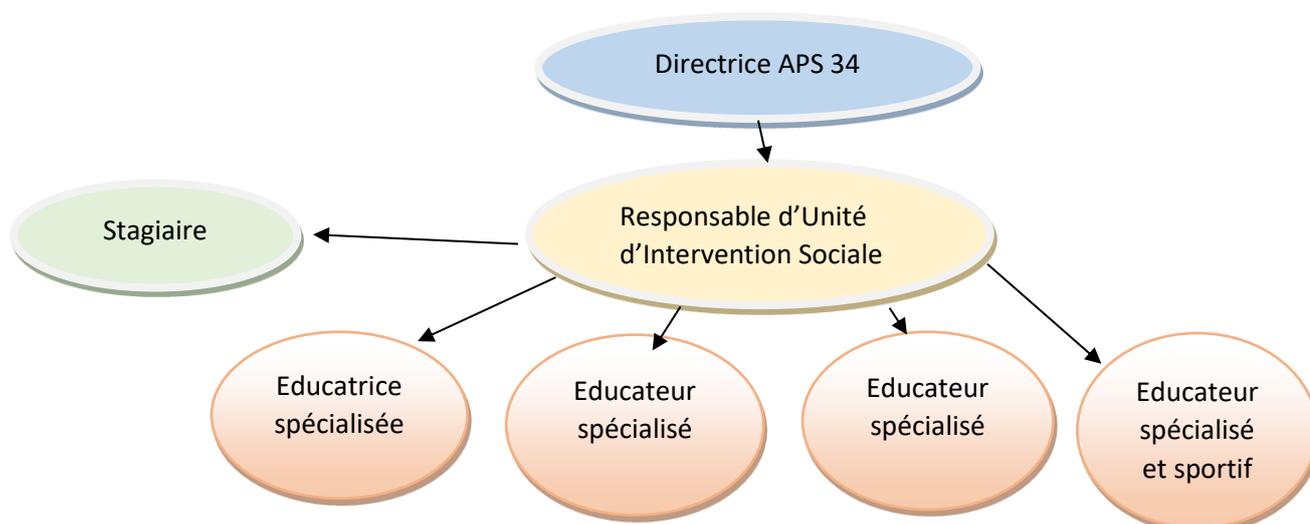
En 2019, dans le cadre de l'appel à projet de la **Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)** sur la thématique de « Renforcer la prévention spécialisée », le **Président du Conseil Départemental** a engagé, aux côtés des services de l'Etat, sa collectivité dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

C'est dans ce cadre que l'**Association de Prévention Spécialisée 34 (APS 34)** a ouvert le **Service Inter-secteurs Jeunes Majeurs** en novembre 2019, projet expérimental d'une durée de 3 ans (2022) sur les secteurs de Montpellier, (quartiers Mosson et Petit Bard), et sur Lunel (centre et périphérie). Ces 3 territoires ont été fléchés par les services de l'Etat et du Département.

La contractualisation multipartite a pour vocation de développer la prévention spécialisée dans des pratiques de « l'aller vers » des jeunes 18-25 ans dits « invisibles » afin de leur garantir l'accès à un parcours d'(ré)insertion sociale et professionnelle.

Pilotage opérationnel

La composition de l'équipe du SIJM 2020



Rappel des phases de déploiement

Septembre 2019 à Novembre 2019

- Phase de recrutement (annonces, sélections, entretiens, contrats, fiches de poste ...)
- Préparation équipement et investissement (locaux, bureaux, matériel informatique, téléphonie, compta analytique, prospection véhicule.)

Novembre à Décembre 2019

- Recrutement d'une équipe de 4 travailleurs sociaux et d'un responsable de service,
- Création et mise en place du service
- Accueil des salariés

- Démarrage sur le terrain (sans camion), avec le concours des équipes dites de jour, période d'implantation et de diagnostic, premières rencontres au cours de réunions de différents réseaux de partenaires, principalement dans le domaine de l'insertion.
- Communication partenaires

Janvier / février 2020

- Repérage des possibilités de stationnement (jour, nuit, weekend) et de leur pertinence en concertation avec le CLSPD
- Finalisation de la commande et de l'achat d'un camion Ford Transit (antenne mobile).
- Rédaction d'un rapport d'exécution à fin février 2020 référée à la fiche action n°10 actions initiatives locales « Développer la Prévention Spécialisée » de la Convention d'appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi Etat – Département de l'Hérault

Mars /avril 2020

- Suspension des présences sociales sur le terrain (confinement Covid-19)
- Maintien de contacts via communications téléphoniques et réseaux sociaux avec quelques jeunes, en relais également avec les équipes dites de jour.
- Deux membres de l'équipe éducative, volontaires, sont venus en renfort des établissements ASE
- Camion bloqué port de Sète et reprogrammation aménagement (suite fermeture confinement)
- Transmission compte rendu financier 2019 (Ecart versement 2019 22 213 € et dépenses 27 086€, déficit reporté sur la DGF prévention spécialisée 4873.40 €)
- Transmission état des dépenses 1^{er} trimestre 2020 : 63 482€
- Réunion de travail avec la DEF sur fonctionnement financier du SIJM (rattachement à la prévention, service annexe, versement de la subvention...), et décision d'un avenant pour faciliter la gestion

Mai à septembre 2020

- Reprise des présences sociales,
- Livraison du camion
- Utilisation du véhicule non aménagé
- Expérimentation des lieux ciblés (4 critères : accessibilité, de visibilité, sécurité et autorisation municipale)

Présences sociales avec le camion durant toute la période estivale, certaines soirées sont animées par des membres de l'équipes SIJM et des membres des équipes dites de jours pour « aller chercher les jeunes », et les amener à se familiariser avec la présence nocturne du dispositif et des nouveaux professionnels

- Exercice d'enquête auprès du public cible au cours des présences sociales en soirée, réalisé par la stagiaire.
- Départ stagiaire fin septembre
- Conception d'un chantier éducatif avec 5 jeunes repérés sur le territoire de la Mosson pour engager la customisation du camion avec un plasticien et le concours de l'APIJE et de la Ville de Montpellier
- Recherche d'un atelier pour le chantier customisation. Proposition par le CLSPD d'un espace mitoyen à la fourrière
- Rédaction du 2ème rapport d'exécution pour la période de février à septembre 2020.
- Transmission compte rendu financier 2nd trimestre. Etat des dépenses
- Transmission Budget Prévisionnel 2021 transmis
- Réunion de travail avec les services de la DEF (finances, organigramme, fonctionnement)
- Projet d'avenant à la convention en cours
- Versements subvention : le 22/06/20 42 380€, le 06/08/20 42 380€
- Transmission compte rendu financier 3é trimestre

Octobre /décembre 2020

- Versement subvention le 08/10 : 200 000€.
- Programmation du chantier éducatif « customisation du camion »
- Accompagnement des jeunes (collectif et individuel), inscriptions diverses pour l'accès aux droits
- Nouveau report pour l'aménagement intérieur du camion (isolation, toilettes électricité prises, store, mobilier, chauffage)
- Reprogrammation chantier éducatif car espace atelier indisponible
- Maintien et poursuite des présences sociales en soirée et weekends avec une partie des personnels des équipes dites de jours.
- Gestion de différentes situations d'urgence ou complexes (sans abri, sans ressources, violences, conflits familiaux.)
- Développement des relations partenariales (fortement empêchées à cause de la Covid-19) pour organiser l'intervention de professionnels lors des présences sociales en soirée.

- Contribution du SIJM à l'orientation et à l'accompagnement de 4 jeunes de la Mosson et du Petit Bard en partenariat avec la MLI et l'IPEIC à un atelier avec le Théâtre Jean Vilar dans la perspective d'une remobilisation par l'activité
- Recrutement chargé de mission

Synthèse des écarts ou difficultés constatées

1. Déploiement équipes

Contraintes de la crise sanitaire, déploiement entravé

2. Techniques

Retard livraison (4 mois) et aménagement du camion (5 mois)

Chantier éducatif customisation reprogrammé 2 fois (retard 1 mois)

Autorisation de stationnement obtenue après repérage et négociation

3. Fonctionnement financier

Ecart entre principe de mutualisation établissement PS et distinction d'un dispositif et budget

Versement tardif et non conforme à la subvention allouée

4. Partenariat

Lenteurs en raison du Covid

Regroupement sur l'espace public interdit

Pratique du télétravail très répandu

Suspension des rencontres de terrain

5. RH

Mise à disposition d'un personnel paramédical (infirmier, ou psychologue non réalisé)

Recrutement d'un 4^e intervenant profil psycho social

Equipe pluridisciplinaire complexe

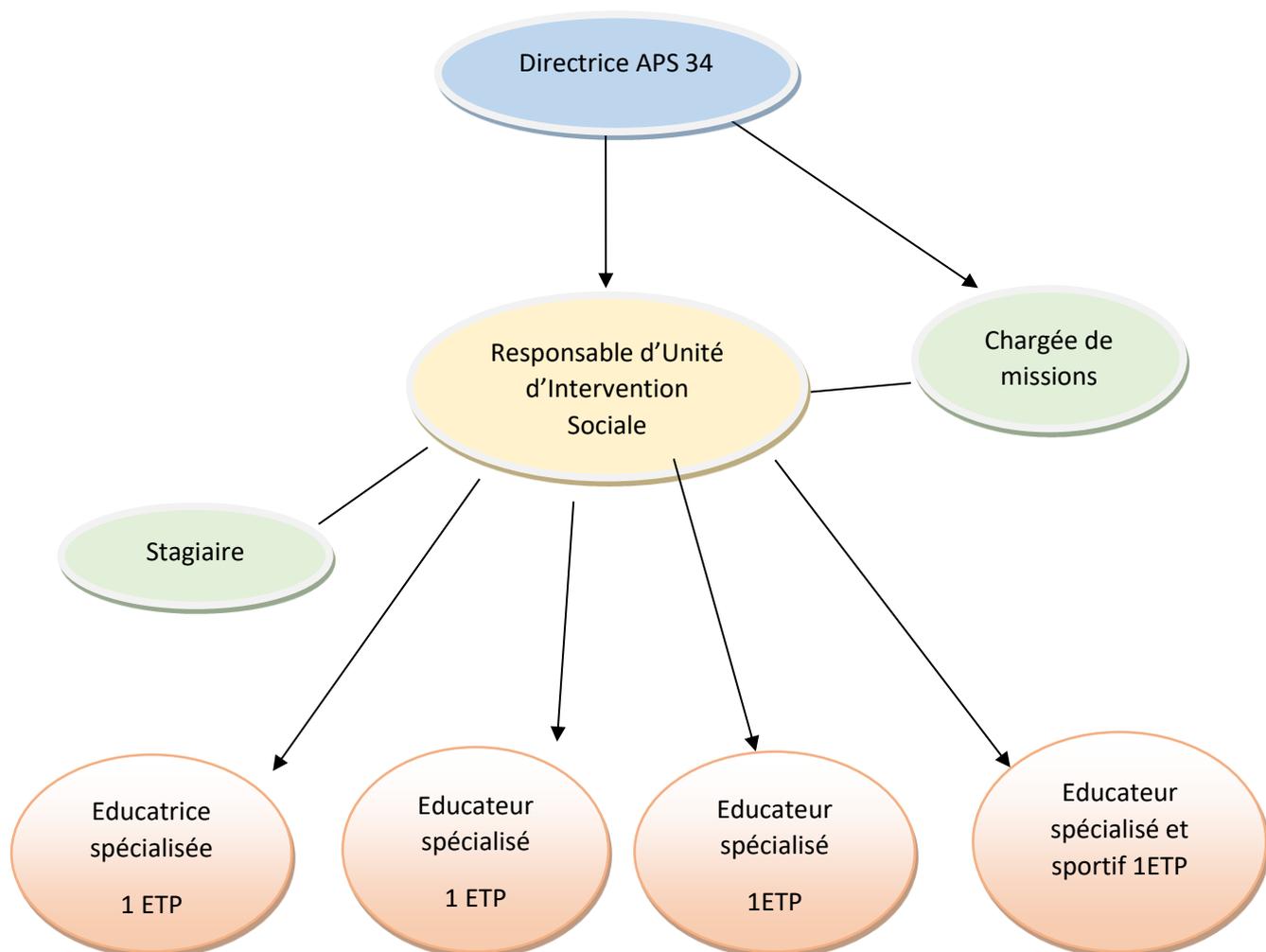
Difficultés de recrutement en raison des horaires (weekend, fériés, et soirées) mais également critères de recrutement (qualification expérience, âge, et motivation)

Départ de l'intervenant psychosocial et remplacement

Modification et adaptation de l'organigramme prévisionnelle en cours de route (Ruis, Chargé de mission et MAD)

Travail d'enquête de la stagiaire insuffisant

Organigramme 2021/2022



Déploiement sur les 3 territoires

- Appui sur les équipes implantées

1 à 2 membres du SIJM ont été associés aux équipes de jour lors des « sorties présence sociale »

- Eviter le phénomène « de masse »

Afin que le nombre d'éducateurs ne fasse pas « masse » vis-à-vis des groupes de jeunes, les éducateurs se dispatchaient sur les 3 territoires

- Présentation aux jeunes et aux partenaires

Les éducateurs des équipes en place ont présenté leurs collègues SIJM, aux groupes ou jeunes connus, ainsi qu'aux partenaires.

- Sorties du camion

Les premières « apparitions » du camion se sont réalisées en juin 2020, en fin d'après-midi afin de rendre familières sa présence aux habitants et aux jeunes.

- Participations du SIJM à des actions collectives menées par les collègues sur Lunel et Montpellier Nord (journée Secours Populaire, sorties théâtre d'impro, restitution de séjours avec jeunes et familles, journée sportives, sortie équitation...).

La mise en œuvre opérationnelle

Une permanence minimum sur chaque territoire :

- Mercredi : Mosson
- Jeudi : 1 présence par roulement sur l'un des 3 territoires
- Samedi : Petit Bard
- Dimanche : Lunel

Les horaires : de 16h/18h jusqu'à 22h/23h et 19h à 24h en période estivale.

La recherche et le ciblage des lieux de stationnement sécurisés (éclairage, caméra, lieu ouvert garantissant une évacuation si besoin) s'est réalisé en concertation avec les référents CLSPD M. Decauville sur Lunel et Monsieur Paixao sur Montpellier.

Aujourd'hui, il s'agit d'obtenir les renouvellements d'autorisations sur les zones de stationnement, ce travail est actuellement en cours auprès de la Ville de Montpellier, avec l'aide du CLSPD (Réfèrent M. PAIXAO).

Avec la Ville de Lunel, les modalités d'autorisation de stationnement sont à formaliser.

Une simplification et une adaptation de la procédure (délais, renouvellement) facilitera notre présence et visibilité sur l'espace avec ce camion. Sans une permanence d'autorisation, nous serons en difficulté pour atteindre nos objectifs de proximité avec les jeunes ciblés.

Lieux de regroupement sur les territoires

Pour les trois territoires (Lunel/Petit Bard/Pergola/La Paillade/Hauts de Massanes)

Regroupements relativement fixes (sauf lors d'interventions policières ou de travaux qui viennent déranger les pratiques de commerces illicites notamment),

Le manque de commerces offrant des espaces de convivialité, pousse les jeunes dans la rue, et/ou provoque leur mobilité vers d'autres espaces (déplacement des jeunes de Petit Bard sur Celleneuve, déplacement des jeunes de Lunel sur le centre-ville de Montpellier),

Changement important de l'occupation de l'espace public sur certains territoires (Cévennes -Petit Bard) suite au déconfinement.

LUNEL

Les professionnels ont expérimenté principalement les lieux suivants :

- Allée Baroncelli Javon
- Centre-ville près des arènes
- Gare
- La Roquette - parking du supermarché LIDL

Constats

L'ensemble du périmètre du terrain d'intervention est fortement borné pour éviter et réduire la circulation et le stationnement des véhicules, ce qui laisse peu de possibilité d'implanter le camion du SIJM.

Les deux à trois lieux de parking possible étant systématiquement occupés, y compris que des jeunes disposent de clefs d'ouverture et de fermeture de certains portails et potelets qui leur permettent d'occuper des espaces normalement interdits.

- Regroupements le long de l'artère centrale du quartier, la rue Paul Rimbaud, espace de deal notoire et fréquenté (nombreuses plaintes pour nuisances sonores et fréquentes interventions de la police municipale).
- Regroupements de jeunes qui migrent vers le quartier de Celleneuve, proche de la CAF, et de l'esplanade Leo Mallet et du parc François Mansart.
- Regroupements sur le parking de l'hypermarché Géant Casino en face de la résidence des Tonnelles.

LA PAILLADE/REPERAGE HAUTS DE MASSANES

- Parking devant la Maison pour Tous Léo Lagrange
- Repérage Paillade :
 - o Parking du Gymnase J. Bouin avenue du Biterrois
 - o Parking Centre social CAF l'île aux familles rue de Barcelone
- Repérage Les Hauts de Massane :
 - o Maison Pour Tous Georges Brassens

- Allée des Hauts de Montpellier (près du stade Les Tritons)
- City sport Allée Rutebeuf (Les Flamands Roses)

Constats

Lieux de regroupements stables avec trois sous territoires principaux :

- Espace de la piscine et de la tour d'Assas, l'avenue de Barcelone et le parking des halles et le Théâtre Jean Vilar
- Regroupements stables et assez fixes au sein du quartier de la Roquette, notamment sur le parking du supermarché LIDL.
- Regroupements plus aléatoires repérés et approchés au cœur de ville, près du centre hospitalier, du côté de l'esplanade et des arènes.
- Regroupements à proximité de la gare SNCF, des jeunes s'y retrouvent en petits groupes ou empruntent ce transport vers Nîmes et Montpellier.
- Regroupement plus ou moins mouvant le long de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, en direction de Lunel-Viel.

PETIT BARD / PERGOLA

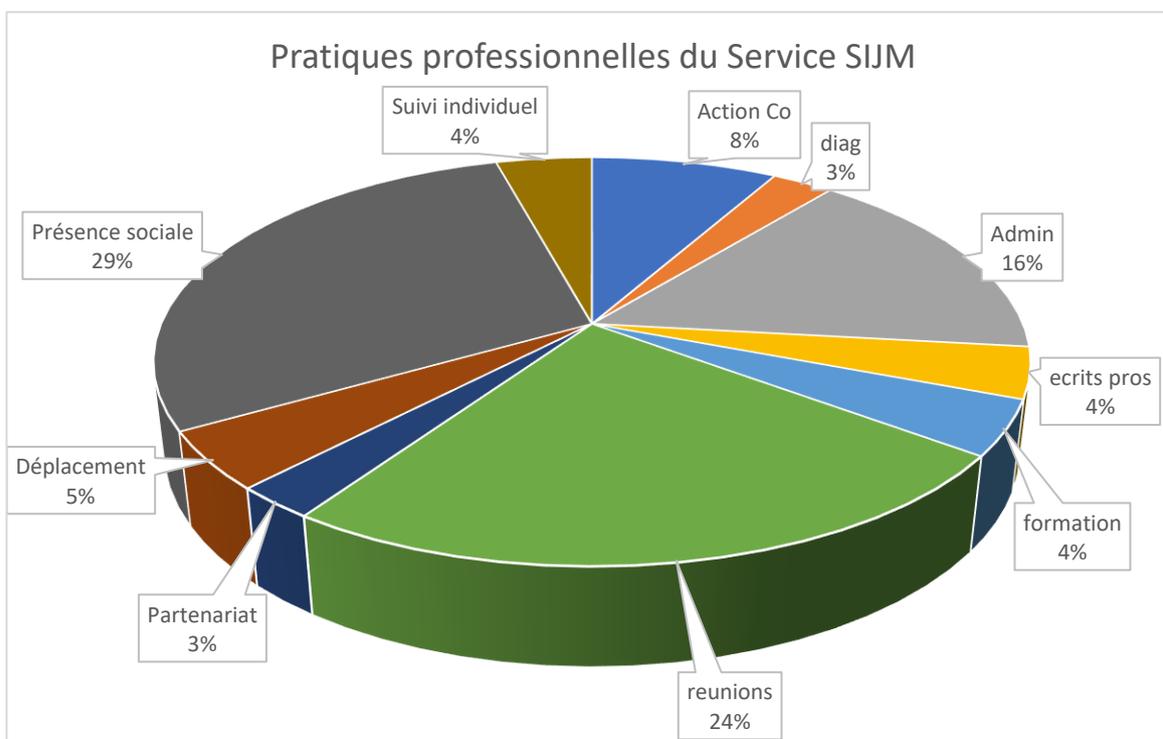
- Square public Abdénour Tataï derrière la Maison Pour Tous F.Villon
- Esplanade Léo Mallet
- Jonction Petit Bard/Celleneuve – route de Lodève

Constats

- Centre commercial Saint Paul constitue une zone frontière entre le « haut » et le « bas » de l'ensemble du territoire pailladin (« haut lieu » de trafic et de rixes), espace accessible du parvis de la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau située 200 mètres plus loin sur l'avenue du Biterrois, en face du centre des impôts et de la MDS, zone de transit entre ceux des « hauts » et ceux du « bas »
- Hauts de Massane : parking devant la Maison Pour Tous Georges Brassens, plus haut le parking et l'arrière des locaux de l'association Uni 'sons

Suivi global de l'activité – les chiffres

Activités	%
Actions collectives	8%
Diagnostic	3%
Administratif	16%
Ecrits professionnels	4%
Formation	4%
Réunions	24%
Partenariat	3%
Déplacement	5%
Présence sociale	29%
Suivi individuel	4%
Total	100%



LA PRESENCE SOCIALE

La présence sociale représente 29% de l'activité, elle est à resituer dans le contexte de crise sanitaire de cette année 2020, où l'APS 34 a dû s'adapter à la situation inédite et aux annonces gouvernementales.

La suspension provisoire de la présence sociale physique durant le 1^{er} confinement a eu un impact sur les chiffres par rapport au prévisionnel.

Néanmoins, les professionnels se sont attachés à être présents par d'autres biais (réseaux sociaux, téléphones, etc.) pour maintenir le lien avec les jeunes.

Au 2^{ème} confinement, l'équipe s'est mobilisée en journée pour intervenir auprès du public et des partenaires. Au moment du couvre-feu, la présence sociale s'est arrêtée à 20h (au lieu de 23h).

NOMBRE TOTAL DE CONTACTS

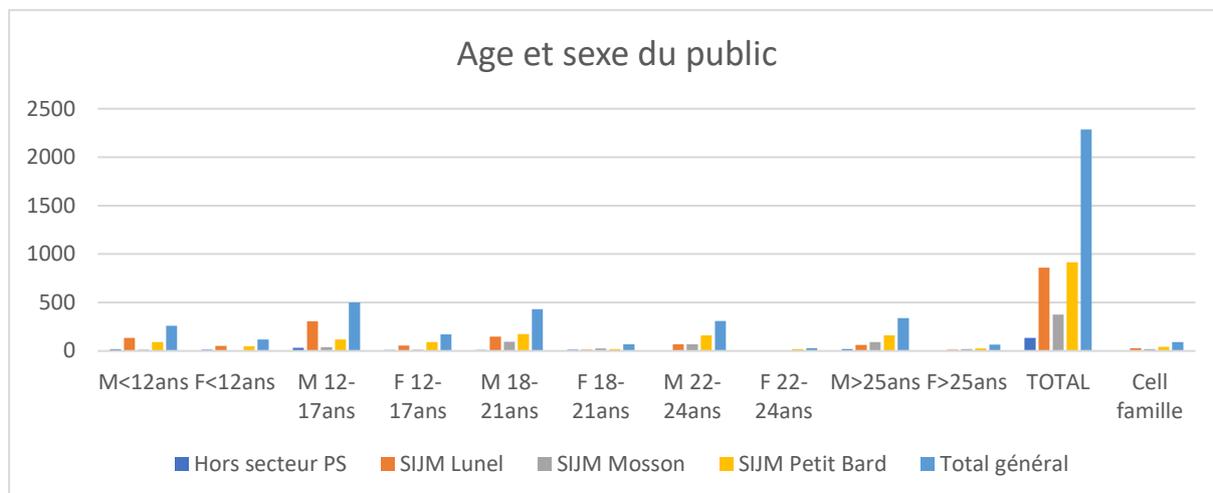
SERVICE INTER-SECTEURS JEUNES MAJEURS	
Nb de contacts	2287

Le nombre total de contacts correspond à des rencontres de jeunes lors de la présence sociale sur les 3 territoires, des rencontres formalisées suite à des rendez-vous, des entretiens dans le cadre de l'accompagnement des jeunes et les contacts pour le maintien du lien (téléphone ou réseau sociaux).

TYPLOGIE DU PUBLIC

Sexe	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	TOTAL	Cellule famille
Age	<12	<12	12-17	12-17	18-21	18-21	22-24	22-24	>25	>25		
Hors secteur PS	17	14	34	11	11	13	7	1	21	5	134	1
SIJM Lunel	136	51	307	55	148	12	70	5	63	13	860	29
SIJM Mosson	14	4	38	12	95	26	70	4	93	20	376	21
SIJM Petit Bard	92	49	120	92	176	18	161	21	161	27	917	42

Total général	259	118	499	170	430	69	308	31	338	65	2287	93
----------------------	------------	------------	------------	------------	------------	-----------	------------	-----------	------------	-----------	-------------	-----------



Jeunes errants, jeunes en situation professionnelle, jeunes en recherche d'emploi, de stage, jeunes ayant une problématique d'addictologie, jeunes sous-main de justice, jeunes relevant de la santé mentale (problématique psychiatrique), jeunes en grande précarité, jeunes en rupture familiale, jeunes sans emploi, jeunes en situation irrégulière, jeunes victimes de violence, etc.

Indicateurs quantitatifs Période du 09 décembre 2019 au 31 décembre 2020				
	Répartition des indicateurs par QPV			Total cumulé pour les 3 territoires
	QRR Montpellier Nord	QPV Montpellier Ouest	QPV Lunel centre	
Indicateurs de « profil » 2020				
Nombre global de 18-25 rencontrés	122	118	74	314
Pourcentage de rencontres de jeunes en groupe	64 %	79 %	70 %	
Pourcentage de rencontres individuelles	36 %	21 %	30 %	
Nombre global de 18-25 rencontrés , catégorisation par :				
- Genre féminin	13 % femmes	4 % femmes	12 % femmes	
- Genre masculin	87 % hommes	96 % hommes	88 % hommes	
- Jeune en errance repéré éventuellement par les équipes de jour – Prévention spécialisée	21	10	8	39
- Jeune en rupture familiale ponctuelle et durables	9	5	6	20
- Jeune sortant de prison	3	2	2	7
- Jeunes sortant ASE	2	2	2	6
Nombre de 18-25 ans accompagnés sur les thématiques				
- De l'insertion	14	7	7	28
- De la réinsertion	21	4	4	29
Nombre de 18-25 ans accompagnés sur les thématiques sanitaires et addictologies,	10	6	3	19
Nombre d'inscriptions à la mission locale, ou dans des processus de formation, d'alphabétisation	9	3	3	15
Indicateurs de « parcours » 2020				
Nombre de partenariats créés avec des institutions spécifiques à la population ciblée	12	5	4	21
Nombre de personne en refus d'accompagnement sur les items : insertion, santé, emploi, mobilité, hébergement, etc	11	5	2	18
Nombre d'entretiens individuels réalisés dans l'antenne mobile	134	72	52	258
Différentiel qualitatif des suivis individuels				

Indicateurs « d'action » 2020				
Répartition des indicateurs par QPV	QRR Montpellier Nord	QPV Montpellier Ouest	QRR Lunel centre	Total cumulé pour les 3 territoires
Nombre global d'accompagnements individuels réguliers (à définir en amont de l'action)	15	2	4	21
Nombre d'actions collectives enclenchées	4	1	0	5
Nombre d'entretiens réalisés dans l'antenne mobile	134	72	52	258
Enquête de satisfaction auprès du public ciblé et des partenaires	11	14	7	32
Tableau de suivi des lieux géo localisés sur les QPV				
<p>Volume horaire travaillé sur chaque site QPV et après 22h, et les dimanches et jours fériés</p> <p>Volume global en pourcentage global pour l'équipe</p> <p>4 ETP : 35h/semaine</p> <p>Interventions 1 à 2 présences sociales pour chaque territoire</p> <p>15 heures de présence sociale minimum par éducateurs par semaine</p> <p>1 chef de service à 5% de temps sur le terrain en PS</p>	40%	25%	35%	

THEMATIQUES D'INTERVENTION PAR TERRITOIRE

MOSSON

- Soutien individuel avec don de vêtements
- Accompagnement régulier à la recherche d'emploi
- Écoute
- Soutien à la scolarité
- Échange et soutien autour de la situation familiale
- Accompagnement à l'hébergement pour les jeunes les plus précaires (115, SIAO)
- Aide au transport
- Soutien suite à rupture familiale ponctuelle
- Suivi dans le cadre de l'insertion par l'activité
- Echange autour de la thématique de l'addictologie et des conduites à risques (santé)
- Sollicitations suite à des violences conjugales et intrafamiliales
- Demande d'orientation vers un soutien psychologique
- Suivi de projets professionnels
- Accès aux dispositifs de droit commun (CPAM, passeport, MLI, etc.)
- Demande d'intégrer le chantier « camion »
- Projet théâtre
- Accompagnement à la rédaction d'un CV
- Accompagnement à la recherche d'emploi

LUNEL

- Accompagnement autour de la situation judiciaire
- Écoute et échange
- Soutien à la scolarité
- Accompagnement à la recherche de stage
- Accompagnement à l'accès à un hébergement d'urgence, vêtue, colis alimentaire
- Accompagnement à la santé
- Accompagnement à l'insertion professionnelle

PETIT BARD

- Accompagnement à l'insertion professionnelle
- Echange autour de la thématique de l'addictologie et des conduites à risques (santé)
- Soutien santé
- Soutien à la parentalité

LES ACTIONS COLLECTIVES – CHANTIERS JEUNES

L'action collective phare du SIJM a été la customisation du camion du service.

Cette action a mobilisé 5 jeunes à partir de novembre 2020, et 4 jeunes ont été permanents.

1 séance par semaine de 4h (sans compter le temps de préparation en amont, pendant et après) a été nécessaire à la réalisation du projet final :

- Présentations mutuelles, du projet, de l'artiste,
- Elaboration des icones,
- Esquisses et propositions chromatiques
- Choix final des couleurs
- Peinture du camion, correction, colorisation, retouches et finitions.



Le partenariat sur les 3 territoires

En matière de partenariat spécifique, le SIJM axe son intervention en collaboration avec les partenaires suivants :

LUNEL

- Association Acteurs
- Mission Locale d'Insertion (MLI)
- Pôle Emploi
- Réseau des acteurs - Quartier prioritaire de la Ville (QPV)
- Espace Jeunesse
- Association pour l'Insertion des jeunes par l'Economique (Apije)

MONTPELLIER OUEST

- MLI
- UFOLEP Montpellier
- Apije
- Face Hérault
- Pôle Emploi
- CitéLabs
- Les Petits Débrouillards

MONTPELLIER NORD

- MLI
- UFOLEP Montpellier
- Apije
- Face Hérault
- Pôle Emploi
- BGE
- Les Petits Débrouillards
- Théâtre Jean Vilar
- Maison pour tous LOUIS FEUILLADE
- Centre social CAF
- UNI'SONS/ateliers de la République
- CIDFF
- La Babotte
- Association LAFAM
- Association IMO PECTORE
- Association Vivre Ensemble

Avenant n°1

à la convention pluriannuelle

L'avenant a pour objet de modifier et compléter les articles de la convention signée le 12 novembre 2019

1) « SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTION » - ARTICLE 7

Calendrier annuel – récapitulatif

	JANVIER	AVRIL	JUILLET	NOVEMBRE
EXECUTION	Bilan annuel	Bilan	Bilan intermédiaire	Bilan
COMPTABILITE		CA		CA anticipé

Suivi administratif en référence aux indicateurs demandés

Activités entreprises	Nombre de personnes concernées	Typologie (sexe et âge)	Les écarts par rapport aux engagements initiaux	Analyse partielle des indicateurs de la fiche action n°10

I – Stratégie communicationnelle

1. À destination des partenaires

- Une vidéo (site internet APS34)
- Projet AG APS34 « télévisé »

2. A destination du public cible

Le SIJM se dote d'une page Facebook, Instagram pour permettre au public d'entrer directement en contact avec les équipes.

Des flyers à créer afin de disposer d'un support de communication visuellement efficace et adapté au plus grand nombre.

II. Stratégie partenariale

Depuis le lancement de l'action, le SIJM s'efforce de développer un partenariat avec les structures associatives, sociales, médico-sociales, institutionnelles et du Service Public de l'Emploi afin d'assurer un maillage territorial cohérent de l'action.

La mise en place de partenariats sur le terrain est vivement attendue et souhaitée tant par nos professionnels que nos financeurs. Malgré l'incertitude liée à la crise sanitaire et ses contraintes (limitation présence et nombre de personnes sur l'espace public), nous espérons sur les mois qui viennent avoir la possibilité de mener quelques actions visibles et mobilisatrices.